
3 1761 04294 9958

LE JUDAÏSME

OU

L'EXPOSÉ HISTORIQUE & LOYAL

DE LA

DOCTRINE, DE LA MORALE ET DES MŒURS ISRAÉLITES

LE JUDAÏSME

OU

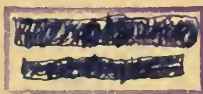
L'EXPOSÉ HISTORIQUE & LOYAL

DE LA

DOCTRINE, DE LA MORALE & DES MŒURS ISRAÉLITES

PAR

M. LE GRAND RABBIN MOSSÉ



PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION
ÉDITEURS
26, RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

1887

DÉDICACE

A MONSIEUR LE BARON GUSTAVE DE ROTSCHILD

Président du Consistoire Israélite de Paris

Monsieur le Baron,

Marchant sur les nobles traces de vos venérés auteurs, de sainte mémoire, et de l'éminent chef actuel de votre illustre famille, vous favorisez de vos bienfaits continuels, non-seulement la grande communauté israélite parisienne, dont vous êtes le chef respecté, mais encore le Judaïsme universel, de quelque part que l'on fasse appel à votre généreuse piété.

La Famille de Jacob, *particulièrement, vous doit de hautes faveurs, et mes modestes ouvrages dans l'intérêt de notre immortelle Croyance, ont toujours été l'objet de votre flatteuse attention.*

Me permettrez-vous, Monsieur le Baron, de vous témoigner publiquement ma vive gratitude, en vous dédiant mon nouvel ouvrage sur le Judaïsme ?

Œuvre de pacifique revendication, en l'honneur de notre glorieuse race que vous représentez si hautement, cet humble livre sera-t-il digne de votre inappréciable bienveillance, et la pieuse pensée qui m'a porté à vous en offrir la dédicace, trouvera-t-elle auprès de vous un sympathique accueil ?

Dans cette douce attente, je vous prie, Monsieur le Baron, d'agréer la nouvelle expression de mes profonds et respectueux hommages.

B. Mossé.

PRÉFACE

On a vu, tout récemment, des écrits violents insulter la race d'Israël.

La seule réponse que l'on puisse faire à des écrits de ce genre, c'est l'exposé loyal des principes, de la morale et des mœurs de ceux que l'on calomnie.

Tel est le but de l'œuvre que nous avons à cœur d'accomplir et que nous offrons à tous les amis de la Justice et de la Vérité.

Puisse notre modeste livre dessiller les yeux que l'erreur aveugle encore et faire évanouir les préjugés, dont la race juive n'a été que trop longtemps l'innocente victime.

B. MOSSÉ.

DOUBLE CONSÉCRATION

HISTORIQUE

De l'Apostolat d'Israël

« Toutes les nations de la terre se béniront par
« ta postérité, en récompense de ce que tu as écouté
« ma voix. (Gen. xxii, 2). »

— « Et maintenant, si vous écoutez ma voix, si
« vous gardez mon alliance, vous serez mon bien
« précieux parmi tous les peuples, car toute la terre
« est à moi. Vous serez pour moi un royaume de
« pontifes, une nation sainte ». (Exode, xix, 5-6).

I

En lisant ces paroles, que les enfants d'Israël répètent religieusement dans leurs temples depuis des siècles, en les proclamant surtout pendant les jours solennels consacrés au souvenir de la promulgation de la loi sur le Sinaï, nous sentons en nos cœurs s'enflammer un sentiment de légitime fierté et nous nous disons à nous-mêmes, avec une satisfaction indicible : « Qu'il est beau notre partage ! qu'il est doux notre sort ! qu'il est charmant notre héritage ! Heureux enfants d'Israël, nous sommes les disciples de Dieu lui-même, nous sommes les gardiens de l'alliance céleste, nous sommes les prêtres de l'humanité, nous sommes la nation sainte !

Quel noble apostolat! Combien devons-nous y consacrer nos soins et notre amour!... »

Mais, aussitôt, nous entendons la voix de l'incrédulité nous dire : « Quelle erreur et quelle folle prétention! Vous êtes fiers et heureux d'un mandat que le Ciel ne vous a point donné, car Dieu aime également tous les hommes; il ne vous a pas plus favorisés que les autres peuples; ne vous flattez plus d'un apostolat que le Créateur n'a pu vous confier; cessez de revendiquer la première place parmi les nations, ou bien prouvez-nous qu'elle vous a été marquée par la Providence! »

Et c'est ainsi que l'incrédule veut détruire nos convictions les plus saintes, veut arracher de notre âme ce qui fait notre gloire et notre bonheur!

Heureusement qu'il nous sera facile de lui répondre, à moins qu'il ne pense autrement que l'humanité, qu'il ne repousse les données de l'histoire et de la raison. Mais, alors, ses assertions ne nous importeraient guère, ne sauraient nous toucher ni porter atteinte à notre foi inébranlable et pure, car nous la puisons à la source de la vérité.

II

En effet, qu'est-ce qui nous autorise à nourrir la croyance de notre supériorité religieuse sur tous les peuples et à nous appeler les apôtres de la vérité divine? Est-ce un leurre de notre amour-propre, ou bien nos pères ont-ils été dupes de quelque législateur mensonger et nous ont-ils légué l'erreur à la place de la vérité?

Ouvrons l'histoire, et, tout d'abord, établissons-en le caractère respectable. Nul ne saurait le contester; il est

fondé sur le principe de la moralité humaine. A moins d'outrager l'humanité entière, nous devons admettre que les faits que chaque génération transmet à celle qui la suit, sont conformes à la réalité ; nous devons admettre, surtout, que, si l'erreur est possible, tous les contemporains d'un évènement important ne permettraient point, d'un commun accord, qu'il fût dénaturé par l'intérêt ou par la passion, et qu'il ne pourrait manquer de se trouver toujours parmi eux une voix ou une plume courageuse pour combattre le mensonge. Les hommes pris individuellement sont sujets à la dissimulation comme à tous les vices, mais, pris collectivement, ils sont incapables de mentir ; cela répugne à leur nature, à leur instinct de véracité.

Il est vrai que, la loi du progrès étant lente et successive, on a vu des erreurs scientifiques professées par des générations entières sans que personne ne soupçonnât la vérité ; mais, ces erreurs ont toujours été fondées sur des motifs ou sur des raisonnements dont les générations plus éclairées ont découvert la faiblesse et l'inanité.

Il peut en être de même des erreurs historiques ; une saine critique, une comparaison judicieuse et équitable des récits contemporains peut les faire disparaître ou, du moins, présenter les faits sous un nouvel aspect, avec un caractère tout différent ; mais, elle ne pourra, sans offenser les siècles passés, accuser de mensonge ce qui n'était qu'erreur.

Cela posé, examinons consciencieusement l'histoire de notre consécration religieuse et voyons si elle n'est pas à l'abri de toute accusation de mensonge, si elle peut donner prise à la moindre accusation d'erreur.

III

La consécration de notre apostolat remonte presque à la création du monde. D'après un de nos théologiens les plus distingués, les idées pures sur la Divinité, dont nous sommes les véritables dépositaires et les plus fidèles propagateurs, avaient été gravées par Dieu lui-même dans le cœur du premier homme. Elles se transmirent, en ligne directe, depuis Adam jusqu'à Noé et depuis Noé jusqu'à nos patriarches Abraham, Isaac et Jacob, au milieu des ténèbres de l'ignorance qui enveloppaient les premiers âges. (*Juda Halévi Cozari*, I. 1).

Quoiqu'il en soit de cette doctrine, nous jetons les yeux sur notre Livre, dont l'authenticité fondamentale ne saurait être niée par personne, après les preuves scientifiques et victorieuses qu'a données, en sa faveur, un des plus célèbres orientalistes de notre époque (*Munk*, *Palestine*, pages 140-142), et nous y admirons déjà la doctrine et la morale divines que professe en principe notre premier patriarche.

Pasteur de la Chaldée, Abraham s'arrache aux erreurs du Sabéisme, de l'idolâtrie où était plongée la société d'alors, et ose bravement, au milieu de l'erreur universelle, adorer le Dieu vrai, l'Être suprême, proclamer son existence, sa puissance dans les cieux et sur la terre, sa justice et sa bonté. Il ose lui dresser des autels, et partout où il passe, il laisse des traces de son adoration. Il fait plus, il apprend à connaître ce Dieu tout puissant, bon et juste, à tous ceux qui sont soumis à son autorité paternelle, et, là où ses contemporains faisaient des esclaves, lui formait des hommes dont il cultivait l'esprit et le cœur, dont il relevait la dignité,

auxquels il rendait leur grandeur morale, la conscience de leur destinée.

Tel est notre premier patriarche ; telle est la souche auguste d'où nous sortons ; tel est, selon l'expression du prophète, « le rocher qui a servi à nous former ! »

Qui pourra nous le nier ? Les critiques peuvent bien ne pas être d'accord sur les faits, sur tous les actes que l'on attribue à notre patriarche. Ils pourront bien donner un caractère mythique et légendaire à certains évènements de sa vie qui apparaissent sous une forme merveilleuse et poétique, comme tout ce qui vient de l'Orient ; mais, ils ne parviendront jamais à effacer de l'histoire, son caractère intelligent et libre qui lui fait découvrir la vérité au sein de l'erreur, vérité éternelle qu'il lèguera comme une sainte tradition de famille, à son fils bien-aimé, fils unique de ses vieux jours, enfant de sa tendre Sarah, de l'amour de sa jeunesse, qui avait partagé avec joie et dévouement ses longs pélerinages et ses vicissitudes à travers la vie terrestre.

Car, c'est Isaac qui hérite des vertus de son père, et qui continue le culte du vrai Dieu pour le transmettre à son fils Jacob, lequel sût mériter, à son tour, les bénédictions du Ciel en conservant pure, malgré le contact de l'idolâtre et perfide Laban, la croyance en un Dieu suprême, unique, tout-puissant, gardien et protecteur de l'humanité.

Tels sont nos aïeux : s'arrachant à de monstrueuses erreurs ; s'imposant de cruels sacrifices pour dérober le flambeau de la vérité au souffle mortel de l'idolâtrie ; vouant leur culte, leur amour et leur vie au Dieu vivant que leur intelligence précoce avait su comprendre et dont l'idée sublime était

l'objet de leur unique adoration. N'était-il pas naturel qu'ils prévissent qu'un jour ce Dieu infini serait l'objet de l'adoration universelle, alors que les erreurs seraient dissipées à jamais ? N'était-il pas naturel qu'ils nourrissent en leur cœur la confiance que leur postérité, religieuse conservatrice des vérités qu'ils allaient lui léguer, serait désignée par la Providence pour éclairer l'humanité entière, et serait pour tous les mortels un sujet de bénédictions ?

Hé bien ! c'est cette juste prévision, c'est cette légitime confiance de nos vénérables patriarches, que le récit historique de la Bible traduit en textes formels, faisant même intervenir la volonté divine qui pouvait, certes, sans injustice envers ceux qui l'avaient méconnu, sanctionner la pieuse confiance de ses fidèles serviteurs.

« Je ferai de toi une grande nation, disait l'Inspiration divine à Abraham, je te bénirai, je te ferai un grand nom, afin que tu sois un sujet de bénédictions. » (Gen. xii, 2).

— « Toutes les nations de la terre se béniront par ta postérité, en récompense de ce que tu as écouté ma voix. (Ibid. xxii, 18).

— « Sarah, ta femme, te donnera un fils, tu l'appelleras Isaac, j'établirai mon alliance avec lui, une alliance éternelle avec sa postérité après lui. » (Ibid. xvii, 19).

A Isaac : « je multiplierai ta postérité comme les étoiles du Ciel . . . toutes les nations de la terre se béniront par ta postérité, en récompense de ce qu'Abraham a écouté ma voix. » (Ibid. xxvi, 2).

A Jacob : « Je suis l'Éternel, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac . . . . . ta postérité sera nombreuse comme la poussière de la terre, tu t'éten-

dras à l'Occident, à l'Orient, au Nord et au Midi, toutes les familles de la terre se béniront par toi et par ta postérité. » (Ibid. XXVIII, 13).

IV

La voilà déjà marquée dans l'ordre naturel des évènements, notre supériorité religieuse sur tous les hommes ; elle est la conséquence des efforts intellectuels, que, les premiers, nos aïeux ont faits pour s'élever au-dessus des préjugés de leur époque, pour rompre courageusement avec les honteuses superstitions qui déshonoraient la société en la tenant dans l'avilissement et la dégradation, pour ouvrir une voie nouvelle à l'humanité en proclamant la connaissance d'un Être suprême, Créateur du Ciel et de la terre, et en faisant, pour ainsi dire, descendre du Ciel, parmi les hommes, l'idée sainte et pure de la Divinité, idée féconde et salutaire, source de toutes les vérités et toutes les vertus, règle de tous les devoirs.

Mais, cette idée sublime ne pouvait s'emparer des esprits obscurcis par tant d'erreurs, qu'à la suite des siècles, et il était nécessaire qu'elle fût conservée dans toute sa pureté par la race intelligente qui l'avait reçue en héritage et qui allait y attacher sa gloire, son amour et sa vie, qui allait s'en faire l'apôtre dévoué, héroïque, invincible.

Car, il ne fallait rien moins que l'apostolat de toute une race, pour sauver de la corruption des mœurs et de la confusion des principes, l'idée sainte de la Divinité, inaccessible, par son élévation, aux âmes

païennes, engourdies sous le poids de l'erreur, qui n'en soupçonnaient pas même l'existence.

C'etait donc aux enfants d'Israël qu'était échue naturellement la belle mission de conserver l'idée religieuse, afin de la présenter toujours aux hommes de tous les temps, pure et brillante comme une lumière qui ne s'éteint jamais, comme un phare qui éclaire la route du voyageur au milieu des ténèbres de la nuit.

V

La consécration de notre apostolat n'est-elle pas évidente, dès les premiers jours de la formation de notre race ? C'est l'histoire qui l'atteste, ce sont les faits qui parlent. Leur témoignage n'est-il pas irrécusable ? n'éloigne-t-il pas toute accusation de mensonge et d'erreur ?

Mais, c'est à la bonne foi que nous faisons appel ; qu'elle juge : la mission que nos patriarches nous ont léguée n'a rien qui étonne le libre-penseur ; grâce à leur haute intelligence, ils avaient découvert de grandes vérités inconnues au reste des hommes ; ils nous les ont transmises en héritage, nous en ont fait les dépositaires, nous plaçant ainsi à la tête de l'humanité qui était abaissée par ces fatales erreurs, tandis que nous étions ennoblis par la sainte croyance paternelle qui était l'objet de notre culte.

Et l'histoire vient encore confirmer, en termes formels, la légitimité de cet héritage intellectuel et moral.

Lorsque, quelques cents ans après l'acquisition de ce saint patrimoine, le plus grand des mortels venait, sous l'Inspiration divine, de lui donner une consécra-

tion nouvelle, solennelle, éclatante, les heureux dépositaires du trésor entendirent la voix prophétique de leur guide, leur dire au nom de la vérité, ces paroles :

« L'Éternel vous a préférés et choisis, non parce que vous êtes le plus nombreux des peuples, car vous êtes le moins nombreux de tous, mais parce qu'il vous aime, parce qu'il observe le serment qu'il a fait à vos pères ! » (Deut. VII ,7).

C'est-à-dire, en termes vulgaires : cette vérité dont vous êtes les possesseurs et qui vous rapproche de l'Être suprême, qui vous fait comprendre sa sagesse et sa grandeur, qui vous fait meriter son amour, n'est pas une faveur spéciale de la Providence ; vous la devez à la vertu de vos aïeux, qui ont eu la force et le courage de se détacher des erreurs universelles où se complaisait l'humanité, qui ont acquis la vérité au prix de mille sacrifices, qui l'ont conservée intacte, pure comme un trésor précieux ; qui, en mourant, l'ont confiée à votre piété, à vos respects, à votre vénération, afin qu'à votre tour vous sachiez la préserver de toute altération, de toute atteinte, afin qu'elle soit votre guide éternel, qu'elle vous éclaire, vous conduise au salut, afin que, par vous, elle devienne peu à peu le guide, la lumière, le salut de tous les peuples de la terre !

VI

C'est l'histoire qui vient de parler : son langage n'a rien que réprouve la raison humaine, rien que condamne une saine critique.

Mais, elle n'a pas dit son dernier mot. Ecoutez ! Abraham, dans sa sagacité surhumaine, dans sa prévi-

sion de l'avenir, était arrivé à la conviction intime, qui était pour lui comme une inspiration d'En-Haut, que sa race serait amenée à séjourner en Egypte tout le temps nécessaire pour qu'elle y devînt un peuple nombreux, capable de sortir victorieusement du milieu d'une nation qui, effrayée de la voir croître d'une manière menaçante, deviendrait son ennemie.

L'évènement justifia la prévision du patriarche, et, pendant plusieurs siècles, la famille de Jacob, appelée en Égypte par des circonstances naturelles, y séjourna d'abord comme bienfaitrice, bientôt comme suspecte et, enfin, comme esclave, comme opprimée, mais, surtout et toujours, comme dépositaire d'un bien sacré, comme gardienne incorruptible et invincible du patrimoine paternel, de sa foi en un Dieu unique, créateur et souverain Maître du ciel et de la terre.

Car, on ne peut en douter, c'est sa foi seule, sa foi inébranlable, son amour, jusques à la mort, du dépôt inviolable que lui avaient confié ses aïeux, qui a fait d'elle un peuple distinct parmi les Égyptiens et qui lui a fait encourir bravement les douleurs de l'esclavage et les outrages de la tyrannie !

Ce n'est pas que toute la race eût conservé pure, au même degré, la foi traditionnelle ; car, nous voyons que, lorsque le libérateur, né dans leur sein et comme eux exposé à la colère du tyran, devant laquelle il était allé demander un refuge au désert, vint leur parler au nom de cette foi, au nom de la vérité suprême dont ils étaient les dépositaires, ils restèrent d'abord sourds à sa voix.

Mais, si le feu de la foi s'était affaibli dans le cœur de la masse, engourdie sous le poids écrasant d'un odieux esclavage, ce n'était qu'un affaiblissement, et ce feu

ne se ralluma que plus ardent sous le souffle brûlant de l'élite de la race opprimée, sous la parole vivifiante du grand Moïse, inspiré par Dieu lui-même, par Dieu qui consacra, du haut du Sinaï, solennellement et à la face de l'univers, l'apostolat de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, afin qu'elle pût, non seulement au nom de ses aïeux, mais encore au nom du Créateur, proclamer à travers les siècles la suprême vérité, seule digne de guider les hommes, d'enflammer leur amour !

VII

Ici, une nouvelle consécration, la consécration divine, s'attache à notre apostolat, et l'on ne manquera pas de nous dire : « Arrêtez ! jusques-là votre apostolat offrait un caractère humain et il était au nombre des choses possibles. On ne peut nier la grande vérité découverte par le génie d'Abraham, transmise par lui à sa postérité avec le devoir de la perpétuer, de la propager, de la défendre jusqu'à la mort. Ce dépôt traditionnel et respectable était, certes, suffisant pour unir à jamais les membres d'une même race, pour en faire une race distincte parmi les peuples, pour justifier la fierté naturelle que devait en éprouver la race dépositaire ! Mais, dès que vous faites intervenir directement la volonté divine, dès que vous soutenez que cette volonté suprême s'est manifestée et s'est fait entendre à des milliers de témoins, vous sortez de l'ordre naturel des évènements ; la nouvelle consécration dont vous vous flattez est pour nous incompréhensible, et nous ne saurions l'admettre ! »

A cette objection, solide en apparence, nous répon-

dons : cette consécration divine que vous déniez à notre apostolat serait, en effet, une chimère, un rêve de notre amour-propre, un mensonge ou une erreur de l'histoire, si elle était autre chose qu'incompréhensible, c'est-à-dire, si au lieu d'être au-dessus de notre faible intelligence, de la raison que notre Créateur nous a donnée, avant toutes choses, elle lui était contraire, lui paraissait, non incompréhensible, mais absurde, mais impossible.

Or, la manifestation de la Volonté Divine, telle que l'admet la doctrine israélite, répugne-t-elle à notre raison ? Ne pouvons-nous pas admettre, sans faire violence à nos idées pures sur la Divinité, que la Providence, à une époque marquée par sa sagesse, a voulu faire connaître à ses créatures humaines la loi suprême qui doit diriger leurs pas et servir de règle absolue à tous leurs actes ? Mortels, éclairés par un faible rayon de la Raison Divine et favorisés parmi tous les êtres de la terre, de la liberté de pensée et d'action, aurions-nous la folle idée de refuser à l'Être Parfait la liberté qu'il a bien voulu nous donner à nous-mêmes ? Oserions-nous mettre en doute sa Puissance qui accomplit, au temps choisi par sa Sagesse, tous les desseins de sa Suprême Volonté ? Mais, ce serait du délire ! ... Nous ne rendrons pas compte de notre sainte croyance à ceux qui en seraient possédés ; nous ne raisonnons qu'avec les esprits sains et droits, et ceux-là nous ont déjà compris.

De même que l'Être Parfait a pu créer ce monde palpable où nous sommes, à un moment déterminé de l'Eternité, de même il a pu faire connaître sa

loi, à un autre moment déterminé de cette même Éternité.

VIII

Une seule objection sérieuse peut être faite au récit historique qui nous apprend la manière dont la Manifestation Divine a eu lieu. C'est celle-ci : comment concilier la spiritualité de Dieu, avec les faits matériels qui ont accompagné la révélation du Sinaï, et, particulièrement, avec la voix redoutable qui prononça les dix commandements et que l'histoire nous dit avoir été la Voix Divine elle-même ?

Un de nos célèbres théologiens a prévu cette objection et l'a victorieusement réfutée :

« Le récit que la Bible fait de la Révélation, dit-il, semble au premier abord attribuer à Dieu la matérialité : ce que notre raison ne saurait admettre. Or, la doctrine divine ne contient rien que la raison repousse; c'est à dessein qu'après nous avoir commandé de croire en Dieu seul, elle nous défend de le représenter sous une image quelconque, nous apprenant par là, d'une manière évidente, que Dieu est l'Être essentiellement spirituel.

« Comment, dès lors, expliquer cette matérialité que la Bible semble attribuer à Dieu ? Comme nous l'expliquons pour l'âme humaine à laquelle nous attribuons des actes matériels bien qu'elle soit reconnue spirituelle. Ce n'est pas elle qui fonctionne : elle ne fait que vouloir et sa volonté se produit à l'aide des organes qu'elle a à sa disposition. Nous faisons, à plus forte raison, ce raisonnement à l'égard

de Dieu dont la puissance est sans bornes. Il a voulu donner sa loi ; sa volonté, pour se faire connaître aux hommes, s'est manifestée par des actes matériels, comme au jour où il créa le monde.

« Au reste, ce n'est là qu'une façon rationnelle d'expliquer la Révélation qui peut avoir eu lieu d'une manière plus profonde et au-dessus de notre faible intelligence ! » (Juda-Halévi Cosari, L. 1, n°s 88-91).

A la suite de Juda Halévi, nous dirons :

Le fait de la révélation est incontestable, l'histoire le raconte et la raison l'accepte. Si la manière dont elle a eu lieu choque nos idées, ne nous y arrêtons pas : nous savons que Dieu est immatériel ; la raison et la loi promulguée nous l'enseignent également ; reconnaissons donc, avec nos sages et nos théologiens, avec la croyance de la Synagogue, que les expressions matérielles qui racontent la révélation comme toutes celles qui, dans les écrits religieux, se rapportent à Dieu, ne doivent pas être entendues à la lettre, mais ne sont employées que dans un sens figuré par l'Écriture qui, s'adressant à des hommes, a dû emprunter leur langage pour se mettre à la portée de leur intelligence.

IX

Les voilà disparues les objections soulevées contre la consécration solennelle de notre apostolat ! Nous pouvons dire que nous en sommes investis non-seulement par nos aïeux, mais encore par Dieu lui-même. Nous pouvons le dire au nom de l'histoire et de la raison. Oui ! cette loi sainte que nous

avons reçue aux pieds du Sinaï, par l'ordre de notre maître Moïse, n'a été que la confirmation et le développement de celle que notre patriarche Abraham avait lue dans l'œuvre divine, à l'aide de son intelligence élevée et qui, par Isaac et Israël, était devenue « l'héritage de la communauté de Jacob ! »

O loi doublement sainte, deux fois chère à nos cœurs ! tu as fait la gloire de nos aïeux, tu as fait leur vertu ! tu as gardé nos patriarches dans leur course à travers des pays inconnus ; tu as conservé nos pères en Égypte au sein de l'esclavage et de la tyrannie ; tu as éclairé leur marche au milieu des flots entr'ouverts et puis dans la solitude des plaines arides ; tu les as conduits dans la terre promise, dans les champs de la liberté ! Tu les as défendus contre l'idolâtrie qui venait les séduire et les troubler sans cesse ; tu les as protégés contre leurs mauvaises passions, contre l'égarement de leur propre cœur ; tu les as soutenus dans leur défaite ; tu les as accompagnés dans leur exil ; tu as fortifié leur foi chancelante ; tu as relevé leur courage abattu ; tu les as consolés dans leur détresse ; tu as ranimé leurs espérances ; tu les as préservés dans leur chute ; tu les as fait survivre à leur ruine, tu les as rendus plus grands que leurs vainqueurs ! Tu les as dérobés aux flammes des bûchers, aux dents des animaux féroces, à la fureur des flots de la mer, à toutes les cruautés de leurs ennemis ! On les calomniait, on les persécutait, on les tourmentait, on les torturait, on les dépouillait, on les chassait, on les dispersait, on les repoussait, on les tuait, on les noyait, on les brûlait, on les massacrait ! mais, tu étais là debout, toujours pure et sereine, sem-

blant leur dire, ô sainte messagère du Ciel ! semblant leur dire : Enfants ! du courage ! bravez vos tyrans ! bravez vos bourreaux ! bravez la mort ! vous ne renaîtrez que plus radieux, que plus triomphants ! car, c'est l'erreur qui vous frappe, mais un jour viendra où la vérité, dont vous êtes les dépositaires et les martyrs, vous fera revivre en vous rendant vos droits, en vous replaçant à la tête des peuples qui s'inclineront devant votre apostolat sublime, qui admireront votre constance, votre vertu, qui suivront vos traces avec respect, qui adoreront le Dieu que vous adorez dans les souffrances et que vous adorerez dans la splendeur ! »

Enfants d'Israël, ces temps heureux arrivent, bénissons-en l'Éternel ! La lumière du Sinaï rayonne de toutes parts et les grands principes qu'elle fait luire aux yeux des mortels, rencontrent en tous lieux des partisans et des défenseurs !

Est-ce à dire que notre apostolat soit terminé et que nous n'ayons plus à l'exercer sur la terre ? Éloignons de nos cœurs cette fatale pensée ! Plus que jamais nous devons garder nos rangs et lever haut notre bannière ! Oui, c'est maintenant où les esprits s'agitent, où les idées s'éclairent, où les erreurs s'en vont, c'est maintenant que nous devons montrer plus que jamais, par notre attachement à notre sainte croyance, à notre loi pure et divine, à notre antique patrimoine, que les grandes vérités, auxquelles l'humanité commence à se dévouer aujourd'hui, sont bien celles pour lesquelles nos aïeux ont su mourir, pour lesquelles nous savons vivre, et pour lesquelles, s'il le fallait, nous saurions nous-mêmes mourir !...

LE MOSAÏSME

Son Passé, son Présent, son Avenir

> « Tout le peuple au sein duquel
> « tu te trouves, comprendra
> « que l'œuvre éternelle que je
> « fais avec toi, est digne de
> « respect. (Exode 34).

I

Que voulut faire la Providence, en portant sur ses ailes les enfants des patriarches, arrachés à la fournaise d'Egypte et déposés par leur Tout-Puissant protecteur au pied du Sinaï ?

Voulut-elle seulement donner une terrible leçon aux tyrans d'Egypte, comme à ceux de tous les siècles à venir, en leur apprenant qu'il est au Ciel un juge sévère qui soumet également tous les mortels aux lois infaillibles de sa justice ?

Ne voulut elle pas, en même temps, se servir du peuple affranchi, pour réagir, dans le passé, contre les

erreurs monstrueuses des peuples païens, et, dans l'avenir, contre les préjugés humains qui retardent la marche des progrès sociaux, en abaissant le sens moral, en obscurcissant les lumières de la vérité ?

Ce double dessein de la Providence sur Israël est évident comme la clarté du jour. On ne peut le nier, à quelque point de vue que l'on se place, et de quelque façon que l'on considère l'œuvre de Moïse.

Que l'on prétende que notre grand législateur ait puisé ses lois dans les traditions égyptiennes et indoues, ou bien que l'on admette, selon la croyance du Judaïsme, qu'il a reçu de la bouche divine les préceptes qu'il a inculqués à son peuple, Moïse n'en est pas moins un des messagers les plus sublimes dont se soit servi le Créateur, pour moraliser par Israël l'espèce humaine et la former à l'accomplissement de sa véritable destinée.

Car, en dépit des critiques récentes qui se permettent de dénier à Moïse la gloire d'avoir ouvert à l'humanité des perspectives inconnues jusqu'à lui, il n'en demeure pas moins le premier législateur des peuples qui ait flétri le culte de la matière.

Son œuvre a été, d'une part, la condamnation énergique du naturalisme brahmanique, du fétichisme égyptien, de l'idolâtrie cananéenne, et, d'autre part, la proclamation du culte d'un Dieu invisible, unique et universel, c'est-à-dire, de l'adoration de l'Esprit Créateur par l'esprit créé qui devait trouver, dans cette adoration rationnelle, son élévation, sa noblesse et sa complète émancipation. Ainsi l'enseigne Maïmonide : « Le but primordial de toute la loi était de faire disparaître le culte idolâtre et de proclamer le culte du Créateur ! » (*Morè* III, p. 97) : « *Kebar Yadahta schèhakevana*

harischona min hatora koula haïeta lehassir aboda zara velimhot eth zikra. »

A chaque page du Pentateuque, l'empreinte de cette œuvre intellectuelle éclate dans la défense mille fois répétée de suivre les abominations idolâtriques des peuples égyptiens, auxquels on échappe, et des peuples cananéens, auxquels on va se heurter.

Nous pourrions donc, à l'exemple de l'aigle de la Synagogue, résumer les enseignements de Moïse en trois mots : guerre à l'idolâtrie ! à l'idolâtrie sous toutes ses formes, dans ses principes et dans ses conséquences.

Guerre à la représentation grossière, injurieuse et absurde de l'Être infini qui échappe à l'œil humain, que l'esprit seul peut concevoir dans son ineffable essence et adorer dans ses immenses, dans ses merveilleuses et innombrables manifestations ! Guerre au despotisme sacerdotal, qui s'emparait de toutes les sciences, résumées alors dans la science religieuse, comme de son propre bien, pour la dérober à l'étude du peuple, qu'il voulait garder dans l'ignorance, afin de mieux l'assujettir à ses lois et à ses caprices ! Guerre à la dégradation de l'humanité par l'établissement des castes, par le déclassement, par l'esclavage : œuvres de l'orgueil, de l'égoïsme et de l'ambition, contre lesquelles proteste la voix de la conscience indignée ! Guerre aux superstitions honteuses qui représentaient les dieux comme des êtres bizarres, impudiques ou cruels, et qui offraient ainsi aux hommes à adorer et à imiter des types ridicules, infâmes et odieux ! Guerre à tout un amas de pratiques stupides et abrutissantes, lesquelles, en atrophiant l'intelligence des masses, étouffaient la raison et pervertissaient les cœurs.

Guerre, aussi, aux conséquences immorales de toutes ces erreurs de doctrines : aux mœurs impudiques et dénaturées ; à la dépravation du foyer domestique, à la perversité des rapports sociaux ; à l'abus de la force, à l'oppression du faible ; à la corruption de la justice, soit en faveur des riches et des grands, soit en faveur des petits et des malheureux ; guerre à la déloyauté, au mensonge, aux commerces illicites, au vol sous tous les masques qu'il emprunte pour se dérober à la vindicte des lois ; guerre aux ressentiments, à la haine, aux rancunes, aux vengeances ; à la convoitise, à l'envie, à la cupidité ; guerre à la dureté, à l'avarice, à l'égoïsme, à l'oubli d'autrui, et non seulement à l'oubli des droits de la personne humaine, mais de tous les êtres de la nature, dont nous ne saurions, sans crime, contrarier la fin à eux assignée par le Créateur !

Guerre, en un mot, à tout ce qui éloigne du Dieu de vérité, de justice, de clémence et d'amour, présenté par Moïse à l'adoration de son peuple, qui devait chercher en ce Dieu unique, sublime, éternel, l'idéal infini de toutes les perfections, et dont il devait s'efforcer d'imiter la sainteté, « *Kedoschim tiheïou ki Kadosch Ani.* »

II

Expression vivante du monothéisme pur et de la morale irréprochable qui en découle, voilà ce que Moïse avait voulu faire du peuple hébreu, au milieu de la société païenne, oublieuse des règles éternelles de la raison, déposées par le Créateur dès l'origine des temps, dans la conscience de l'humanité ; car, les lois mosaïques

sont toutes des lois rationnelles que le fidèle, selon que Moïse le déclare lui-même, peut lire dans son cœur.

Ce qu'Israël devait être dans la Terre promise, et ce qu'il fut, hélas ! si rarement, car, séduit par les mœurs qu'il avait pour mission de combattre, il n'en devint que trop souvent la victime et finit par leur devoir la chute de sa nationalité, — ce qu'il devait être, disons-nous, dans la Terre promise, il le fut à travers sa longue et douloureuse dispersion parmi les peuples, à partir de ses premiers exils, durant tout le moyen âge, jusqu'à nos jours.

L'Unité de Dieu n'a plus cessé d'être sa glorieuse bannière. Il l'a tenue d'une main inébranlable, et devant elle il a fait incliner même ses plus implacables persécuteurs.

Le terrible Nabuchodonosor ne put réussir à contraindre Daniel et ses trois amis à rendre à sa statue un honneur qu'ils ne devaient qu'à Dieu : ces nobles et courageux exilés préférèrent être précipités dans une fournaise ardente, d'où la Providence les fit sortir sains et saufs, pour la honte de leurs maîtres idolâtres et insensés.

L'odieux Aman ne put obtenir que le fier et vénérable Mardochée fléchisse le genou devant lui, et, furieux, le condamna à un infâme trépas, et voua tous les Juifs, toute la race unitaire, à un horrible carnage, dont le Ciel vint les délivrer en faisant tomber sur l'impitoyable amalécite le juste châtiment de son exécrable dessein !

Le Grand Alexandre, qui soumettait tout à ses lois, dut renoncer à employer les Juifs à la reconstruction du temple de Bel, œuvre qui répugnait à leur conscience, et à laquelle ils se refusèrent bravement au risque d'encourir la colère du redoutable conquérant

Antiochus Epiphanes fut impuissant à introduire son culte polythéïste parmi les Juifs soumis à sa domination, lesquels, indignés de cette tentative sacrilège, levèrent l'étendard de la révolte et reconquirent leur indépendance ! Qui ne connait les Machabées ?

Plus tard, sous le sceptre de fer des Romains, ils n'en proclamèrent pas moins hautement leur croyance unitaire, au respect de laquelle ils forcèrent même ces Maîtres du monde.

Pompée, appelé par les luttes intestines des derniers Hasmonéens, dont il profita pour assujettir la Judée qui devint une province romaine, fit effacer dans le temple l'inscription profanatoire que lui-même y avait fait mettre et y fit offrir les sacrifices prescrits par la Loi.

Ponce Pilate, qui avait introduit furtivement et nuitamment à Jérusalem les enseignes romaines ornées des images impériales, fut contraint de les en faire sortir, par la fermeté inébranlable du peuple hébreu, qui déclara vouloir plutôt mourir que de souffrir une telle profanation. La même énergie l'obligea d'enlever de son palais des boucliers d'or consacrés à Tibère.

Les étendards de la légion romaine n'entraient à Jérusalem que voilées, afin de ne pas choquer les yeux des Juifs par la vue des images des empereurs. De plus, pour que les Juifs n'eussent pas la douleur de suivre ces enseignes païennes, l'habile Rome les dispensa du service militaire.

C'est qu'elle avait appris à connaître le courage invincible des adorateurs du Dieu unique.

Un jour, le gouverneur de Syrie, Pétrone, avait reçu de son maître Caïus Caligula, ce fou couronné, l'ordre de placer dans le temple de Jérusalem sa statue, pour

qu'elle y fût, comme dans tous les temples païens de l'empire, l'objet d'un culte divin. Mais les Juifs résistèrent avec une énergie inébranlable, et Caligula dut renoncer aux honneurs divins dans la Judée. C'est en cette circonstance que tous les Juifs, hommes, femmes et enfants se rassemblèrent sans armes autour du Temple pour lui faire un rempart de leurs corps ; que le gouverneur, furieux, les fit cerner par ses soldats et menacer de les massacrer tous s'ils ne se retiraient à l'instant ; et qu'eux tous, se jetant par terre, s'écrièrent : « Nous sommes prêts à mourir, plutôt que de laisser profaner notre sanctuaire ! » Le gouverneur dut renoncer à son impie projet, et les Hébreux n'eurent pas à sacrifier leur vie ; mais, ils avaient donné la mesure de ce qu'ils sauraient faire pour défendre la pureté de leur doctrine, à l'altération de laquelle ils préféraient la mort.

Ils moururent, en effet, pour leur foi et pour leur patrie, lorsque les Romains leur livrèrent une guerre à outrance. — La nation en masse tomba dans une lutte terrible, après une résistance longue et sublime, et après avoir repoussé avec indignation toutes les offres du vainqueur qui admirait leur bravoure et qu'effrayait leur désespoir. « Nous avons juré, disaient-ils, de ne jamais nous rendre, tant que nous pourrons tenir une épée et qu'il nous restera une pierre pour nous couvrir ! » (70 de l'Ère chr.) Combat suprême, où la gloire fut pour les vaincus et l'humiliation pour les vainqueurs ; car, ceux-ci donnaient leur vie pour contenter leur soif de conquête et de domination, tandis que ceux-là l'offraient en sacrifice à l'idée sainte d'un Dieu unique, créateur et providence du monde, idée sublime, dont ils

étaient les dépositaires et qu'ils voulaient sauver à tout prix !

O nobles martyrs de l'Unité de Dieu ! vous êtes tombés en héros sur le champ de l'honneur, mais, votre étendard sacré n'a point roulé avec vous dans la poussière ! Il a flotté sur vos ruines, comme tenu par une main invisible et mystérieuse, pour célébrer votre immortelle défaite et pour flétrir le honteux triomphe de vos tyrans !

Aussi, trois quarts de siècle après votre glorieux dévouement, ce même étendard conduisait-il au combat vos dignes enfants, à leur tour redoutables au despotisme romain et qui, comme vous et pour la même cause, surent mourir en héros, tandis que leurs vainqueurs se couvraient de honte et s'attiraient, par leurs actes odieux, le mépris des siècles à venir.

Croirait-on qu'un des plus grands docteurs dont s'honore la synagogue, l'illustre Akiba, qui avait soufflé l'insurrection terrible conduite par le fameux Barkokéba, — insurrection qui vint désastreusement aboutir à Bither, où après trois ans et demi de résistance, elle fut étouffée dans le sang par le bras d'un des plus grands capitaines du monde, par Jules Sévère, — croirait-on qu'il fut par les ordres d'Adrien et par les soins du cruel Rufus, ignominieusement châtié comme un criminel avec neuf autres docteurs de la Loi, ses fidèles disciples, sur lesquels la cruauté romaine s'exerça avec un infâme plaisir !

O héros du Judaïsme ! O saints martyrs ! Nous vous saluons avec respect à dix-huit cents ans de distance, et jusqu'à la fin des siècles votre souvenir sera pour les enfants d'Israël un objet de religieuse admiration ! Pour la gloire du Dieu unique, vous avez supporté les

plus affreuses tortures, vous avez été tour à tour égorgés, écorchés, massacrés, et, à votre dernier soupir, pour toute plainte, vous avez rendu hommage au Dieu d'Israël, en proclamant son éternité, sa providence et son unité : « Ecoute, ô Israël, l'Éternel notre Dieu est l'Éternel unique ! »

Israël vous a entendus ! A travers les siècles votre voix a retenti dans les cœurs de vos disciples, et vos dernières paroles se sont échappées, hélas ! plus d'une fois, du fond des cachots et du haut des bûchers !

Au moyen-âge, ce n'est plus par dizaines que l'on égorge, que l'on brûle les fidèles serviteurs du Dieu unique, c'est par milliers, c'est en masse ! Oui ! plus d'une place publique de l'Europe, de l'Espagne surtout, ont été le théâtre d'affreuses hécatombes juives, où, au milieu du sang qui coulait à flots et à travers les flammes qui éclairaient les airs, on entendait ce cri sublime qui flétrissait les bourreaux et qui exhortait à de nouveaux martyres : « Ecoute Israël, l'Éternel notre Dieu est l'Éternel unique ! »

Unité de Dieu ! cri de notre ralliement, mot de notre mission, secret de notre force invincible, de notre immortel avenir !

Doctrine pure, dont l'enseignement moralisait nos foyers et faisait trouver à nos pères, dans la sainteté de la famille, cette fidélité à la foi des aïeux, qui nous a conservés jusqu'à ce jour, et qui nous a fait survivre à tous nos oppresseurs !

III

Dieu et la famille, telles étaient les deux sources bénies où Israël, dans ses malheurs, puisait ses consolations et ses espérances

« Honore ton père et ta mère ! » avait dit l'immortel décalogue, et ce commandement, — que n'enseignent ni la loi indoue, ni la loi égyptienne, dont pourtant les critiques modernes veulent faire les uniques modèles de la loi mosaïque — ce commandement, qui, à lui seul, suffirait à assurer la gloire de notre divin législateur, donnait aux hébreux une supériorité morale sur toutes les nations et explique parfaitement leur admirable vitalité !

Il est incontestable que c'est à ce grand sentiment de famille, qu'Israël a dû la conservation de la pureté de ses mœurs et de la pureté de sa foi ; double sauvegarde de la vie, double rempart contre lequel viennent se briser toutes les puissances de la terre.

Grâce à ce sentiment moralisateur, les tentatives de prosélytisme et de corruption ont constamment échoué contre la race unitaire, et de même que les fils se dévouaient au supplice pour ne pas être indignes de leurs pères, de même les femmes et les filles se dévouaient à la mort pour ne pas laisser souiller leur vertu.

On raconte que la femme d'un illustre docteur du X[me] siècle, de Moïse fils de Hanoch, venant avec lui de Babylonne en Espagne et jetée par la tempête sur les côtes italiennes, tomba avec son mari dans les mains de l'amiral musulman Ibn-Roumanhir, et que, excitant la convoitise du chef immoral du navire sur lequel elle était emportee et épouvantée par le danger que courait sa pudeur, elle se déroba à la lubricité de l'infâme pilote, en se précipitant dans les flots !

O vertu de nos femmes et de nos filles ! que d'actes héroïques n'as-tu pas accomplis dans l'ombre, à ces époques néfastes, où la loi du plus fort ne respectait ni la voix du cœur, ni celle de la conscience, ni celle des

sentiments délicats et sacrés qui sont l'apanage de la nature humaine et qui font l'ornement de la famille israélite !

C'est que la loi mosaïque s'était adressée aussi bien à la femme qu'à l'homme ! « Ainsi tu diras à la maison de Jacob, — aux filles de Jacob, expliquent nos sages. Ainsi tu annonceras aux fils d'Israël ! » avait dit l'Eternel à Moïse.

C'est que la femme, comme l'homme, était tenue de s'instruire dans la loi sinaïque, dont la lecture devait se faire publiquement tous les sept ans devant le peuple réuni, hommes, femmes et enfants.

C'est, enfin, que la femme avait, comme l'homme, son égale part de responsabilité dans l'accomplissement des grands devoirs de la vie sociale, religieuse et morale, et que, comme lui, elle savait ne pas y faillir.

« Ecoute, mon enfant, l'instruction de ton père et n'abandonne pas la loi de ta mère ! » répétait-elle, soir et matin, à ses enfants en bas âge, dont l'éducation lui fut toujours confiée.

Education tendre et vigoureuse à la fois, elle a maintenu à la hauteur de son apostolat Israël qui n'a cessé, pendant sa dispersion, de garder pieusement le dépôt sacré des vérités éternelles, dont Moïse lui avait remis le flambeau pour en éclairer le monde.

Telle a été la mission d'Israël jusqu'à l'ère moderne ; tels ont été ses devoirs.

Ont-ils changé de nos jours ? Celà ne saurait être.

La doctrine et la morale du Mosaïsme dont le Décalogue est l'admirable sommaire, sont de tous les lieux et de tous les temps. Elles sont éternelles comme la sagesse qui les a proclamées par l'organe de son fidèle interprête.

Donc, le peuple hébreu qui devait en être la complète expression, aux temps antiques, pour réagir contre les erreurs du paganisme ; au moyen-âge, pour résister au débordement du fanatisme et de la barbarie et sauver la société de leur influence délétère ; à la renaissance, pour protester en faveur des droits imprescriptibles de la raison et de la conscience et susciter même à leur insu, ces grands génies qui, par leurs travaux et par leur hardiesse, ont préparé la révolution sociale du dernier siècle, dont nous récoltons les heureux fruits, le peuple hébreu n'a point cessé d'accomplir son mandat.

IV

D'ailleurs, à notre époque, la doctrine unitaire n'éclaire pas encore tous les esprits et la morale biblique n'a pas encore échauffé tous les cœurs.

Erreurs fondamentales sur la Divinité, sur son essence, sur ses attributs, sur ses rapports avec l'univers et l'humanité ;

Sophismes dangereux sur la nature de l'homme, sur sa place parmi les êtres, sur sa mission, sur sa destinée, sur son libre arbitre, sur sa responsabilité, sur son immortalité ;

Athéisme, matérialisme, scepticisme ; et, comme conséquences inévitables, abaissement de l'idéal, égarement de l'esprit, oubli de Dieu, orgueil de l'homme, trouble du sens moral, défaillance du devoir ; relâchement des mœurs, affaiblissement des liens de famille, violation de la sainteté du foyer, violation du respect dû au père et à la mère, de la fidélité conjugale, du dévoue-

ment fraternel ; soif des honneurs et des vains titres ; ardeur d'acquérir rapidement la fortune, les hautes positions, et à tout prix, et sans égard pour le prochain, plus modeste, que l'on ne craint pas d'écraser sous les pieds ; règne de l'envie, de la jalousie, des injustes rivalités, de l'aveugle et folle ambition , ravages des haines, des rancunes, des vengeances ; guerres, guerres sourdes et occultes entre les individus qui s'entre-déchirent et se rendent la vie amère, guerres éclatantes et meurtrières entre les peuples, transformés en troupeaux de bêtes féroces qui se massacrent, se dévorent et s'anéantissent !

Oh ! comme l'humanité est encore bien loin de l'idéal d'instruction, de moralité, de concorde et de fraternité, que Moïse lui a offert, il y aura bientôt quatre mille ans, en déposant dans les mains d'Israël le drapeau du monothéisme, drapeau majestueux sous les plis immenses duquel viendront un jour s'abriter tous les peuples ! Et combien Israël, qui est, en quelque sorte, l'incarnation continuelle de l'œuvre du grand Maître, combien doit-il se pénétrer de son apostolat glorieux et lui rester fermement fidèle, afin de réaliser à travers les siècles, les desseins qu'a formés sur lui la Providence, et d'être ainsi digne de l'héritage sacré qui fait sa gloire et sa grandeur ! Patrimoine intellectuel et moral qui doit être pour Israël le phare qui éclairera sa marche ascendante vers l'avenir, et pour l'humanité la lumière qui la guidera vers le bien-être, la moralisation et le bonheur.

Tel est le double caractère universel de l'œuvre de Moïse, œuvre impérissable qui lui assure à tout jamais l'amour et les respects du peuple hébreu, l'admiration

de tous les hommes et la reconnaissance de la postérité la plus reculée.

Mais, comment s'acquittera-t-il aujourd'hui de son apostolat providentiel qui consiste toujours à réagir contre les erreurs contemporaines, si ce n'est en travaillant, à la fois, à dissiper les erreurs et à relever le niveau moral de l'humanité ?

Telle est désormais notre double mission moderne.

Le meilleur moyen de l'accomplir, c'est assurément de nous éclairer, de nous moraliser nous-mêmes.

L'exemple fut toujours la plus efficace des leçons.

V

D'ailleurs, l'instruction et la moralisation sont traditionnelles en Israël. Moïse a voulu que, grâce à sa loi, « notre intelligence et notre sagesse éclatassent aux yeux des peuples ». Du haut du Sinaï, en présence de tout Israël, il promulgua cette loi immortelle, faisant ainsi à tous, hommes et femmes, le devoir de la connaître et de la pratiquer. Il a voulu également que tous, sans exception, sanctifiassent leur vie, et il leur a dit, à tous, au nom de l'Être suprême : « Soyez saints, car je suis saint. »

Son dessein était de former « un royaume de pontifes, une nation sainte », — « un peuple sage et intelligent », — « une société aux mœurs irréprochables et pures », — « des hommes sains de corps, d'esprit et de cœur. » Et ses lois sont admirablement faites pour concourir à ce noble dessein. En les méditant, nous répondrons donc à la pensée de notre grand maître, comme aussi en

nous instruisant dans toutes les sciences qui ennoblissent et enrichissent l'intelligence, nous répondrons à la recommandation de nos docteurs.

Nos sages prisaient haut la science ; pour eux, le savoir faisait la vraie noblesse. Les membres du Sanhedrin devaient être instruits dans toutes les sciences. L'étude de la loi était un égal devoir pour tous ; elle était au dessus de tout ; la jeunesse ne pouvait être distraite de cette étude, fût-ce même pour bâtir le sanctuaire. (Schabat 119.) Quiconque s'en occupait était dispensé de tout sacrifice et de toute cérémonie religieuse (Menahot 110.) A leurs yeux, un enfant naturel, instruit, était supérieur à un grand pontife ignorant (Horaïot) ; un païen versé dans la loi était autant qu'un grand prêtre (Sanhedrin 59), (Aboda-zora 31) ; à sa rencontre, on bénissait Dieu d'avoir communiqué une partie de sa sagesse aux mortels. (Bérachot 58).

Et il ne s'agissait pas seulement des hommes, l'instruction des femmes était aux yeux des sages d'un prix égal : elles étaient admises à leurs leçons ; ils recevaient même de leur bouche des interprétations de la loi.

Pouvait-il en être autrement ? La femme, selon le Judaïsme, compagne de l'homme, son complément, son égale, la directrice de ses enfants, leur formatrice, aurait-elle pu rester dans une dangereuse ignorance ?

D'autre part, sans instruction, comment aurait-elle pu se sanctifier, selon la volonté de l'Éternel ?

Se sanctifier, n'est-ce pas s'élever vers l'Être parfait en contemplant ses œuvres irréprochables où règnent la sagesse, l'harmonie, la bonté et l'amour, et en méditant sa loi, où se trouvent les principes de la piété, de la pureté, de la vertu, où se trouvent les règles de la

famille et de la société, règles qui doivent diriger Israël dans l'accomplissement de son apostolat séculaire, où la femme joue le plus grand rôle par l'éducation fondamentale qu'elle donne à ses enfants?

La connaissance des lois divines et naturelles; religieuses et morales, sociales, individuelles et hygiéniques, n'est-elle pas indispensable à la femme comme à l'homme ?

Dans cette salutaire connaissance, nous devons puiser la vie ; la femme, comme l'homme, n'est-elle pas appelée à vivre par le Créateur ?

« Comment ! s'écrient nos docteurs, les hommes chercheraient, dans la loi, le secret de la vie présente et de la vie future, et les femmes n'auraient-elles pas ce même droit ? » (Kidouschim 54).

Mais, c'est pour elles un droit primordial, et, par conséquent, un devoir sacré.

La femme, comme l'homme, descend du rang où la Providence l'a placée, si elle ne cultive ses facultés intellectuelles et morales, et la femme israélite, particulièrement, en restant dans l'ignorance, manque pour sa part à la mission d'Israël et se prive de la félicité promise à ses efforts. « La suprême récompense est réservée à la femme qui s'instruit ! » enseigne Maïmonide, à la suite de nos principaux docteurs (Rambam, Hilchoth-Thora I. 13).

VI

Combien cette mission nous est-elle facilitée de nos jours, où l'humanité se réveille et demande à grands cris la lumière !

Les hommes qui sont à la tête du mouvement intellectuel de notre époque, font des efforts prodigieux, surtout en France, pour répandre le goût des sciences historiques, littéraires et pratiques, dans toutes les couches de la société. Publications pour l'instruction de la famille, bibliothèques communales et populaires, cours publics pour la jeunesse des deux sexes, conférences pour les esprits plus sérieux, ce sont là des signes certains d'une régénération sociale appelée à produire les plus heureux fruits. A nous qui portons en mains le flambeau de la vérité depuis bientôt quarante siècles, et qui l'avons porté bravement à travers les ténèbres de l'antiquité et les ombres du moyen-âge, à nous de seconder ardemment leurs beaux efforts. Notre foi, sachons-le bien, ne craind pas la lumière ! Bien au contraire, elle la réclame. Notre doctrine est celle de la plus pure philosophie, de celle qui cherche Dieu dans les phénomènes de la nature et qui le trouve au sommet des grandes lois de la science, de l'histoire et de la conscience universelle. Notre morale est celle de tout cœur droit, pur, charitable, généreux et compâtissant, et répond aux aspirations les plus saintes de l'humanité : elle est digne en tous points de la doctrine rationnelle qui lui sert de fondement.

Donc, point de crainte pour notre croyance. Elle n'a qu'à gagner à la diffusion des lumières qui éclairent les esprits, font disparaître les préjugés, dissipent les erreurs, moralisent l'humanité.

Entrons donc sans scrupule dans cette sainte ligue de l'instruction qui travaille au triomphe des idées éternelles et sublimes, dont nous sommes les infatigables propagateurs. Hommes et femmes, donnons-lui notre appui : conduisons nos enfants, nos filles comme nos fils,

aux savantes leçons de ces dignes professeurs de l'Université que la raison dirige et qui s'élèvent au-dessus des considérations d'une autre époque : leur parole est celle de la science honnête, elle mérite de nous avoir pour auditeurs ; elle est celle de la moralisation, elle est la nôtre, et elle ne saurait, conséquemment, nous trouver indifférents.

La moralisation n'est-elle pas la seconde partie de notre apostolat moderne, celle par laquelle nous devons réagir contre l'immoralité du siècle, de même que par la première nous devons réagir contre son ignorance religieuse.

« Soyez saints, car je suis saint ! » telle est, nous l'avons dit, la règle fondamentale de nos actes, qu'ils regardent notre personne, notre famille, nos semblables, la patrie ou l'humanité. La sainteté, la perfection, tel est le but sublime auquel nous devons aspirer de toutes les forces de notre âme ; nous devons toujours avoir les yeux fixés sur ce divin modèle, afin de nous rendre dignes du nom sacré, ineffable, de l'Éternel qui s'est attaché à notre race, qui repose sur nous, et dont nous devons réaliser le règne adorable sur la terre. Rappelons nous que notre mission est à la fois d'émanciper les esprits des ténèbres de l'ignorance et les cœurs des étreintes de la méchanceté, et que rien ne hâtera mieux cette émancipation universelle que le règne céleste qui n'est autre chose que celui de la justice et de la vérité.

VII

Ce règne est loin de nous encore, sans doute ; mais il viendra, ayons-en l'espérance ! Nos prophètes nous

l'ont tous promis, nos pères n'ont cessé d'y croire et de travailler à son avènement au prix des plus sublimes sacrifices.

Mais, depuis près d'un siècle n'apparaît-il pas à l'horizon comme un soleil qui s'annonce majestueux et resplen dissant, devancé, à travers les ombres du crépuscule, par les œuvres admirables des Rousseau, des Voltaire, des d'Alembert, et par les discours humanitaires des Grégoire, des Mirabeau, qui lui ont ouvert si merveilleusement la voie !

Le long chemin qu'il a fait dans les esprits et dans les cœurs, depuis la révolution moderne, nous rassure sur son avènement définitif.

Du courage donc, ô enfants d'Israël, du courage dans l'accomplissement de notre double mission qui aura pour résultat définitif de répandre sur l'humanité les splendides lumières de la vérité et les exquises douceurs de la charité, les bienfaits incomparables de la concorde et de la paix : rayonnements bénis de la croyance unitaire qui élèvera tous les cœurs vers l'adoration du Dieu unique, dont l'amour immense embrassera également tous les peuples.

Unité de Dieu dans l'Univers, unité des hommes, ses créatures, par la concorde et la charité, sur la terre ; tel sera le futur étendard du genre humain. C'est là, depuis longtemps, le nôtre !

Tenons-le d'une main inébranlable, et, un jour, quand notre mission sera accomplie, nos arrière-neveux, fidèles à notre foi, iront le planter au sommet du mont Sion, d'où il étendra ses plis immenses sur tous les hommes, placés ainsi à l'ombre et sous les bénédictions de l'Eternel.

Et alors, selon la prédiction du Rabbi Johannan-

Ben-Zaccaï (Sanhedrin, 91), tous les prophètes, voyant la réalisation de leurs paroles, entonneront un glorieux cantique en l'honneur du Créateur unique de tous les hommes, réunis en une seule famille par la fraternité universelle, et toutes les voix de la terre, dans un harmonieux accord, feront monter ensemble vers leur Père céleste, leurs actions de grâces, pour proclamer et pour glorifier son règne éternel !

« Les peuples changeront leurs épées en serpes et leurs boucliers en bêches, et ils ne porteront plus leurs armes les uns contre les autres. » (Isaïe II 5. I)

« La terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel. » (Habakouk.)

« Et l'Éternel sera un, et son nom sera un. » (Zacha-
« rie).

« Et la montagne sainte aura la sainteté du saint
« des saints, la ville de Jérusalem celle de la mon-
« tagne sainte, le pays de la Palestine celle de la
« ville de Jérusalem, et la terre entière celle de la
« Palestine : car, tous les peuples serviront Dieu en
« esprit et en vérité ! » (Midrasch).

LE DÉCALOGUE

Son Application au Peuple Hébreu et à l'Humanité

> « La loi que Moïse nous a
> « ordonnée, est l'héritage de
> « la communauté de Jacob. »
> (DEUT. XXXIII, 4).

I

D'après une légende antique, rapportée par le Talmud (Schabbath 88, b.) au nom du Rabbi Josué-Ben Lévi, Moïse, appelé vers les régions élevées, pour recevoir la loi, y fut accueilli par les plaintes des anges, messagers de Dieu.

— « Maître du monde, dirent-ils au Saint-béni-soit-il, que vient faire parmi nous cet enfant de la femme ?

— « Il vient pour recevoir la loi, leur répondit le Divin Maître.

— « Maître du monde, s'écrièrent-ils alors, ce trésor, gardé soigneusement dans ton sein, objet de tes continuelles délices, tu veux le livrer aux mains d'une créature de chair et de sang ! Quelle est donc la valeur de

cet être infime, pour que tu daignes penser à lui, de ce fils de l'homme, pour qu'il occupe ta sollicitude ? O Eternel, notre maître, ton nom tout-puissant est révéré sur la terre, mais combien ta majesté est immense dans les cieux, dans cette demeure infinie, bien plus digne de posséder le trésor de ta loi que la terre, cette humble habitation des faibles mortels ! »

A ces mots, le Saint-béni-soit-il dit à Moïse : réponds-leur toi-même !

Moïse dit à Dieu : Maître du monde, je crains qu'ils ne me consument par le souffle de leurs lèvres !

— « Abrite-toi sous le trône de ma gloire, lui dit alors le Créateur, et réponds-leur sans crainte !

Moïse encouragé par le Tout-Puissant, osa proférer ces paroles :

— « Maître du monde, dans la loi que tu donnes aux enfants d'Israël, n'est-il pas écrit :

— « Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai tiré du pays d'Égypte ? — Messagers divins, avez-vous été les esclaves de Pharaon ? Quel sens ces paroles ont-elles donc pour vous ? . . .

« Maître du monde, n'est-il pas écrit dans ta loi : Tu n'auras point d'autre Dieu que moi ?

— « Messagers divins, êtes-vous mêlés aux idolâtres, pour que ce commandement puisse vous concerner ?

— « Maître du monde, n'est-il pas écrit dans ta loi : Tu ne proféreras pas en vain le nom de l'Éternel ton Dieu ?

— « Messagers divins, quel est le commerce qui existe entre vous, pour que vous ayez besoin d'un commandement qui vous défende un faux serment au nom de Dieu ?

— « Maître du monde, n'est-il pas écrit dans ta loi : Souviens-toi d'observer le jour du Sabbat ?

— « Messagers divins, êtes-vous soumis à des travaux, pour qu'il soit nécessaire de vous ordonner le repos ?

— « Maître du monde, n'est-il pas écrit dans ta loi : Honore ton père et ta mère ?

— « Messagers divins, avez-vous père et mère, pour avoir besoin que l'on vous prescrive de les honorer ?

— « Maître du monde, n'est-il pas écrit enfin dans ta loi : tu ne commettras ni homicide, ni adultère, ni vol, ni faux témoignage, ni convoitise ?

— « Messagers divins, l'envie, la débauche, l'esprit du mal, font-ils parmi vous leurs ravages, pour qu'il faille une loi qui les flétrisse à vos yeux ?

« Moïse avait fini de parler. Les anges convaincus par son discours, s'inclinèrent de respect et rendirent hommage au Saint-béni-soit-il ! »

Sous cette légende merveilleuse, se cache un sens profond qui ne saurait nous échapper.

Le célèbre docteur, pose, sous une forme éminemment poétique, le véritable caractère de la loi divine, son application particulière au peuple hébreu, et, comme conséquence naturelle, à l'humanité entière

Développons sa pensée.

II

La loi divine est un effet de la bonté suprême, c'est l'adorable expression de la volonté du Créateur, qui, après avoir donné l'existence à l'homme, lui trace, par

des règles infaillibles, le sentier de la vertu et du bonheur.

L'homme, doué de la liberté d'action, — liberté qui fait sa grandeur — devait nécessairement trouver sur sa route, une lumière inextinguible qui l'éclairât et le guidât vers sa destinée ; sinon, il eût été condamné à marcher au hasard, dans les ténèbres, dans l'aveuglement ; sa liberté eût fait son supplice ; force incessamment agissante, elle eût été sans objet ; elle eût agité violemment et vainement la pauvre créature humaine, qui se serait épuisée dans des efforts inutiles et qui serait morte dans le désespoir, maudissant un don funeste, jalouse du sort de la brûte sans liberté, mais aussi sans tourment.

Le Créateur n'avait pas voulu que l'homme fût ainsi un être incomplet, malheureux.

A côté de la liberté et du sentiment, il avait placé en lui un don non moins précieux, l'intelligence, faculté directrice qui achève l'homme, qui en fait un être admirable, apte au perfectionnement, capable de s'élever aux plus hautes conceptions, à la contemplation des plus saintes idées, des types les plus purs, et de les prendre pour modèles.

La sagesse suprême ne pouvait avoir favorisé sa créature de prédilection du sens intellectuel et moral, de l'intuition du bien, du beau et du vrai, de la perception des choses divines, sans accorder à ce sens exquis, les objets éternels, nécessaires à sa satisfaction.

C'eût été dire à l'homme : je te donne l'intelligence pour que tu puisses t'élever vers moi et recevoir les rayonnements de mon être, mais, tu feras de vains efforts, tu n'arriveras jamais à contempler les beautés auxquelles je veux que tu aspires !

C'eût été encore le condamner à la souffrance et lui faire, par l'intelligence, un don funeste et trompeur ! . .

Notre divin père n'est pas le tyran de ses enfants. En nous appelant sur la terre pour nous faire conquérir le bonheur, il nous en a fourni les moyens infaillibles.

Ces moyens, nous les portons tout d'abord en nous-mêmes. Les nobles inspirations de notre cœur et les lumières pures de notre raison, sont autant d'expressions de la volonté suprême, qui doivent nous diriger, nous soutenir, nous élever vers Dieu.

C'est la loi de la conscience, où la voix divine retentit sans cesse, comme encouragement, comme avertissement, comme récompense, comme expiation !

C'est cette loi infaillible qui dut guider l'humanité à travers les premiers siècles de son existence, jusqu'au jour marqué par la Providence pour donner aux hommes, par le peuple hébreu, une charte immortelle.

Le jour solennel de la promulgation de cette charte, avait été fixé sans doute, de toute éternité, dans les desseins impénétrables du Créateur.

Aussi n'oserions-nous point nous demander pourquoi vingt-six générations s'étaient écoulées sans que l'immortelle charte eût été révélée à l'humanité.

Notre faible intelligence serait impuissante à répondre. Humilions notre raison et soyons glorieux, nous, enfants d'Israël, d'avoir été désignés, pour apporter au monde le céleste trésor.

Trésor inappréciable, dont la sainteté fait imaginer au pieux docteur une scène dramatique parmi les anges, qui demandent à Dieu de ne point les priver de la contemplation de sa loi, de ne point surtout la confier à l'homme, à cet être rempli de faiblesses, incapable d'en faire la règle absolue de sa conduite sur la terre.

Cette prière des esprits purs offre à Moïse, selon la légende, l'occasion de définir le véritable caractère de la loi, et de leur démontrer qu'elle n'est point faite pour des êtres impeccables comme eux, à l'abri de toute perversité morale, mais bien pour la créature humaine, exposée aux défaillances de la chair et du sang, soumise aux luttes de la vie, aux écueils de ce bas séjour, et avant tout, pour les fils d'Israël, dépositaires de cette loi, choisis par la Providence qui les a fait passer par l'oppression, dont elle les a délivrés, et qui les a conduits au sein de l'idolâtrie pour qu'ils l'extirpent de la terre.

Tel est le caractère donné à la loi, dont le Décalogue est le sommaire.

Sans nous arrêter à son inutilité pour les anges, dont parle la légende, et dont la nature, d'ailleurs, ne nous est point suffisamment enseignée, nous devons reconnaître que le caractère que Rabbi Josué Ben-Lévi donne à la loi, caractère dont il prête la définition à Moïse, aux pieds du divin trône, est bien celui qui lui convient, celui que la raison ne saurait s'empêcher d'admettre.

III

Les esprits forts, ceux qui poussent l'orgueil scientifique jusqu'à nier toute intervention divine dans les affaires de la terre, ne peuvent contester que la loi, dont le Décalogue est la plus haute expression, est d'une application salutaire pour le peuple hébreu ainsi que pour l'humanité.

L'histoire, qu'une tradition vénérable nous a conservée, est là pour nous apprendre qu'Israël, écrasé sous une tyrannie odieuse, fut délivré par la Providence dont la justice éclatait majestueuse et souveraine.

Le peuple, ainsi rendu à son indépendance, ne devait-il pas être le plus apte à comprendre qu'un Être suprême veille sur les nations, pour les juger, pour les bénir ou les châtier selon leurs actes ? ne devait-il pas être le mieux formé à se soumettre à la domination du céleste défenseur de l'opprimé, du Maître infaillible dont la volonté doit être la règle de nos droits et de nos devoirs ?

« Je suis l'Eternel ton Dieu qui t'ai tiré du pays d'Égypte, du séjour de l'esclavage ! »

C'est moi qui ai brisé tes fers, qui t'ai fait sortir de l'oppression, moi l'Éternel, ton Dieu, ton père, ton protecteur, ton libérateur ! Mais, si je t'ai fait rendre la liberté, ce n'est point pour que tu te soumettes à de nouveaux tyrans, ni pour que tu te livres aux écarts de ta libre action ; tu retomberais sous d'odieuses oppressions, ou tu serais victime de ton indépendance déréglée ! Pour marcher sûrement dans la vie, pour suivre ta route dans l'humanité, il te faut un guide, dont la loi soit ta règle immuable et dont l'amour soit ton infatigable soutien !

Ce guide, sera moi-même, moi seul !

Moi seul ! Israël sortait d'un pays d'idolâtres. En Égypte, on adorait les astres, on adorait les animaux. Les créatures les plus grossières, les plus matérielles, les plus impuissantes, y recevaient un culte abrutissant pour les Egyptiens qui y perdaient le sens moral.

Au pays de Canaan, où Israël était conduit, la même épidémie intellectuelle et morale faisait ses ravages. La Palestine cherchait son idéal, sa poésie, son Dieu, dans

le poisson, symbôle de la fécondité, ou bien encore dans la colombe, symbôle de l'amour. Le temple de Dagon et celui d'Astarté étaient consacrés, l'un aux habitants des eaux, l'autre, aux habitants des airs. Dégradation humaine qui avait pour conséquence inévitable la cruauté érigée en culte à côté du temple de la dépravation ! Tandis que la déesse Astarté présidait à la débauche, le dieu Moloch présidait à la barbarie. Auprès d'Astarté, les sentiments de la pudeur, de la décence, de la pureté, du respect de soi-même, étaient complètement étouffés ou pervertis ; auprès de Moloch, ceux de la pitié, de l'humanité, de la nature, du plus touchant, du plus profond, du plus grand des amours, celui du père et de la mère pour leurs enfants, étaient refoulés, écrasés au nom d'une affreuse divinité !

Ici, les pères et mères brûlaient leurs enfants ; là, les vierges timides sacrifiaient leur innocence !

C'est au désert, au lieu qui sépare l'Égypte de la terre de Canaan, que la parole divine se fait entendre à Israël.

Cette parole, expression de la sagesse éternelle, pouvait-elle ne pas éclairer le peuple qu'elle voulait former? pouvait-elle ne pas l'abriter à la fois contre la dégradation égyptienne et contre la dégradation des peuples cananéens ?

Mais, sans une parole puissante et souveraine, sans un avertissement majestueux, redoutable, dont l'influence dût s'imprimer jusque dans les profondeurs de l'âme, pour la tenir constamment éveillée, sur ses gardes, que serait devenu ce peuple, encore informe, encore ébloui par sa délivrance prodigieuse ? que serait-il devenu, surtout, une fois entré sur le sol cana-

néen, au milieu des séductions païennes qui allaient l'entourer de toutes parts ?

Si, malgré la loi, malgré ses préceptes et ses avertissements, les enfants d'Israël ont failli mille fois et dans le désert et dans la terre promise, combien eussent-ils été incapables de soutenir leur mission, si la bonté divine n'avait pris soin de leur en faire connaître la sainteté et la grandeur !

Ta mission est celle de tes patriarches ; comme eux, tu dois t'élever au-dessus de la dégradation universelle et conserver ta noblesse.

Comme eux, tu dois proclamer en face de l'idolâtrie, ma providence et mon unité.

Pour cela, n'oublie point que je suis le seul Créateur, l'unique Maître de l'Univers. C'est ma volonté qui a produit tous les êtres et qui a placé en eux la force qui les anime.

S'il y en a qui t'étonnent par leur grandeur, par leur puissance, par leurs bienfaits, sache qu'il les tiennent de ma main, bienfaisante pour toute la nature, bienfaisante surtout pour la créature humaine, à la domination de laquelle j'ai soumis tous les êtres.

Car, l'homme est le roi de la création, et c'est de moi qu'il tient sa royauté.

Aussi, tes hommages ne doivent-ils s'adresser qu'à moi seul.

« Tu ne dois avoir que moi pour objet de ton adoration. Ne te fais aucune image, aucune figure, soit des êtres du ciel, soit de ceux de la terre, soit de ceux qui habitent les eaux sous la terre.

« Ne te prosterne point devant aucun de ces êtres, ne les adore point !

« Ce culte insensé ferait ta dégradation.

« Et ma justice, jalouse de voir régner l'ordre dans l'Univers, châtierait ton désordre moral, et te le ferait expier, à toi, ainsi qu'à tes fils, à tes petits-fils et à tes arrière-petits fils, s'ils suivaient tes égarements !

« Mais, redoutable pour les crimes, elle sera abondante en récompenses, dont elle étendra les bienfaits jusqu'à la millième génération, jusqu'aux générations les plus reculées, si comme toi elles m'aiment et sont fidèles à mes préceptes ! »

Voilà Israël fortement prémuni contre les dangers qui l'entourent, contre les séductions qu'il doit vaincre. Le voilà tourné vers Dieu, dont la justice éternelle sera la source infaillible de son malheur, s'il est coupable, de son bonheur, s'il est fidèle !

Mais, au milieu de son adoration pour le Dieu unique, faut-il encore que rien n'altère la pureté de son culte ?

Ce culte ne réside pas seulement dans des actes d'humilité, dans de touchantes expressions de reconnaissance et d'amour.

Il réside surtout dans le but sublime que l'homme doit proposer à sa conduite. Dans nos moindres mouvements, Dieu doit être présent à notre pensée, il doit être notre direction, notre règle, notre contrôle.

Mais, Israël se gardera de faire comme les idolâtres, qui invoquaient stupidement leurs fétiches, ou leurs talismans, pour le service de leurs passions.

Dieu est la vérité suprême. Invoquer son nom pour affirmer un mensonge, c'est l'outrager, non que sa sainteté puisse être atteinte par nos outrages, mais par rapport à nous-mêmes, qui nous éloignons par là de son divin modèle, que, par surcroît d'impiété, nous dédaignons et repoussons, au moment même où nous nous tournons hypocritement vers lui !

C'est cette hypocrisie sacrilège, que la parole suprême flétrit aux yeux des enfants d'Israël, la leur défendant sous peine des terribles conséquences qu'elle entraînerait après elle.

« Tu ne profèreras pas en vain le nom de l'Éternel ton Dieu, car, l'Éternel ne laisse pas impuni celui qui profère son nom en vain. »

Le peuple de Dieu, appelé à être le représentant incorruptible de l'idée religieuse dans l'humanité, doit s'éloigner du mensonge, acte immoral qui déprave le cœur, et à plus forte raison doit-il s'éloigner du mensonge appuyé sur le nom de Dieu, mensonge impie qui invoque en faveur d'une assertion coupable le nom le plus vrai, le plus inviolable, le plus saint.

Israël doit apprendre à tous les mortels à le respecter, ce nom sacré ; qu'il commence donc par le respecter lui-même !

Mais là ne s'arrêtent pas ses devoirs.

Le souvenir de sa délivrance ne doit point quitter son cœur : il doit se rappeler constamment qu'il a été esclave en Egypte ; la vie odieuse qu'il a menée sous les fers de la tyrannie, doit toujours être présente à sa pensée, pour qu'il ne cesse d'être plein de gratitude envers son Libérateur et plein d'amour pour le servir.

De plus, au souvenir de sa délivrance, Israël doit mêler ses hommages envers la Providence qui, en veillant sur lui, en déchaînant les forces de la nature contre ses oppresseurs et en le rendant à la liberté, a enseigné aux mortels qu'après avoir créé le monde, il continue à lui prodiguer sa sollicitude, qu'il lui conserve incessamment la vie, et que ses yeux sont incessamment ouverts sur les voies de l'homme.

Ces grands principes, Israël doit les affirmer par la

célébration d'un jour consacré à la glorification du Tout-Puissant.

Ce jour doit être un jour de repos, symbôle du repos auquel l'homme indépendant peut librement se livrer, mais auquel l'esclave est arraché par la cruauté de ses tyrans.

Ce repos symbolique, nécessaire aussi à la nature humaine, pour qu'au milieu de ses labeurs, elle respire et reprenne ses forces, doit être pris après six jours de travail, terme indiqué par les six jours de la création, comme proclamation d'un Dieu créateur, éternellement occupé de ses créatures, dont il est la Providence infatigable.

Enfin, selon la tradition, ce jour, étant celui où la loi fut révélée sur le Sinaï, emprunte à cet immortel évènement un caractère sacré, qui vient se joindre à ceux qui le signalent à nos respects et que la parole divine formule en ces termes :

« Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras pendant six jours et tu feras toute ton œuvre, mais, le septième jour sera un jour de repos consacré à l'Éternel ; tu ne feras en ce jour, aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui sera dans tes portes. Car, l'Éternel a mis six jours à faire le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du Sabbat et l'a sanctifié. »

Ces quatre commandements regardent spécialement le peuple hébreu, dont la sortie du pays d'Egypte et l'entrée dans la terre cananéenne expliquent le soin du divin législateur à lui révéler ces règles éternelles, que nous venons de développer.

Le cinquième commandement qui descendit du Sinaï s'applique spécialement encore, par son sens général, à la mission d'Israël.

La génération contemporaine de la Révélation, frappée par la réalité des évènements dont elle avait été témoin, ne pouvait manquer d'y ajouter foi.

Mais, les générations futures, aveuglées par la passion ou par l'ignorance, n'auraient-elles point pu mettre en doute cette grande manifestation avec les enseignements qui en découlent ?

L'esprit d'Israël ne pouvait-il pas être un jour enclin à ne croire qu'aux choses présentes, et à repousser tout récit du passé, comme fictif et mensonger ?

Ne fallait-il pas, dès le principe, prévenir pour la Révélation un aussi désastreux naufrage, et en établir à tout jamais la croyance par une sage précaution ?

Cette précaution se trouve, inévitablement, dans le respect imposé par Dieu aux enfants pour leurs pères et mères.

» Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps ! »

Honorer les auteurs de ses jours, c'est, avant tout, croire à leur parole, accepter leurs instructions avec une foi entière, avec une confiance illimitée.

C'est l'observation rigoureuse de ce commandement, sur lequel s'est fondé le culte du foyer, auquel Israël a toujours été fidèle, qui a permis de nous transmettre, sans altération, les principes immortels qui constituent notre mission.

IV

Mais, si les cinq premiers commandements s'appliquent plus particulièrement au peuple hébreu, les cinq derniers ne regardent-ils pas aussi l'humanité entière ?

Déjà celui qui ordonne le respect du père et de la mère, dans son sens propre, est applicable à tous les hommes.

Tous les hommes, comme Israël, n'ont-ils pas auprès d'eux ces deux anges du Seigneur, qui concourent à leur existence, qui les reçoivent au seuil de la vie, et qui les prennent au berceau pour ne plus cesser de les entourer de leur sollicitude ?

Le père et la mère représentent ici bas la Divinité, et c'est pour celà, dit la tradition, que le commandement qui les concerne, suit immédiatement, sur la même table de la loi, ceux qui se rapportent au Créateur.

Manquer à son père et à sa mère, c'est manquer à Dieu : ce n'est pas seulement un crime, c'est un sacrilège, c'est tomber au plus bas de la dégradation !

Il suffit de vivre, pour être soumis à ce devoir, auquel nul mortel n'a le droit de se dérober !

Mais, également, il suffit d'être dans la societé humaine, pour que ces paroles suprêmes : Tu ne tueras point ! Tu ne commettras point d'adultère ! Tu ne commettras point de vol ! Tu ne rendras point de faux témoignage ! Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, tu ne convoiteras point sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui appartient à ton prochain ! » pour que ces paroles, dis-je, ne soient pas un vain mot.

Si les anges, selon la légende, n'ont ni mauvaise pas-

sion, ni mauvaise pensée, en est-il de même des hommes, à quelque culte, à quelque pays qu'ils appartiennent ?

Hélas ! nous portons avec nous notre faiblesse ; les plus mauvais sentiments s'élèvent en nos cœurs ; l'humanité offre les plus tristes spectacles ; tous les jours nous assistons à des outrages faits aux intérêts du prochain, à son repos, à son honneur, à sa vie ; la jalousie, la médisance, la calomnie, la débauche, la cupidité, semblent s'être donné rendez-vous sur la scène de la vie sociale, pour travailler de concert à l'œuvre du mal !

La parole divine qui retentissait, il y a près de quarante siècles, aux oreilles d'un petit peuple, ne s'adressait-elle pas aux hommes de tous les temps et de tous les lieux ?

Ah ! aujourd'hui comme alors, l'humanité peut souffrir qu'on lui défende les actes dont elle se souille journellement.

Il y a encore, malheureusement, encore, sur la terre, des assassins, auxquels la loi divine devrait arracher le poignard, en leur criant : « Ne tuez point ! »

Il y a encore des hommes dévorés par la soif de l'or, parfois, hélas ! torturés par le besoin, parfois aussi aveuglés par le fanatisme, dont la loi divine pourrait retenir le bras, en leur criant : « Ne volez point ! »

Il y a encore des hommes pervertis, sans pudeur, sans foi, que la loi divine pourrait surprendre dans leurs actes impurs, en leur criant : « Ne commettez point d'adultère ! »

Il y a encore des hommes mensongers, que la loi divine pourrait arrêter dans leur haine ou dans leur ven-

geance, en leur criant : « Ne portez point de faux témoignage ! »

Enfin, il existe encore des hommes passionnés, mais timides dans leurs honteux désirs, dont la loi divine pourrait troubler les pensées coupables, en leur criant : « Ne convoitez rien de ce qui appartient à votre prochain ! »

Moïse avait bien raison ! La loi qu'il allait puiser au sein de Dieu, n'était point faite pour les anges, mais bien pour Israël et pour l'humanité. Oui ! Nous l'avons reçue pour nous d'abord, nous avons juré de l'accomplir et d'écouter constamment ses enseignements ; mais, nous l'avons reçue également pour les hommes, nos semblables.

Le Créateur, en nous constituant, par la voix de Moïse, les pontifes de l'humanité, nous a confié le flambeau qui doit éclairer notre route, mais, aussi, qui doit rayonner sur les hommes, nos frères, pour que, par la seule contemplation de nos principes et de nos vertus, ils se joignent à notre adoration pour le Souverain ! Auteur de notre existence, et soient guidés, comme nous, par la lumière éternelle, vers notre commune et immortelle destinée !

Que cette espérance nous réjouisse et nous encourage à conserver pures, les vérités religieuses, dont nous sommes les dépositaires et les propagateurs. La loi qui les proclame, fait notre gloire et notre sagesse ; notre devoir et notre honneur nous ordonnent de lui demeurer fidèles. Nos pères ne l'ont jamais abandonnée ; comme eux, faisons-en notre unique étendard ; comme eux, disons au monde qui nous contemple et qui s'éclaire à notre flambeau : « La loi que Moïse nous a ordonnée, est l'héritage de la communauté de Jacob ! »

LE SCHEMAH

« Ecoute, ô Israël ! l'Eternel, qui
« est notre Dieu, est l'Eternel
« unique ! »

— « Tu aimeras l'Eternel,
« ton Dieu, de tout ton cœur,
« de toute ton âme et de tout
« ton pouvoir. »

I

Parmi les prières instituées par la Synagogue, la récitation du Schemah est assurément la plus importante. Composé de trois passages distincts du Pentateuque, réunis intentionnellement sous une seule formule, le Schemah est la seule partie obligatoire du rituel qui soit littéralement empruntée à l'œuvre admirable de l'immortel législateur. Ce choix des paroles du grand maître a paru aux yeux des sages d'Israël avoir un caractère tellement sacré, que la plupart d'entre eux en font remonter l'ordonnance à une révélation du Sinaï. (Berachoth).

Ceux même, parmi les docteurs, qui lui contestent le caractère d'une révélation spéciale, lui reconnaissent

celui d'une recommandation rabbinique conforme au véritable esprit du Judaïsme, et, conséquemment, respectable pour les enfants d'Israël qui ne sauraient l'enfreindre sans démériter.

Tous sont d'accord pour imposer aux fidèles la lecture du Schemah, comme un devoir rigoureux que nous sommes obligés d'accomplir deux fois par jour, le matin et le soir.

Ils fondent cette double obligation quotidienne sur un texte formel du Schemah qui ordonne de méditer la parole divine *en se couchant et en se levant* : texte qu'ils appliquent au lever et au coucher du soleil.

D'après leur explication, c'est le matin, au moment où l'astre du jour répand ses premiers feux sur la terre, et, ranimant la nature, appelle l'homme au travail ; c'est le soir, au moment où ce flambeau sublime, après avoir fait le tour de l'horizon, et se retirant de nos regards comme pour se reposer de sa course, nous invite au calme de la nuit, que commence pour nous le devoir de la lecture du Schemah, dont l'accomplissement peut avoir lieu le soir, bien avant dans la nuit, à la rigueur jusqu'à l'aurore, et le matin, pendant les premières heures du jour.

Le soir même, près de notre couche, avant de nous livrer au sommeil, nos docteurs s'accordent à nous conseiller la méditation du Schemah, conformément à une exhortation de poète sacré (Ps. IV, 5). Cette lecture doit donc être faite le matin, comme un encouragement à notre tâche, comme la règle de nos labeurs ; le soir, comme une lumière à la clarté de laquelle nous examinons et nous jugeons nos actes du jour ; et près de notre couche, comme un préservatif contre les mauvaises pensées de la nuit, comme une sauvegarde contre

les périls auxquels nous pourrions être exposés au milieu des ténèbres, enfin, comme une assurance que nous nous endormons dans les bras de notre Créateur, auquel nous confions notre âme et notre vie.

II

Cette précieuse lecture paraît tellement importante aux yeux de nos docteurs, qu'ils ont décidé que les occupations les plus nombreuses ne pourraient y faire obstacle, et qu'ils ont permis de la faire au milieu des travaux les plus matériels.

L'ouvrier, au faîte du toit qu'il construit, peut et doit réciter le Schemah tout en continuant son œuvre ; de même, le jardinier au sommet de l'arbre qu'il taille, ou dont il cueille les fruits ; de même, tout travailleur courbé sur son ouvrage : on ne lui demande qu'une seconde de recueillement pour prononcer la première phrase du Schemah, dont la pensée essentielle enveloppe toutes celles qui suivent et les embrasse dans le même recueillement.

A l'exception de celui dont une préoccupation grave et légitime absorbe toutes les idées, ou que captive une émotion profonde, imposante; à l'exception de ceux dont les moments sont pris par les affaires publiques et impérieuses, par l'enseignement de la Loi aux fidèles ou par l'accomplissement de tout autre précepte, nul n'est dispensé de la lecture du Schemah, aux heures déterminées ; nul n'a le droit de la différer, bien moins encore de la négliger. Aucune condition gênante ne pourrait d'ailleurs en limiter l'accomplissement ; chacun

peut la faire à sa manière, assis, debout, en course, en voiture, à cheval, pourvu que notre attitude soit décente et respectueuse.

Une seule condition est indispensable pour l'accomplissement de ce devoir ; c'est la propreté du lieu où l'on se trouve. Pour faire cette lecture, on doit s'éloigner de tout immondice, de toute chose impure, de toute odeur repoussante, et éviter même de voir les objets qui la produisent. Il faut surtout être propre soi-même et avoir soin, par précaution, de se laver avant de la dire.

Tout ce qui peut troubler le court recueillement nécessaire à cette lecture, est également interdit ; au moment de la faire, on est tenu d'écarter toute pensée mondaine et tout ce qui pourrait la provoquer.

Enfin, il faut non-seulement accentuer chaque mot, chaque lettre, pour que la lecture en soit distincte et pure, mais encore il faut l'entendre soi-même et surtout la comprendre : condition rigoureuse qui amène nos docteurs à permettre de faire la lecture du Schemah en toute langue, pourvu que l'on comprenne celle dont on se sert, et que l'on observe pour elle les mêmes règles que pour la langue hébraïque, afin d'éviter toute erreur de mots, et, conséquemment, toute confusion de pensées.

Un usage précieux, consacré par nos docteurs, vient se joindre à toutes ces règles traditionnelles, c'est celui de se couvrir les yeux avec la main droite, au moment où l'on prononce la première phrase du Schemah, et de tenir les yeux fermés assez longtemps pour permettre à l'esprit de s'élever aux cieux, d'en redescendre sur la terre et de se tourner vers les quatre coins du monde.

Ce pieux usage a pour but d'éloigner la pensée de toute distraction possible, et de la concentrer tout entière sur l'enseignement sublime que cette phrase renferme.

Telles sont à grands traits, les prescriptions rabbiniques touchant la lecture du Schemah, qui occupe longuement nos docteurs, et qui fait l'objet de leur attention particulière et de leur recommandation rigoureuse.

III

Que contient-il donc de si fondamental, pour avoir été ainsi signalé à notre piété continuelle, pour avoir été placé dans notre existence comme un soleil, qui, le matin, nous éclaire de sa lumière vivifiante et féconde, et, le soir, jette ses derniers rayons dans notre âme, comme pour nous rassurer contre les ténèbres de la nuit et nous promettre son prompt et bienfaisant retour ?

Il suffit de lire le texte qui nous occupe, pour en comprendre la haute valeur :

« Ecoute, ô Israël ! l'Eternel, qui est notre Dieu, est l'Eternel unique ! »

Moïse était au bout de sa carrière. Il allait quitter le peuple dont la formation lui avait coûté tant d'efforts, et dont il se séparait avec les appréhensions qu'emporte dans la tombe le père d'un fils rebelle et enclin à des vices qui le dégradent et qui doivent finir par le perdre.

Ce qui inquiétait surtout le grand Législateur, c'était la lèpre de l'idolâtrie dont il avait eu tant de peine à guérir son peuple.

Avec autant de fureur qu'en Égypte, ce fléau redoutable sévissait dans la terre promise et y faisait de terribles ravages.

L'idolâtrie la plus impudique et la plus barbare régnait dans les plaines du Jourdain, sur les montagnes de Samarie comme dans la vallée de Hinom, où l'humanité se livrait sans vergogne aux actes les plus infâmes et les plus odieux contre lesquels proteste la nature.

Les Hébreux, dans leur conquête, allaient se heurter à ce culte abrutissant, qui, en atrophiant l'intelligence, en étouffant le cœur, rendait les hommes incapables de comprendre la grandeur du devoir, la sainteté de la vertu, la lumière de la vérité.

En songeant à ces périls dont lui-même ne pourrait plus, hélas ! préserver son peuple, puisqu'il allait lui dire un dernier adieu, il chercha dans un discours suprême, à donner à ce peuple bien-aimé des forces invincibles, dans de puissantes exhortations.

Et ce fut après avoir rappelé à la mémoire d'Israël les dix fameuses paroles qui sont devenues la charte de l'humanité et qui sont la gloire incontestable de l'impérissable Législateur ; après lui avoir rappelé sa libre acceptation de la loi suprême et sa volonté unanime et solennellement exprimée de suivre la route tracée par la sagesse éternelle, de ne point s'en écarter ni à droite ni à gauche ; ce fut après lui avoir rappelé son alliance contractée au pied du Horeb avec le Créateur, le Saint-béni-soit-il, que, comme pour résumer ses longs enseignements et les graver en peu de mots dans notre âme, il s'écria, dans un transport d'amour pour son peuple et d'adoration pour Dieu :

« Ecoute, ô Israël, l'Eternel qui est notre Dieu est l'Eternel unique. »

IV

Ce seul mot exprimait toute sa doctrine et toute sa vie.

Élevé à la cour de Pharaon, Moïse, ainsi que l'affirme Hérodote, avait été certainement instruit dans toutes les connaissances des Sages de l'Égypte. Mais, son esprit précoce, enfant de l'esprit des patriarches, avait cherché vainement au milieu de toute la science des prêtres de Memphis, la solution sublime à laquelle aspirait sa haute raison. Il avait vu l'idée religieuse enfermée mystérieusement dans des hiéroglyphes, et l'Être suprême, l'Eternel, le Dieu du Ciel, le Créateur des mondes, adoré stupidement sous la forme de figurines, petites statues d'animaux plus ou moins grossiers, plus ou moins bizarres, qui, dans la sagesse égyptienne, représentaient l'Être invisible que nul œil humain, pourtant, ne peut atteindre.

Moïse avait compris l'impuissance d'une pareille religion à conduire les hommes vers leurs destinées ; d'ailleurs, le spectacle navrant de l'asservissement de ses frères se levait devant ses regards comme la conséquence logique d'une doctrine qui plaçait les plus saintes attributions de la Divinité dans des êtres inférieurs, abjects, et qui devait aboutir impitoyablement à la dégradation, au culte de la matière, de la force brutale, à l'étouffement des plus nobles aspirations, des plus purs élans, à l'esclavage, en un mot.

Indigné de voir la sagesse, tant vantée de nos jours

encore, des prêtres de l'Égypte, s'évertuer à enfermer ainsi la lumière céleste dans des statuettes d'or, d'argent ou d'argile ; à courber ainsi violemment vers la terre l'esprit humain qui a pourtant reçu des ailes pour s'envoler vers l'infini, pour contempler son divin Créateur et puiser dans cette contemplation la noblesse et la grandeur, Moïse arracha à ce contact stupéfiant son âme indépendante et honnête, et s'en alla, dans le désert, méditer sur les moyens à prendre pour sauver l'humanité, avec Israël, de cette funeste contagion.

Telle fut l'œuvre de sa vie. Le Ciel vint la seconder, comme il seconde toutes les œuvres grandes et saintes. Moïse entendit, dans les profondeurs de son âme, la voix divine qui l'encourageait dans sa tâche glorieuse, et qui lui donnait la force prodigieuse d'accomplir dans la vie d'Israël et dans celle de l'humanité, une révolution qui a porté et qui portera des fruits éternels !

C'est à ce peuple, formé par ses soins et préparé à consommer son œuvre parmi les nations, qu'il adresse ses derniers conseils, dans un langage qui devait retentir dans son cœur et se répercuter dans les cœurs de ses dernières générations, pour les avertir sans cesse et les tenir sans cesse à la hauteur de leur mission et de leurs devoirs :

« Ecoute, ô Israël, l'Eternel qui est notre Dieu, est l'Eternel unique ! »

V

Cet Être suprême, infini, dont l'existence s'impose à notre raison qui ne saurait la nier sans tomber dans un affreux délire ; cet Être, qui remplit l'Univers de sa pré-

sence, de sa sagesse, de sa puissance, de sa bonté, de sa justice ; cet Être, que notre intelligence découvre dans ses œuvres immenses dont la grandeur et les bienfaits nous pénètrent à la fois de respect et d'amour ; cet Être, vers lequel les esprits les plus incrédules ne peuvent s'empêcher de se tourner comme vers la cause des causes, vers l'Être premier auquel tout aboutit, tout converge ;

Cet Être, que les esprits obscurcis par la matière ne veulent pas reconnaître, parce qu'ils ne le trouvent pas au fond d'un creuset, au bout d'un scalpel, au terme d'une équation, et qui, cependant, est, à leur insu, la base immuable de leurs raisonnements scientifiques, qui, sans lui, n'auraient point de raison d'être, puisqu'ils ne reposeraient que sur des principes relatifs, variables, incertains, incapables par conséquent de servir d'assises à une démonstration quelconque ;

Cet Être, qui est l'axiome primordial qui sert de point d'appui à tous les axiomes ; dont ne peuvent pas plus se passer les propositions les plus simples que les plus profondes et les plus compliquées ; que nous affirmons sans cesse, parce qu'il est la règle infaillible de nos jugements ;

Cet Être, qui est parce qu'il est, sans lequel il n'y aurait point d'existence possible ; cet Être, que l'on ne peut nier sans se nier soi-même, dont l'essence est au-dessus de toutes nos dénégations, puisque nos dénégations elles-mêmes n'auraient de sens qu'en s'appuyant précisément sur son existence que nous tenterions follement de contester ;

Cet Être, qui est l'Eternel, c'est-à-dire, en lequel il n'y a ni passé, ni présent, ni avenir ; qui ne tombe ni sous le temps, ni dans l'espace ; qu'aucune limite,

aucune attribution ne saurait atteindre, et que notre raison seule arrive à concevoir, en s'élevant vers lui par la contemplation de ses œuvres ;

Cet Être, enfin, que toutes les intelligences saines et tous les cœurs droits vénèrent et adorent, c'est notre Dieu !

C'est lui qui, disposant de toutes les forces possibles, a créé l'homme, nous a créés, non point pour nous abandonner à notre sort, pour détourner les yeux de son œuvre, mais pour veiller sur nous, pour surveiller nos actes, pour nous juger, pour nous appliquer les règles infaillibles de sa justice. Car, rien ne peut échapper à ses regards qui scrutent les bons et les méchants, les puissants et les faibles, les tyrans sur leurs trônes et les victimes dans leurs cachots ; rien ne peut se dérober à sa science qui embrasse à la fois et les mondes et les siècles ; sa présence, comme son être, est partout ; de toute éternité, il assiste aux injustices des hommes comme à leurs actions équitables ; de toute éternité, il donne à chacun selon son mérite : il est notre Juge.

Donc, ô Israël, du courage et de la persévérance dans la voie de la vérité ! Notre Dieu, qui a brisé nos chaînes, châtié nos persécuteurs, affirmé d'une manière si éclatante l'exercice de sa justice parmi les mortels ; notre Dieu, qui nous a rendus à la liberté, parce qu'il ne veut pas que les frères asservissent leurs frères, parce qu'il ne veut pas qu'on courbe vers la terre des fronts qui sont faits pour regarder le ciel ; notre Dieu, qui nous a donné la lumière pour éclairer notre esprit, son feu pour échauffer notre cœur, sa loi pour être le phare de notre marche à travers la vie et à travers les peuples ; notre Dieu, qui a été et qui est notre juge, notre libérateur, notre bienfaiteur, sera toujours pour nous le

même ; il sera sans cesse près de nous pour nous surveiller, pour nous juger, pour nous défendre. N'en doutons point ! Que cette confiance nous soutienne dans l'accomplissement de notre mission qui consiste à proclamer l'unité de notre Dieu ; car, *l'Éternel notre Dieu est l'Éternel unique !*

Oui, ô Israël ! l'unité, c'est son essence, et la proclamation de cet attribut sublime, c'est la gloire de notre mission.

Tous les peuples la nient, tous l'outragent, dans leur impuissance à comprendre la cause suprême de toutes les existences ; cause suprême, dont l'essence leur est invisible, car elle dépasse infiniment l'esprit humain. Ils adorent les causes secondaires qu'ils considèrent comme autant de divinités ; ils adorent les effets de la sagesse infinie, qui sont répandus à profusion dans toute la nature, et non contents de déplacer ainsi leur adoration et de ne pas s'efforcer de l'appliquer à la cause des causes, ils la font descendre plus bas et l'appliquent aux représentations grossières et abjectes des forces multiples qu'ils découvrent dans l'Univers.

L'idolâtrie nous entoure, l'Egypte en est infectée, la terre de Chanaam en est pleine, nous sommes entre deux contagions d'égale fureur. C'est à nous de nous garder de l'une et de l'autre avec le même soin. C'est à nous de nous pénétrer profondément et d'enseigner que notre Créateur ne saurait être multiple, sans perdre toute sa majesté.

En effet, la sagesse qui se manifeste dans l'Univers, l'harmonie qui éclate dans toute la nature, la vérité qui est la règle de nos pensées, la justice qui est le contrôle unique de nos actes, la beauté qui répand ses mille reflets dans les créatures et qui est l'idéal unique de

notre admiration ; l'amour pur, sans mélange, sans relâche, qui est le type unique de nos amours terrestres ; la vertu, la sainteté qui nous dictent leur unique loi, ne sont-ce pas là autant de preuves irréfutables qu'il existe un Être ineffable, source unique de toutes les choses vraies, bonnes et belles ; de tout ce qui fait descendre en nous les émotions douces et pures ; de tout ce qui nous remplit de reconnaissance pour l'Auteur invisible de tant de bienfaits ; de tout ce qui élève nos âmes vers lui dans un effort, impuissant à l'atteindre, il est vrai, mais plein de charmes indicibles et de suaves plaisirs ?

Mais, l'Être suprême vers lequel l'étude de l'Univers et celle de notre propre nature nous font nécessairement aboutir, n'est-il donc pas l'unité absolue !

Quoi ! le spectacle de la création où des milliers d'êtres naissent, se meuvent, s'épanouissent, s'étiolent et disparaissent dans un ordre constant, admirable, dans une harmonie sublime, ne nous annonce-t-il pas un unique et suprême Auteur de toutes choses ?

Les causes innombrables qui s'enchaînent logiquement les unes dans les autres, comme autant d'anneaux d'une chaîne immense qui part du phénomène le plus infime et qui s'élève vers Dieu, ne nous annoncent-elles pas une cause unique et suprême, de laquelle toutes les autres dérivent ?

La variété infinie des individus dont le nombre défie tout calcul, et qui, cependant, se réduisent successivement des individus aux espèces, des espèces aux genres, tendant toujours vers la généralisation la plus simple à la fois et la plus complète, ne nous annonce-t-elle pas un Être unique et suprême, éternellement debout au sommet de l'échelle incommensurable qui les mesure ?

La vue de tous ces êtres finis, contingents, relatifs, limités dans le temps et dans l'espace, et la considération de nous-mêmes, de nos pensées, de nos sensations qui s'écoulent et se succèdent dans le flot de la vie, ne nous annoncent-elles pas un Être suprême, infini, absolu, éternel, immense, immuable, au-dessus de toutes bornes, de toute variation, de tout changement, de toute multiplicité, en un mot, un Être absolument unique ? Sainte et adorable unité vers laquelle nous élève irrésistiblement l'idée intime de notre conscience, une et indivisible, qui constitue notre identité !

Si je me sens une personne, une et identique, d'une substance invariable, au milieu de la variété continuelle des phénomènes dont je suis à la fois le spectateur et le théâtre ; si cette unité fait ma dignité et ma noblesse, à combien plus forte raison dois-je l'admirer en Dieu, mon Auteur, en cet Être adorable que ma raison ne peut concevoir, sans lui attribuer la suprême perfection !

Mais, où serait donc la suprême perfection de notre Dieu, s'il n'était l'unité suprême ?

La perfection peut-elle donc se diviser ? Si elle était partagée, elle serait détruite. Deux ou plusieurs êtres parfaits sont des êtres impossibles, car, ils se limiteraient nécessairement l'un l'autre dans leur essence, dans leur sagesse, dans leur volonté, dans leur puissance ; ce ne seraient plus, dès-lors, que des êtres chimériques, comme en a inventé l'imagination humaine en délire.

Notre foi, à nous, est pure de tous ces mensonges, sache le bien, ô Israël ! Que ton cœur s'en pénètre et ne l'oublie jamais :

« *L'Eternel, qui est notre Dieu, est l'Eternel unique !* »

A lui seul, et à nul autre, appartiennent la puissance dans les cieux et sur la terre, la sagesse, la sainteté ; à lui seul, ô Israël ! notre amour !

VI

Notre amour, comme effet, dans nos cœurs, de son unité suprême, de son éternelle vérité.

Instruits à connaître notre Créateur par la réception de sa lumière céleste, de sa loi sublime, par la contemplation de son œuvre immense, de son action puissante sur l'Univers, de sa bonté pour toutes ses créatures, de sa justice pour tous les mortels, et, particulièrement, pour notre race, pourrions-nous ne pas nous sentir émus jusque dans les profondeurs de notre être, et attirés vers notre souverain bienfaiteur par les plus purs mouvements de la reconnaissance ! Toutes les créatures des cieux et de la terre proclament, dans un concert immense, la gloire du Maître du monde, dont elles adorent l'Unité, vers lequel elles se tournent avec amour et duquel elles reçoivent la vie.

Les hommes seuls, par un délire inconcevable, se sont égarés dans la voie qui mène à Dieu, et c'est devant d'impuissantes créatures, devant de matérielles ressemblances, qu'ils se courbent et qu'ils prient !

Repoussons avec horreur leur aberration funeste, et tournons uniquement vers l'Eternel, notre cœur, notre âme et toutes nos forces ; à lui seul adressons nos hommages et notre culte ; que son règne seul nous impose son joug adorable ; bénissons-en à jamais la gloire et la grandeur ; mêlons nos accents à ceux de toute la nature et mettons en lui seul notre confiance.

et notre amour : « O Israël ! Tu aimeras l'Eternel ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir ! »

Tu l'aimeras d'un amour parfait et sans égal. Il présidera sans cesse aux actions et aux pensées qui rempliront ton être. Celles qui convergeront vers lui, vers sa vérité, vers sa justice, vers sa bonté ; celles qui lui emprunteront leur caractère de noblesse et de sainteté ; celles qu'il aime, en un mot, tu les laisseras s'épanouir dans ton existence. Mais, tu sacrifieras, sans ménagement, sans hésitation, tous les mouvements mauvais qui pourraient s'élever dans ton cœur: tous ceux que l'égoïsme, que la cupidité, que le vice soulèvent ; tous ceux qui n'ont pas pour mobile l'idée du bien et du vrai, l'idée divine, idée pure que ta mission est de répandre sur la terre et de faire triompher des idées dégradantes qui assujettissent les autres peuples aux actes les plus avilissants, les plus cruels, les plus démoralisateurs, qui effacent en eux les nobles traits de l'humanité, qui mutilent la plus belle œuvre du Créateur !

O Israël ! maintiens-toi à la hauteur de ta destinée, comme homme, et de ta mission, comme élu de Dieu.

Homme, tu es le roi de la nature ; descendant des patriarches, tu dois glorifier le suprême Auteur de toutes choses. A ce dernier titre, tu es le pontife de l'humanité, à laquelle tu dois présenter éternellement le flambeau divin, la loi pure, descendue du Dieu des intelligences pour éclairer les faibles mortels !

Loi de lumière et d'amour ! qu'elle ne quitte point ton cœur, ni celui de tes enfants !

« Inculque-la leur, parle-leur en sans cesse ;

« Que ce soit l'entretien de tous tes instants, dans ta demeure, en marche, à ton coucher, à ton lever ;

« Qu'elle soit la règle de tous tes actes ; qu'elle guide ta main ; qu'elle repose sur ton front, pour éclairer tes yeux ;

« Qu'elle règne dans ton foyer, qu'elle soit écrite sur toutes tes portes ;

« Afin qu'elle étende son empire dans la société, dans le monde où s'agitent tant d'intérêts, tant de passions, et afin que la justice humaine la prenne pour son contrôle ! »

Telle est la mission que l'Eternel te donne, ô Israël ! et dont l'accomplissement doit faire ta prospérité, ta gloire et ton bonheur !

Ta soumission à ces règles éternelles sera féconde en conséquences heureuses pour toute ta race ; ton amour fidèle aura pour couronnement les bénédictions du juge intègre des hommes et des peuples.

Mais, ce juge infaillible qui place à côté de toute cause son effet nécessaire, logique, impitoyable ; ce juge, qui a voulu l'ordre dans la création, et qui, à côté du désordre, place la réparation, serait inflexible pour ta rebellion, dont le crime se joindrait à celui de ton ingratitude !

« Oui, ô Israël, si tu es docile à mes préceptes, te crie la voix divine, si tu aimes l'Eternel ton Dieu, si tu le sers de tout ton cœur et de toute ton âme, je donnerai à ton pays une pluie salutaire, opportune, féconde, qui te permettra de récolter les fruits de ta conduite et de tes labeurs, fruits nécessaires à ton existence et à celle des créatures de ton service, aliments de ta vie, sources de ton abondance. »

« Mais, gardez-vous bien de laisser séduire votre

cœur par les peuplades abominables que vous trouverez sur vos pas, et que je vous ordonne de chasser de la terre qu'ils souillent de leurs crimes épouvantables ; gardez-vous bien de vous laisser aller à leur égarement, de vous détourner de la voie sûre et droite où je vous place ; gardez-vous de m'abandonner, moi, la source de la vérité et de la vie, pour aller servir d'autres dieux, folles inventions de l'ignorance ou du mensonge ; gardez-vous de vous prosterner devant ces idoles inertes, fabriquées par leurs stupides adorateurs ; gardez-vous de courber votre front, noble et fier, où j'ai fait descendre les rayonnements de ma lumière et l'étincelle de mon amour, devant ces formes matérielles, animées ou inanimées, dépourvues de cœur et de raison, dont le culte abrutit l'espèce humaine et étouffe en elle les plus beaux, les plus doux, les plus grands sentiments ! Oh ! oui ! enfants d'Israël, gardez vos âmes de ce délire odieux, car, la justice de l'Eternel, que les hommes appellent sa colère, vous infligerait des châtiments sévères, nécessaires pour réparer vos monstrueux désordres !

« Elle fermerait les cieux, dont le chemin ne vous serait plus connu, et, pour vous, dès lors, plus de pluie salutaire pour la terre, plus de fertilité, plus de fruits !

« La sécheresse de votre âme, comme celle de la nature, également muette à votre entendement égaré, vous conduirait promptement à la ruine, à la destruction, juste conséquence de votre fatal oubli qui vous rendrait indignes du sol béni que l'Eternel vous donne !

« Ce sol vous vomirait, comme il vomit les peuples impurs qui le souillent de leurs ignominies, et ce ne serait qu'au sein de vos châtiments sur la terre d'exil, que vous reviendriez à mes préceptes qui vous ren-

draient la vie. Oh ! alors, formés par votre infortune méritée, vous placeriez mes paroles sur vos cœurs et sur vos âmes ; alors, vous les attacheriez en signe sur vos mains, en fronteaux entre vos yeux ; alors, vous les inculqueriez à vos enfants, vous leur en parleriez à toute heure, en tous lieux, dans votre foyer, en route, en vous couchant, en vous levant ; alors, vous les écririez sur les portes de vos maisons et de vos cités, car, vous auriez appris, à vos dépens, que l'observation de ma loi est la condition unique de votre existence et de celle de vos enfants, dans le pays que l'Eternel a juré à vos pères de vous donner, pour que vous le possédiez aussi longtemps que les cieux planeront au-dessus de la terre ! »

Soyez donc fidèles à mes préceptes. Leur accomplissement protègera votre maintien sur le sol, dont ma justice chasse les peuplades impies et dégradées, pour vous faire place à vous, descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, disciples des adorateurs de ma providence et de mon unité, à vous à qui je confie ma lumière qui, comme aux jours de la création, doit dissiper les ténèbres où tâtonne le genre humain.

Soyez fidèles à mes préceptes ; moins que tout autre vous devez les transgresser, car, je les expose à vos yeux et je vous en fais connaître l'importance et la grandeur, je vous en découvre les bienfaits et je vous avertis des conséquences funestes de leur transgression. La bénédiction et la malédiction sont au bout de votre conduite ; à vous de choisir la bénédiction et le bonheur qui l'accompagne !

« A vous de vous mettre en garde contre tout oubli de ma loi ! Placez sur vous les signes de mes ordonnances ; que vos vêtements portent sans cesse des

franges au fil bleu du ciel, dont la vue sera pour vous un constant avertissement de vous tourner vers l'Auteur suprême de votre existence, vers Celui qui, par amour pour vous et pour l'humanité, vous fait connaître les préceptes de sa volonté !

« Et que le souvenir de ces divins et salutaires préceptes vous détourne des séductions, où pourraient vous entraîner vos regards et les mauvais penchants de votre cœur, causes de tant d'égarements, de tant de crimes !

« Que ce souvenir vous encourage dans l'accomplissement de mes ordres, afin que votre piété vous sanctifie devant votre Dieu.

« Devant moi, l'Éternel votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Egypte, pour être votre Dieu, pour faire de vous mon peuple élu, mon messager dans le monde, le propagateur de l'idée religieuse qui doit conduire les hommes et les peuples à leurs destinées, et qui se résume dans ces trois paroles sublimes :

« Je suis l'Eternel, votre Dieu ! » : *Ani adonaï Elohéchém.*

Paroles saintes et fécondes qui font jaillir la lumière dans l'Univers obscurci par le paganisme dont Moïse, poussé par la voix de Dieu, qui sortit du buisson du désert, avait noblement entrepris la ruine.

Paroles de vie, de vie éternelle, qui, comme le souffle de Dieu, devait s'étendre sur tout le monde et sur tous les siècles, pour faire rentrer toutes les erreurs dans les ténèbres de l'abîme, et pour faire éclater triomphante et souveraine l'éternelle vérité !

De cette vérité éternelle, Moïse, nous le voyons, a été le premier et l'immortel apôtre.

Toutes les pages de son livre divin la respirent. Et

quand, à la fin de sa glorieuse carrière, il adressait à son peuple le Schemah, que nous venons de développer, il ne faisait que résumer, avant de s'élever vers les régions suprêmes, les enseignements de sa vie entière touchant l'existence de l'Eternel, sa providence, son unité; touchant les devoirs de l'homme envers son Créateur, et envers les hommes, comme conséquences de ses devoirs envers Dieu.

Résumé immortel, comme l'immortel Décalogue dont il est le corrollaire, le Schemah est devenu le Credo des enfants d'Israël qui le redisent journellement, comme un acte de foi et d'amour. L'homme et la femme, l'enfant et le vieillard, tous, unanimement, font entendre, matin et soir, cette proclamation de la vérité, que le père transmet à son fils, la mère à sa fille, les générations aux générations, comme un éternel écho de la parole puissante qui fit tressaillir les hautes cimes du Sinaï enflammé !

VII

Nous comprenons, maintenant, les règles religieuses, dont les docteurs de la Synagogue ont entouré ces trois chapitres du Pentateuque, réunis en une seule et même formule par l'illustre Esdras et son Conseil.

La haute importance des enseignements dogmatiques et moraux que le Schemah renferme et qui sont la quintessence du Judaïsme, justifie le premier rang que nos sages lui ont assigné dans notre rituel et le caractère qu'ils ont attaché à sa lecture journalière, précédée et suivie, matin et soir, de plusieurs formules de

bénédictions spéciales, qui en sont comme l'éloquente explication.

Ces bénédictions qui, le soir, « célèbrent le Roi de l'Univers, dont la parole fait les ombres de la nuit, dont la sagesse ouvre les portes du ciel, dont l'intelligence règle le changement des saisons, dont la volonté maintient au firmament les étoiles dans leurs orbites ; le Créateur du jour et de la nuit, qui déroule la lumière devant les ténèbres et les ténèbres devant la lumière, qui fait disparaître le jour, ramène la nuit, et sépare lui-même le jour de la nuit ; l'Eternel, le Dieu des mondes, celui qui a aimé la maison d'Israël, son peuple, d'un éternel amour ; qui nous a enseigné sa loi, ses préceptes, ses statuts, ses jugements ; l'Éternel notre Dieu, dont la loi doit être notre occupation, quand nous nous couchons et quand nous nous levons, dont les paroles et les enseignements doivent être le sujet de notre joie éternelle, l'aliment de notre vie, la source de la longueur de notre existence, l'objet de nos méditations, jour et nuit, afin que nous nous rendions dignes de son amour fidèle à jamais ! »

Ces bénédictions, qui, le matin, « célèbrent le Tout-Puissant, vers lequel s'élèvent de la nature des concerts harmonieux ; le Roi, le Dieu vivant, immuable, en l'honneur duquel retentissent des cantiques dans les cieux et sur la terre ; l'Être unique, élevé, l'Être saint, l'auteur des forces, des créations nouvelles, l'arbitre des combats, le juge, le médecin suprême, qui reçoit les louanges de ceux qui le révèrent ; le Maître des merveilles, dont la bonté renouvelle, chaque jour et continuellement, l'œuvre de la création et réjouit l'Univers qu'il a créé, par la lumière des astres qu'il a suspendus dans l'espace ; Celui dont la tendresse immense s'est

attachée à notre race ; l'Eternel, notre Dieu, notre père, notre roi, qui, dans sa fidélité envers nos patriarches qui mirent leur confiance en son amour, nous a enseigné les règles de la vie pour nous apprendre à accomplir d'un cœur sincère sa sainte volonté ; ce père miséricordieux, qui daigne nous accorder l'intelligence et nous permettre de comprendre, d'étudier, d'enseigner et de pratiquer avec amour toutes les paroles de sa loi ; qui daigne éclairer nos yeux sur sa doctrine, attacher notre cœur à ses préceptes et nous disposer à craindre son Saint Nom et à l'aimer, afin que jamais la honte et la confusion ne nous couvrent, que jamais aucun piège ne nous entraîne, que, sans cesse, nous placions notre confiance dans le Nom saint, grand, fort et redoutable de notre Dieu, et notre joie, dans son secours ; afin que ses grâces et ses immenses bienfaits jamais ne nous abandonnent, que, des quatre coins de la terre, il appelle sur nous la bénédiction et la paix, qu'il brise le joug des nations, là où il pèse encore sur nos têtes, qu'il nous conduise fièrement vers notre destinée ; lui, le Dieu des délivrances, qui nous a choisis parmi tous les peuples, parmi toutes les langues ; lui, notre Roi, qui nous a rapprochés avec amour de son grand Nom, afin que nous lui adressions nos hommages, que nous proclamions son unité et que nous l'aimions ! »

Ces bénédictions, qui, le soir et le matin, « proclament la vérité de la parole divine, la fidélité de ses promesses, de sa justice éternelle qui s'étend sur tous les siècles, qui a éclaté particulièrement en Egypte et dans l'humanité entière en faveur d'Israël » ; ces bénédictions, « qui proclament la grandeur de Celui qui abaisse jusqu'à terre les orgueilleux, qui élève haut les humbles, qui délivre les prisonniers, qui soutient les faibles, et

qui a exaucé Israël, entendu ses cris de détresse, transformés par son secours en chants de triomphe et de gloire !

Ces bénédictions, enfin, qui racontent si noblement la protection qu'Israël a constamment reçue du Créateur unique de l'Univers, pour prix de son amour et de son attachement à sa loi, ont été merveilleusement adaptées par nos sages à la proclamation de l'existence, de la providence et de l'unité divines, dont le Schemah est la solennelle expression !

VIII

Cette exclamation sublime du grand législateur :

« Ecoute, ô Israël ! l'Eternel qui est notre Dieu, est l'Eternel unique ! » comprend donc, à elle seule, toutes les forces du Judaïsme, tout ce qui fait la grandeur de notre croyance.

Aussi, en la répétant soir et matin, et la nuit sur notre couche, devons-nous la prononcer avec tout le respect qu'elle inspire, avec le profond recueillement qui s'empare de notre âme, quand nous élevons notre pensée vers notre saint Créateur ! Et pour éloigner de nous toute distraction qui pourrait troubler cet acte de piété profonde, devons-nous, selon la recommandation de nos sages, appliquer notre main droite sur nos yeux, comme pour préserver nos regards de tout objet mondain, tout le temps que notre esprit, en adoration, monte dans les cieux, redescend sur la terre et s'élance vers tous les coins de l'Univers, au nord, au midi, au levant, au couchant, pour y contempler l'œuvre du Créateur et pour y célébrer dans le concert immense

de toute la nature, sa sagesse et sa puissance, pour y bénir la gloire de son règne éternel !

Règne adorable, dont la proclamation a fait naître en Israël tant de héros, tant d'illustres martyrs ! Car, les enfants d'Israël, qui ont eu et ont encore pour mission de l'annoncer au monde, l'ont bravement célébré en face de toutes les idolâtries, de tous les ennemis de la vérité et de la justice, de tous les adorateurs de la force brutale et de la matière, de tous les esclaves de l'ignorance, de l'orgueil ou de l'ambition, en face, en un mot, de tous leurs persécuteurs !

Et, aux douleurs de l'exil, aux horreurs des cachots, aux tortures de l'inquisition, aux flammes des bûchers, aux calomnies, aux séductions qui voulaient les vaincre, ils opposaient froidement les sourires de leur foi inébranlable dans le règne glorieux du Créateur unique de l'Univers, et, en rendant l'âme à Dieu, ils jetaient comme éternel défi à leurs misérables bourreaux, ces paroles magiques qui leur donnaient tant de force et qui leur faisaient regarder en pitié la terre devant l'éternité :

« Ecoute, ô Israël ! l'Eternel qui est notre Dieu, est l'Eternel unique ! »

A notre tour, mais plus heureux que nos pères, — car des jours prospères ont lui pour cette foi qui est devenue celle de tout esprit qui pense, et qui finira, grâce aux progrès rapides de la raison humaine, par embraser tous les cœurs ; — à notre tour, à notre dernière heure que de cruelles injustices ne viennent plus précipiter, nous murmurons de nos lèvres à demi éteintes, ou, quand elles ne peuvent plus même s'agiter, nous écoutons, par la pensée, cette proclamation solennelle qui retentit à notre chevet de mort, et dont l'écho

fortifie notre âme et l'accompagne aux pieds du trône divin, où elle se mêle aux anges qui s'écrient, dans un saint transport :

« Que le nom glorieux du règne éternel soit béni à tout jamais ! »

Ce cri des anges doit être constamment celui de tout enfant d'Israël, afin que notre adoration pour notre Dieu soit toujours pure, et que la pensée de son règne éternel nous préserve de tout péché, de tout égarement, de toute souillure, et nous rende dignes de comparaître, à toute heure, devant notre Créateur, notre Juge !

IX

Une légende, que la tradition raconte, fait poétiquement remonter à Jacob, au patriarche dont nous sommes les seuls descendants, cette glorification du règne céleste qui accompagne la proclamation de l'unité divine et qui sépare, dans notre Rituel, cette proclamation de celle de l'amour qu'elle doit enflammer dans nos cœurs :

« Jacob avait réuni ses enfants autour de son chevet, pour les bénir, avant de monter vers Dieu.

« Mais, au moment où il allait leur prédire à chacun sa destinée, il sentit la présence divine l'abandonner et le laisser sans inspiration.

« Le patriarche, consterné, s'adresse alors à ses enfants et leur demande avec douleur :

« Y aurait-il parmi vous quelqu'un d'impur ? Y aurait-il, dans ma race, comme dans celle d'Abraham et dans

celle d'Isaac, une imperfection semblable à celle d'Ismaël ou à celle d'Esaü ? L'un de vous, ô mes enfants, aurait-il une foi contraire à la mienne, une pensée qui ne soit pas tournée vers le Créateur unique de l'Univers ?

« Parlez, ô mes enfants, et rassurez mon âme alarmée, qui, avant de s'envoler vers Dieu, veut vous bénir et vous embrasser tous dans une même foi et dans un même amour ! » Il dit :

— « O Israël ! ô notre père ! s'écrièrent, d'une voix unanime, ses enfants : Écoute : l'Eternel notre Dieu, est l'Eternel unique ! »

« Oui ! nous adorons le Dieu que tu adores ! Notre foi est la tienne, notre confiance est dans le Créateur unique de l'Univers, dans le Tout-Puissant auquel tu as voué ton existence et auquel, comme toi, nous voulons consacrer notre cœur, notre âme et toutes nos forces !

« Que ton âme se rassure, ô notre père ! ô Israël ! et qu'elle nous enveloppe tous dans la même bénédiction, car, nous reconnaissons tous que l'Eternel notre Dieu est l'Eternel unique ! »

— « Que le nom de son règne glorieux soit béni à tout jamais ! » s'écria le patriarche, en entendant ses enfants rendre hommage au Roi unique de l'Univers ! »

Il avait repris ses forces, le souffle divin était redescendu dans son âme ; il bénit ses enfants, qui, en recueillant son dernier soupir, entendirent ses lèvres murmurer, jusqu'au moment suprême, la glorification de l'Eternel, que son âme allait continuer, au Ciel, avec les anges !

Descendants de Jacob ! soyons toujours, comme ses fils, nos aïeux, prêts à répondre au doute que l'on pourrait concevoir sur notre foi, par ces paroles qui résu-

ment notre croyance et qui constituent notre apostolat parmi les peuples :

« Ecoute, ô Israël ! l'Eternel notre Dieu est l'Eternel unique ! »

Schemah Israël, Adonaï Elohenou Adonaï Ehad !

Et du haut des cieux, les âmes de nos pères, de Moïse et des prophètes, des héros et des martyrs d'Israël, nous répondront, à leur tour, dans de suaves et angéliques concerts :

« Que le nom glorieux de son règne éternel, soit béni à tout jamais ! »

Barouch Schèm Kebod Malchouto Leolam Vahed !

SPIRITUALISME

De la Doctrine et de la Morale

DU JUDAÏSME

« Je suis Celui qui suis. »
(EXODE, III, 14).

« Au commencement Dieu créa « le Ciel et la Terre. »
(GENÈSE, I, 1).

« Ecoute, Israël, l'Eternel est « notre Dieu, l'Eternel est un. »
(DEUT, VI, 4).

« Tu es libre de choisir la « vie. »
(DEUT, XXX, 29).

« Soyez saints, car je suis « Saint. »
(LÉVIT, XIX, 2).

« Tu aimeras l'Eternel, ton « Dieu, de tout ton cœur, de « toute ton âme, de tout ton « pouvoir. »
(DEUT, VI. 5).

« Aime ton prochain comme « toi-même. »
(LÉVIT, XIX).

I

Étudions encore sommairement les principes spiritualistes de la doctrine et de la morale, qui font la gloire et la grandeur du Judaïsme, ainsi que l'influence qu'ils ont dû exercer sur le peuple hébreu, afin de puiser, dans cette étude, notre propre édification comme hommes, le sentiment de notre dignité comme enfants d'Israël, et, surtout, le courage de dire à ceux qui peuvent

nous méconnaître, loin de notre patrie et aussi, malheureusement, dans son sein : « Apprenez à nous connaître ! Respectez-nous ! Aimez-nous ! car, nous sommes dignes de vos respects et de vos sympathies. »

Pour exposer la doctrine du Judaïsme, nous n'avons pas besoin de recourir à des raisonnements prolongés ; elle est trop claire pour ne pas être comprise immédiatement, par tout esprit droit et loyal.

Il y a près de quarante siècles qu'elle règne en souveraine sur toutes les doctrines humaines, et qu'elle enseigne aux mortels les notions du vrai et du bien, auxquelles, à peine aujourd'hui, sont arrivés tous les efforts réunis des grands maîtres de la pensée libre et indépendante.

Cette doctrine étonnante, quelques mots d'une simplicité sublime la résument : « Je suis celui qui suis ! »

« Je suis celui qui suis ! » Ce qui veut dire : je suis l'Être existant par soi, l'Être nécessaire, immuable, absolu, infini ; l'Être par excellence, possédant par conséquent toutes les forces, toutes les puissances, toutes les perfections.

Quelles sont les conséquences qui découlent de ce grand principe, énoncé avec tant d'humilité dans le buisson du désert ?

Elles sont immenses, et elles frappent au cœur, elles anéantissent toutes les fausses croyances, qui, au moment surtout où le Judaïsme vint éclairer le monde, pervertissaient l'humanité et l'avilissaient profondément.

Dieu possède toutes les perfections : il est donc unique ; il est donc créateur.

Ces deux attributs, qui caractérisent essentiellement

le Dieu de Moïse, sont exprimés clairement dans le livre divin :

— Premièrement, Dieu créa le ciel et la terre ! »

— « Écoute, ô Israël ! l'Éternel est notre Dieu, l'Eternel est unique ! »

Dieu Créateur ! Dieu unique ! C'est la ruine du honteux naturalisme et de l'abominable idolâtrie qui infectaient la société païenne ! C'est le triomphe de la lumière sur les ténèbres ! C'est le Dieu vrai, le Dieu vivant, qui souffle sur les idôles d'argile et qui les renverse dans la fange, d'où elles n'auraient jamais dû sortir ! C'est l'intelligence, c'est l'amour, c'est la liberté suprêmes ; c'est la Toute-Puissance, l'Éternité, la Sainteté qui font disparaître, à nos yeux, ce tissu d'erreurs et de superstitions dont les hommes étaient enveloppés, pour leur dégradation et pour leur malheur ; ces représentations, ces images indignes de l'Être incomparable, immatériel, invisible, accessible seulement à notre raison qui le perçoit, à notre cœur qui l'adore !

Que deviennent ces absurdes croyances sur la nature divine ? La divinité de la théologie égyptienne, ce couple héroïque qui lutte sans espoir contre un ennemi invincible, ou bien cette personnification mythologique des attributs contraires à la sainteté du Dieu suprême ? La divinité des Indes, ce principe infini mais absolument indéfinissable, cette substance sans forme et sans attribut, et, par conséquent, sans volonté et sans conscience, qui se confond avec la nature ? Que deviennent-elles ? La lumière du Sinaï apparaît et les jette dans l'ombre, comme plus tard elle jettera dans l'ombre la divinité du Zend-Avesta, ces deux principes inégaux, dont le meilleur et le plus fort ne triomphe, à la fin, qu'après avoir été balancé et ensuite effacé durant

une longue période par son ennemi terrible ! Seule, la lumière du Sinaï éclaire tous les esprits sincères, et, comme aux jours de la création, les ténèbres rentrent dans les abîmes du néant ! Le Judaïsme triomphe, son éclat efface les erreurs !

II

Quelle est la morale qui marchera à coté d'une telle doctrine? Sera-ce la morale de la passion mauvaise ou celle des vils intérêts ? L'homme sera-t-il jeté à la merci des vaines craintes, des honteuses superstitions, des désirs criminels, des dévouements sacrilèges, comme sous la loi de l'idolâtrie ? Ou bien, ira-t-il anéantir sa personnalité, sa conscience, se livrer aux caprices du hasard et s'effacer devant une destinée fatale, comme sous la loi du naturalisme ?.... La vérité du Sinaï ne permet pas à l'homme une pareille dégradation. Comme elle proclame en Dieu la personnalité suprême, l'indépendance, la liberté, elle relève aussi l'être humain et lui apprend à se reconnaître libre, indépendant, maître absolu de sa conduite. — « Tu es libre de choisir la vie ! »

Tu es libre ! Oui ! mais ton Créateur qui t'aime et qui veut que tu sois heureux, te donne les moyens de le devenir : il t'enseigne ton devoir :

— « Soyez saints, car je suis saint !

Enfants, efforcez-vous de vous élever vers moi, d'aspirer à ma sainteté, si vous voulez avoir en partage la vie et le bonheur. Pour direction de vos efforts, je vous donne l'amour !

— « Tu aimeras l'Eternel ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir ! »

— « Aime ton prochain comme toi-même ! »

Aimer Dieu, source du bien et de la vie ; l'adorer, en admirant le monde, son ouvrage, effet de sa sagesse et de sa puissance ; l'aimer, en chérissant son œuvre de prédilection, l'homme, son image, image de son intelligence et de son amour ; l'aimer aussi en nous-mêmes, en respectant ce qui nous élève vers lui, en sauvant notre âme de la dégradation, en conservant notre dignité, au prix de tous les sacrifices : telle est la morale du Judaïsme. Elle doit son feu sacré à l'amour divin, comme la doctrine du Judaïsme doit sa pureté à la vérité suprême.

Amour et vérité ! tels sont les guides du peuple hébreu. Saura-t-il suivre leurs pas ?

Telle est la question qui se présente naturellement à notre esprit.

Il ne suffit pas qu'un peuple ait des guides salutaires; il faut qu'il sache profiter de leurs conseils. Le peuple hébreu a-t-il reçu l'influence de cette doctrine et de cette morale admirables, qui devaient faire de lui un peuple modèle, un peuple de pontifes ?

Certes, ce serait trop exiger que de demander au peuple hébreu d'être formé au gré de la volonté divine, immédiatement après qu'il eut connu cette sainte volonté.

Comme l'homme, tout peuple a son enfance, sa jeunesse, sa maturité; ses vicissitudes, ses chutes, ses grandeurs. Le peuple hébreu a eu les siennes. Suivons-le dans le progrès de sa formation, et voyons s'il a su mettre à profit cette loi immortelle, à laquelle l'humanité doit tous ses trésors de lumières et de vérité, et que le

Saint-béni-soit-il avait donnée en héritage à la postérité de Jacob.

III

Sous Moïse, Israël n'est pas encore un peuple. Rebelle et opiniâtre, enclin à l'idolâtrie, aux plaisirs matériels, il est obligé de se courber, un moment, devant la Majesté Divine, mais revenu à lui-même, il reprend ses habitudes grossières et oublie mille fois son Dieu. Son intelligence et son cœur ne peuvent prendre l'impression salutaire que Moïse voulait leur donner.

Moïse ne fait qu'ébaucher le peuple modèle ; mais, il laisse, en mourant, le burin céleste aux mains de son disciple Josué, lequel, les yeux sur le livre divin, continue l'œuvre du maître, sur la génération suivante.

Les juges succèdent à Josué, et poursuivent ses nobles efforts. — Le peuple était alors dans son enfance, toujours accessible à l'influence mauvaise et s'y laissant trop facilement entrainer. Entouré de peuples idolâtres, il faisait bien souvent comme eux, et la sollicitude divine devait toujours employer les châtiments, pour lui faire tourner les yeux vers le ciel. Quand il était assez châtié, il recouvrait son indépendance, grâce au bras libérateur des juges, seuls observateurs de la loi, seuls champions de l'unité de Dieu, comme de la liberté de la patrie naissante.

Cet état de l'enfance du peuple, et par conséquent, de ses tatonnements, de ses erreurs, cesse sous les rois ; c'est la seconde période de sa formation.

Sans doute, il n'est pas encore le peuple modèle ; le

germe de l'idolâtrie n'est pas encore déraciné de son âme ; mais, il commence à avoir conscience de lui-même, à comprendre sa grandeur, et il serait capable de marcher toujours dans le chemin de la vérité, si ses rois ne venaient trop souvent le corrompre par leurs funestes exemples. Son âme, jeune et passionnée, écoute avec avidité la voix moralisatrice de ses bons rois, de ses fidèles prophètes, et s'il se souille, s'il souille avec lui la terre sainte, au point d'en être expulsé par Dieu, pour aller traîner une vie d'esclaves sur la terre étrangère, c'est que ses chefs, ses prêtres, ses prophètes eux-mêmes, s'étaient livrés au mensonge, s'étaient prostitués aux idôles, s'étaient avilis et l'avaient entrainé avec eux dans l'abime de la perdition.

Au milieu de cette déchéance, au sein de la tempête des passions qui emportaient le peuple, la voix de Moïse ne fut jamais étouffée ; son influence était trop puissante ; ses vrais disciples en transmettaient l'écho à l'oreille du peuple, alors même qu'il se laissait emporter par le torrent dévastateur.

Il est beau de voir comme cette voix se conserve pure à travers toutes les corruptions ! Ce sont toujours la doctrine et la morale du Sinaï, lesquelles, méconnues à certains moments, n'en jettent pas moins leur vif éclat, toujours exposées aux regards du peuple ingrat, par les hommes de Dieu, debout sur la montagne sainte !

Les monuments divins et admirables que nous ont laissés nos grands prophètes, attestent hautement que si le peuple hébreu cédait à la corruption des grands, des rois, des prêtres et aussi des faux prophètes, il y avait toujours auprès de lui une voix divine, qui flétrissait tous les crimes, qui prêchait toutes les vertus, et

une main courageuse qui promenait, à travers les ténèbres de la ville infidèle, le flambeau de la vérité, et qui entretenait le feu sacré de la foi !

Ce noble courage des vrais prophètes, n'était pas sans une heureuse influence sur l'esprit du peuple rebelle. Ce peuple pouvait bien, à des moments d'aveuglement et de passion, poursuivre de sa colère et de son glaive les braves accusateurs de ses infamies ; mais, bien souvent aussi, faisant un retour sur lui-même et laissé à ses seules inspirations, il poursuivait de sa fureur, de ses outrages, de son mépris, les rois pervers qui profanaient le nom du Dieu vivant. La mort ignominieuse de trois rois impies, dont les cadavres furent privés par le peuple lui-même des honneurs funèbres, en est un éclatant témoignage !

Cependant, la passion l'emporte. La corruption gagne tout le peuple ; il s'y abandonne aveuglément, et, baissant la tête, il marche où sa concupiscence l'entraine. Dans sa marche fiévreuse, il tombe et roule dans l'abîme ! Juda suit Israël ! Jérusalem, comme Samarie, se couvre de deuil ! Rachel se lamente sur le sort de ses enfants ! Jérémie, assis sur les ruines du sanctuaire, pleure les malheurs qu'il n'avait que trop prévus ! Le peuple s'en va dans l'exil, à l'école de l'infortune !

A cette école, il se corrige, il s'épure, et, bientôt, sous l'influence de la loi de Moïse, qui l'accompagne partout, nous le voyons reprendre sa dignité et remplir bravement sa sainte mission !

Déjà, Daniel et ses trois compagnons glorifient le nom du Dieu suprême ; le temple de Bel est renversé ; le dragon, qui recevait les honneurs divins, reçoit le poison mortel ; l'idolâtrie est ébranlée !

Les soldats du Dieu vivant ne sont pas encore en

grand nombre ; mais, ils sont courageux. Ézechiel ose, sur la terre d'exil, faire entendre sa voix ; Haggée, Zacharie, Malachie, à leur tour, font retentir les échos du Sinaï. La doctrine et la morale de Moïse, oubliées pour un temps, sont de nouveau placées devant les yeux du peuple, qui ne les oubliera plus jamais !

IV

La tâche des prophètes est terminée. Ils ont sauvé les principes du Judaïsme, dont ils ont fait rejaillir l'influence sur le peuple, qu'ils ont arrêté dans sa chute. En mourant, ils confient les trésors de la doctrine unitaire à ses nouveaux défenseurs.

Les pères de la Synagogue achèvent de former le peuple modèle que le malheur avait instruit. Désormais, il n'aura plus de chute sérieuse. Il perdra bien encore une fois sa nationalité, mais, il ne perdra plus sa doctrine, qui ira se fortifiant de jour en jour. Il est dans l'âge de la maturité : c'est la troisième période de sa formation : c'est l'âge de sa foi et de son dévouement.

Jusqu'aux Maccabées, le Mosaïsme est représenté par les prêtres qui dirigent le peuple, sous la domination gæco-macédonienne, tour-à-tour sous les rois d'Egypte et sous les rois de Syrie.

A cette époque, l'influence du Judaïsme commence à se faire sentir chez les nations étrangères.

Joseph Flavius raconte qu'Aristote, accusé dans sa patrie et réfugié en Asie, fit connaissance avec un juif célèbre, qui lui apprit de grandes vérités.

Un prêtre juif, Ezéchias, enseigne les lois, les mœurs

et la religion des Hébreux au Grec Hécatée, qui fait sur les Juifs une histoire apologétique.

La doctrine du Judaïsme se répandra bientôt dans toute l'humanité ; mais, étudions encore son influence sur le peuple qui en est le dépositaire.

Simon le Juste met la dernière main au canon des Ecritures.

A partir de ce prêtre illustre, commence l'œuvre, vraiment admirable, des pères de la Synagogue. Cette œuvre, injustement attaquée de nos jours encore, est pourtant le témoignage de la plus haute sagesse, de la plus grande prudence.

Au contact des nations étrangères, le Judaïsme aurait pu s'altérer. Il était sage de l'entourer de nombreuses barrières préservatrices.

Telle est la raison de toutes ces prescriptions minutieuses, puisées dans l'interprétation même du texte de la loi mosaïque.

A côté de ces prescriptions casuistiques, se trouve une saine morale, défigurée souvent par des opinions individuelles, opinions dont le vrai Judaïsme repousse toute la responsabilité, et qu'il met sur le compte d'une juste indignation, excitée par l'oppression et par les outrages.

Effacez du Thalmud ces quelques opinions individuelles, et vous y trouverez le plus pur mosaïsme.

Le doux Hillel est un jour abordé par un impatient païen, qui veut embrasser la religion juive.

— « Rabbin, apprends-moi ta religion, dans le temps que je me tiendrai debout sur un seul pied ; si tu le peux, je me fais Juif à l'instant. »

— « Ne fais pas à ton semblable ce que tu hais pour

toi ! (*Schabbat* 31, *A.*) Si tu en es capable, tu es Juif! » lui répond le vénérable docteur.

Est-ce Hillel ou Moïse que nous venons d'entendre ? Est-ce la Bible ou le Thalmud ?.... C'est l'un et l'autre, car, c'est la même morale, la même doctrine, la même grandeur, c'est Dieu lui-même !

Sous l'influence de ses docteurs, le peuple reste fidèle à son Dieu. Sa foi n'est qu'un moment mise en péril, par l'ambition de quelques mauvais prêtres, qui trafiquent de leur saint ministère, pour contenter leur cupidité.

Jason et Ménélas vendent traîtreusement leur patrie et leur Dieu. Antiochus Epiphanes en profite pour tenter d'anéantir la foi juive. Le temple du Dieu vivant est consacré à Jupiter Olympien. Le Judaïsme est en danger !

Une famille héroïque vient lui rendre la vie et l'indépendance. Les Maccabées lèvent la bannière du vrai Dieu, ils combattent, ils triomphent ! Avec eux, la doctrine unitaire échappe à l'anéantissement ; mais, ce n'est pas sans victimes, ce n'est pas sans martyrs !

La persécution et la tyrannie, un moment vaincues, se redressent et redoublent de fureur. Loin d'épouvanter les défenseurs du Judaïsme, elles enflamment leur enthousiasme, et le peuple en masse se lève pour sauver sa foi. Le combat n'est plus isolé ; ce n'est plus un prophète qui lutte pour la vérité, ce n'est plus une armée, c'est un peuple, c'est le vrai peuple juif, le peuple modèle, qui, formé par l'expérience du passé, comprend sa mission et s'indigne de voir l'idolâtrie tenter de remporter la victoire, s'indigne et combat avec la conscience de sa force, et sort de la lutte vainqueur,

malgré sa défaite,car, il fait triompher le principe unitaire !

Cette résistance des Maccabées à Antiochus, n'est que le prélude de la fameuse résistance, que le peuple juif fait plus tard aux Romains.

Depuis longtemps soumis au colosse, les Juifs se révoltent à l'idée qu'il veut les anéantir, et ils combattent avec désespoir autant pour leur Dieu, que pour leur indépendance. Ils donnent avec amour leur sang pour cette belle cause ! Ils meurent comme nationalité, mais, ils vivent plus que jamais comme juifs.

Titus les disperse, pour les affaiblir ; il les distribue dans les provinces de l'empire, pour les faire servir à des combats de gladiateurs ou pour les faire lutter dans les cirques avec des bêtes féroces !....

Tous ceux d'entr'eux qui échappent au glaive et aux chaînes des soldats romains, se répandent dans les diverses parties du monde ; mais, séparés, ils n'en forment pas moins un peuple puissant. Le même Esprit divin les réunit, et leur puissance est d'autant plus inattaquable qu'elle est invisible, d'autant plus redoutable qu'elle est répandue sur toute la terre. Leur étendard, c'est celui que Dieu leur donne ! « C'est mon Esprit seul qui gagne la victoire ! » (Zacharie, II). C'est au nom de ce Dieu, au nom de son esprit, au nom de sa doctrine, qu'Israël triomphe, ou mieux, qu'il survit à sa défaite, en dépit de ses vainqueurs qui s'étonnent et s'effraient de sa vitalité !

Une ère nouvelle se présente pour Israël. L'influence de la doctrine unitaire y apparait avec plus d'éclat que jamais. Elle ne fait plus seulement des héros, elle fait des martyrs !

Sous Adrien, et par le bras de Jules Sévère, la der-

nière tentative de la nationalité juive est détruite. Barkokéba et son noble et illustre instigateur, Akiba, ont une fin tragique et cruelle ! La dispersion des Juifs est consommée !

Alors, pour eux, commence une vie de misères, de souffrances, d'épreuves, de déchirements de cœur, de force d'âme, d'héroïsme surhumain, que peut seule expliquer la conscience d'une mission divine, pour l'accomplissement de laquelle il faut tout supporter ! Les cachots les plus affreux, la mort la plus ignominieuse, sont la récompense de leur foi inébranlable ; et la voix du Dieu unique se fait entendre à travers les flammes des bûchers, comme jadis à travers les flammes du Sinaï ! C'est qu'il s'agissait d'une grande révélation, d'une révélation plus grande encore que celle du désert. Dieu ne s'était jadis révélé qu'à un seul peuple ; il se révélait, alors, à l'humanité entière ! Les Juifs étaient martyrs de la vérité et ils savaient mourir bravement pour elle ! L'Unité de Dieu était leur dernier cri ! « L'Eternel est un ! » et ils se livraient à leurs bourreaux ! « L'Eternel est un ! » et ils rendaient l'âme à Dieu !

Pourrions-nous assister, par la pensée, à ce grand dévouement de tant de milliers d'hommes, sans nous sentir émus jusqu'au fond des entrailles, émus d'admiration pour ce peuple martyr, qui remplissait son saint mandat avec tant de bravoure, et qui était poussé à l'exil, à la mort, au bûcher, au supplice, par la force de la vérité à laquelle il obéissait avec délices ! Respectables martyrs, aussi respectables que la vérité qui séduisait leurs âmes par ses attraits irrésistibles !

Et, cependant, non content de les livrer au supplice, on les poursuivait d'un injuste mépris ! Oui ! pour la

honte de l'humanité, on méprisait ces enfants héroïques, ces enfants de la foi, ces martyrs de la vérité ! on les méprisait ! que dis-je ? on les méprise encore !...

Heureusement, et pour l'honneur de notre siècle, surtout, pour l'honneur de notre bien-aimée patrie, ceux qui nous méprisent ne sont que les esprits ignorants de l'époque, les esprits méchants et passionnés, réprouvés par la foi des chrétiens, aussi bien que par la foi des juifs !

Nous le proclamons hautement, nous le proclamons avec bonheur, la grande majorité de nos concitoyens, de nos frères en Dieu, savent bien apprécier les lumières, le mérite, les vertus du peuple hébreu !

Sans doute, ils ne se dissimulent pas, et nous, non plus, que ce peuple, qui, conséquemment à la morale mosaïque, offrait le modèle de toutes les vertus domestiques et sociales, avait, à travers la fange du moyen-âge, un peu perdu de sa pureté. L'usure, ce grand reproche, tâchait, en effet, la beauté morale des enfants d'Israël ! Mais, nous comprenons tous que ce délit était inhérent à leur position déplorable !

Nous ne voudrions pas les justifier nous-mêmes ; nous ne voudrions pas paraître tolérer un abus de la richesse, que nous condamnons partout où il se trouve, que nous déplorons, que nous flétrissons de toute la force de notre âme : aussi, laissons-nous parler un philosophe moderne, qui aime la vérité et qui la défend avec un noble courage L'auteur de la *Liberté de Conscience* (1) s'exprime, au sujet des juifs, en ces termes :

« La famille juive était restée pure aux époques les plus licencieuses. Paria au dehors, le misérable juif,

(1) Jules Simon.

rentré chez lui, fermait toutes les portes, cachait sa vie aux ennemis de sa race et de sa foi, et devenait un patriarche. »

« Ils restaient unis entre eux, disait-on ; oui, par une commune oppression et une commune misère. Les juifs ne se mêlaient pas aux autres peuples, parce que tous les peuples les repoussaient. Ils faisaient l'usure, il est vrai, et souvent même avec une âpreté, avec une audace déplorables. Mais, pourquoi faisaient-ils l'usure? Parce que on leur interdisait de posséder la terre, d'exercer un métier. Il ne leur restait que l'argent, ils en trafiquaient. Quand ils étaient presque les seuls banquiers du monde, eussent-ils été honnêtes, humains, généreux, on ne leur aurait jamais pardonné, ni leurs richesses, ni les droits qu'on avait créés entre leurs mains par des emprunts. Souvent dépouillés arbitrairement, ils se croyaient, à tort, autorisés à chercher de grands bénéfices. Traités en ennemis, ils rêvaient la vengeance. Chassés de toutes les carrières ouvertes à l'ambition des hommes, il ne leur restait pas d'autre sphère d'activité que la banque et le commerce. S'ils se jetèrent en grand nombre dans l'usure, il est juste, au moins, de reconnaître que la faute n'en était pas à eux seuls. Ils pouvaient dire à la société : c'est vous qui nous avez faits ce que nous sommes ! »

Ainsi, en retour des vérités suprêmes qu'ils avaient répandues dans le monde, de ces vérités que le Christianisme et l'Islamisme avaient prises pour bases de leurs doctrines nouvelles, doctrines salutaires, respectables sans doute, mais, filles de la religion juive, leur mère commune ; en retour de ces immenses bienfaits, la société ingrate faisait des juifs des usuriers, après en avoir fait des martyrs ! Et le Judaïsme, accusé,

avait le droit de dire à ses ennemis : « Cette tâche que vous me reprochez, c'est vous qui l'avez mise sur mon front ! Ne pouvant m'anéantir, vous m'avez rendu méprisable !...

Grâces à Dieu, il est sorti vainqueur de cette dernière épreuve. Les Juifs qui ont eu conscience de leur souillure, s'en sont lavés, dès qu'ils en ont trouvé les moyens. Ils ont cessé d'être des usuriers, quand les peuples ont cessé d'être pour eux des usurpateurs et des tyrans !

La France, la première, les a rendus à leur dignité. Son exemple a fait de nobles imitateurs. Et si, aujourd'hui, nous reparaissons sur la scène du monde, avec notre antique noblesse, nous sommes heureux de pouvoir dire à nos concitoyens, ces paroles, qui, naguère, dans la bouche de nos pères, flétrissaient la société, mais, qui, dans la nôtre, proclament sa sagesse et ses lumières : « C'est vous qui nous avez faits ce que nous sommes ! »

« Et maintenant que vous nous avez rendus à nous-mêmes, nous oserons dire à ceux qui nous méconnaissent encore : respectez-nous ! aimez-nous ! car, nous vous respectons et nous vous aimons, dociles à la voix de notre religion qui nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes ; respectez-nous ! aimez-nous ! dociles à votre religion, qui, comme la nôtre, vous ordonne non-seulement d'aimer ceux qui vous aiment, mais encore ceux qui vous haïssent !

— « Aimez vos ennemis ! » vous crie votre foi ; à nous, la nôtre crie : « Secourez même la bête de somme de votre ennemi ! »

Unis par cette loi sainte, que notre Père commun fait descendre dans nos cœurs, donnons ensemble

l'exemple de la fraternité universelle, enseignons aux âmes, aveuglées encore par la passion, que le temps des haines doit finir son cours parmi les hommes, et que, maintenant, c'est à la justice et à l'amour à reprendre ici-bas leur immortel et doux empire !

LES PRINCIPES DU JUDAÏSME

ET LE

Souvenir de la Sortie d'Egypte

« Plus on s'entretient de la sortie d'Egypte,
« Plus on est digne d'éloges ! »
(HAGGADA).

I

Le souvenir de la sortie d'Egypte, qui se perpétue en Israël, de siècle en siècle, joue un rôle fondamental, non-seulement dans l'histoire de nos aïeux, mais encore dans la proclamation des immortels principes que le Judaïsme a eu la gloire d'enseigner au monde.

Aussi, ne sommes-nous pas étonnés que nos docteurs, qui ont composé le rituel de nos soirées pascales, aient tout d'abord formulé, en tête du récit traditionnel, le grand mérite qu'il y a à s'entretenir, ces soirs-là, à la table de famille, des moindres détails de cette prodigieuse délivrance.

A la question qui demande l'explication des usages caractéristiques de la nuit de Pâques, à savoir: l'agneau, le pain sans levain, l'herbe amère, l'attitude librement accoudée des convives, la *Haggada* répond :

« Nous avons été esclaves de Pharaon en Egypte, et

l'Eternel, notre Dieu, nous a fait sortir de ce pays par une main puissante et un bras étendu. Et si le Saint-béni-soit-il n'avait pas fait sortir nos aïeux de l'Egypte, nous serions encore, nous, nos enfants et nos petits-enfants, assujettis aux Pharaons d'Egypte. Aussi, fussions-nous tous sages, tous intelligents, tous expérimentés, tous instruits dans la loi, que nous n'en aurions pas moins pour devoir de raconter la sortie d'Egypte, et plus on s'entretient de la sortie d'Egypte, plus on est digne d'éloges. »

Et à l'appui de cette recommandation, l'auteur de la *Haggada* raconte qu'il arriva, une année, que les plus célèbres docteurs de leur époque, les rabbins Eliézer, Josué, Eléazar Ben-Azaria, Akiba, Tarphon, étant réunis à Bené-Beraq, s'entretinrent, toute la nuit de Pâques, de la sortie d'Egypte, jusqu'à ce que leurs disciples vinrent leur dire : « Maîtres, le moment de réciter le Schema du matin, est arrivé. »

Et l'un de ces illustres docteurs, Eléazar Ben-Azaria, vénérable, malgré sa jeunesse, exprimait ses profonds regrets de n'avoir pu obtenir que la sortie d'Egypte fût l'objet de l'entretien des fidèles, non-seulement le soir de Pâques, mais, chaque soir de tous les jours de l'année; et il se réjouissait que le sage Ben-Zoma ait été plus heureux dans ses déductions bibliques, à l'aide desquelles il avait enseigné que Moïse ordonne de se rappeler la sortie d'Egypte tous les jours de la vie et toutes les nuits, enseignement que les autres docteurs professaient de même, en l'étendant encore à l'époque messianique.

Donc, le souvenir de la sortie d'Egypte doit être rappelé non-seulement lors de l'anniversaire de cette prodigieuse délivrance, mais encore, durant toute l'an-

née, nuit et jour, comme une continuelle leçon qui se perpétuera, même lors de la délivrance messianique, laquelle, complétant l'œuvre de la délivrance égyptienne, apportera avec elle l'émancipation des esprits et des cœurs, dans tous les pays du monde.

II

Nos docteurs ne se sont pas bornés à recommander, sur la parole de Moïse, la perpétuité de ce glorieux souvenir ; ils se sont appliqués à assurer cette perpétuité par l'institution de pratiques quotidiennes, obligatoires et commémoratives de la sortie d'Egypte.

Le Schemah, — ce *Credo* de la Synagogue, composé des trois chapitres du Pentateuque, que nous sommes tenus de réciter matin et soir, dont le premier commence par Schemah Israël, et dont le dernier consacre l'ordre de porter des franges (tsitsith) au bord de nos vêtements, — se termine par le souvenir de la sortie d'Egypte, opérée par l'Eternel notre Dieu, par ce Dieu unique que nous devons aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre pouvoir ; que nous devons adorer par la pratique de sa loi et par notre éloignement absolu du culte idolâtrique, afin d'échapper aux conséquences désastreuses de ce culte impur, abominable, insensé !

Les formules de bénédiction qui précèdent et qui suivent la lecture du Schemah, contiennent, nous l'avons déjà dit, entre autres sublimes proclamations, celle de la Toute-puissance divine, qui délivra nos aïeux de la tyrannie égyptienne, qui châtia leurs oppresseurs, et qui, constamment, châtie les criminels, abaisse les

orgueilleux jusqu'à terre, élève les humbles jusqu'aux nues, délivre les prisonniers, sauve les pauvres, secourt les malheureux, et répond à son peuple, chaque fois qu'il l'implore, à son peuple, qui le célèbre, ce Dieu suprême, ce libérateur mille fois béni, en l'honneur duquel Moïse et les enfants d'Israël entonnèrent un cantique et s'écrièrent tous, dans leur joie immense : « Qui est comme toi parmi les forts? ô Eternel! Qui est comme toi, majestueux de sainteté, vénéré en louanges, auteur des merveilles ? »

Et c'est, précisément, cette ode sublime que, chaque matin, les fidèles répètent, comme un souvenir journalier du bienfait de la délivrance et de la liberté conquises, à la sortie d'Egypte, par nos aieux qui entonnèrent ce cantique sur les bords de la mer Rouge, en un chœur solennel, où les hommes répondaient à Moïse, et les femmes à Miriam, la sœur de l'incomparable et immortel prophète !

Mais, à part ces bénédictions et ces cantiques, où le divin protecteur de la sortie d'Egypte est quotidiennement invoqué, ce précieux souvenir n'est-il pas rattaché par le Décalogue à la célébration du jour du Schabbat, de ce repos hebdomadaire si solennellement recommandé aux enfants d'Israël, comme souvenir, non-seulement de l'œuvre providentielle de la création du monde, mais de l'œuvre non moins providentielle de la création de la nation hébraïque, de l'émancipation des esclaves d'une tyrannie séculaire, rendus à leur indépendance, au travail libre et fortifiant, et au nécessaire et doux repos qui l'accompagne, comme un besoin naturel et comme un juste et fécond délassement ?

De plus, la sortie d'Egypte est rappelée à notre mémoire par la cérémonie du rachat des premiers-nés,

instituée par Moïse, comme un hommage élevé vers la Providence qui châtia les oppresseurs et qui protégea les premiers-nés de leurs victimes ; par l'usage de porter à la prière du matin, au bras gauche et sur le front, les Téphilins, ces capsules sacrées qui renferment les passages du Pentateuque, recommandant le souvenir de la sortie d'Egypte, la consécration à Dieu des premiers-nés des Hébreux, en reconnaissance de la délivrance, dont ils furent l'objet lors de cette sortie miraculeuse, et les devoirs que cette délivrance prodigieuse impose à la race libérée, avec l'obligation de transmettre à nos enfants ce grand souvenir et de le placer sur leur front, c'est-à-dire, dans leur pensée, et sur leur bras gauche, c'est-à-dire, près de leur cœur ; enfin, par les franges, mêlées d'un fil bleu d'azur, les *tsitsith*, que tout enfant d'Israël est tenu de porter aux quatre coins de ses vêtements, et dont le but est de nous faire songer au Créateur sublime de la nature entière, du ciel, de la terre, et de tout ce qu'il renferme, au divin législateur de la morale et de la justice, au tout-puissant libérateur des opprimés, qui fit sortir nos aïeux de l'esclavage d'Egypte, pour devenir leur Dieu, c'est-à-dire, l'unique objet de leur adoration.

Ce grand souvenir est encore mêlé par nos docteurs à toutes nos prières journalières, à celles du matin, du soir, de nos repas, ainsi qu'à la célébration de toutes les fêtes du Judaïsme. Chaque jour, nous rendons hommage à l'Eternel notre Dieu, qui nous a délivrés de l'esclavage d'Egypte ; et, à chacune de nos fêtes, en célébrant la sainte convocation qui nous rassemble, nous ne manquons pas de constater qu'elle a pour but essentiel de nous rappeler le souvenir de la sortie d'Egypte : *Zécher litsiath mitsraïm !*

III

Quelle est donc l'importance de cet antique souvenir, pour être ainsi inséparable des moindres actes de notre vie religieuse, pour en être l'idée fondamentale, dominante, et comme le lumineux couronnement ?

N'est-ce pas parce qu'il rappelle un acte providentiel, unique dans les fastes de l'humanité, par lequel un peuple, asservi, sortit du creuset des souffrances, des ténèbres de l'avilissement, pour renaître à la vie, à la joie, à la lumière, à la dignité, et pour former un peuple intelligent et libre, maître de ses destinées ?

N'est-ce pas, encore, parce qu'il rappelle le principe absolu de la justice suprême qui se manifesta de la façon la plus éclatante, en faveur d'une race opprimée, rendue à l'indépendance, à la jouissance de ses droits, à l'étude et à la connaissance de la loi du devoir, cette source infaillible de l'élévation spirituelle, de l'émancipation morale, du vrai bonheur ?

La sortie d'Egypte fut, en effet, un bienfait immense pour Israël. Ce bienfait lui commandait une gratitude éternelle qui devait se transmettre, de génération en génération, par l'impérissable souvenir de ce divin bienfait qui fit de la race patriarcale une nation maîtresse d'elle-même, apte à déployer la supériorité intellectuelle et morale dont l'avait douée la Providence, et à se rendre, par la pratique de la loi, digne de faire briller aux yeux du genre humain le flambeau de la vérité et de faire flotter, à travers les siècles, le drapeau de la liberté et de la justice !

IV

Mais, cette race émancipée devait-elle se borner à un

souvenir platonique, à une gratitude stérile, à des pratiques inféccondes ?

Ce ne fut point là, la pensée de Moïse. En rappelant, à chaque page de son livre, le souvenir de la sortie d'Egypte, il tient à rendre ce souvenir efficace et il en fait la consécration des plus salutaires préceptes de sa loi de justice et de bonté.

« Tu annonceras à ton fils que je t'ai fait sortir de l'Egypte, et tu placeras ce souvenir en signe sur ta main et en fronteau entre tes yeux, afin que la loi de l'Eternel soit constamment dans ta bouche.

« Et ta pratique de cette loi, ta docilité à la voix de l'Eternel ton Dieu, à la droiture qui lui plait, à ses préceptes, à ses statuts, te mettront à l'abri de toutes les plaies qui ont frappé l'Egypte, car, moi l'Eternel, je t'en guérirai, je t'en délivrerai ! » (Exode).

Ainsi s'exprimait Moïse, au nom de la justice éternelle, qui avait opéré le miracle à jamais mémorable de la sortie d'Égypte.

Aussi, est-ce en invoquant ce souvenir qui ne quittera jamais le cœur des enfants d'Israël, qu'il flétrit les violences, les iniquités, les oppressions sous toutes leurs formes, depuis la plus barbare, la plus audacieuse, l'esclavage, jusqu'à celle qui se cache dans l'ombre et dans l'hypocrisie ; depuis celle qui fait crier hautement vengeance, jusqu'à celle contre laquelle on s'indigne timidement et que l'on ne peut que maudire dans les mystères de la conscience !

V

L'esclavage, ce crime de lèse-humanité, cette plaie des temps antiques, qui s'est même étendue jusqu'à

l'ère moderne, et dont eurent tant à souffrir les enfants d'Israël, devait leur être en horreur. Pour s'en préserver à tout jamais, ils n'avaient qu'à se rappeler qu'ils furent eux-mêmes esclaves en Egypte et que le Juge tout-puissant mit un terme à leurs cruels tourments. Et s'il arrivait qu'un de leurs frères, contraint par l'infortune, aliénât son indépendance, chaque cinquante ans, à l'époque du Jubilé, il reconquérait obligatoirement sa liberté. Les enfants d'Israël ne pouvaient être que les esclaves de Dieu, qui, en brisant leurs chaînes en Egypte, les avaient brisées pour toujours : *Ki li habadaï hèm !*

La domesticité même ne pouvait durer en Israël que sept années, après lesquelles le serviteur ou la servante devaient être dégagés de leurs engagements mercenaires et sortir, comblés de biens par leur maître, de tout servage.

Ainsi l'ordonnait aux enfants d'Israël le Juge tout-puissant qui les avait fait sortir de l'esclavage, pour qu'ils fussent des hommes libres !

Ce libérateur suprême leur défendait également d'affliger tout débiteur infortuné, d'entrer dans sa demeure pour recevoir le gage de sa dette, de détenir même ce gage, si c'était son seul vêtement, pendant le jour, et si c'était sa seule couverture, pendant la nuit ; « car avec quoi se coucherait-il ? dit l'Eternel ; il criera vers moi et je l'exaucerai, car, je suis compâtissant ! »

Il leur défendait de retarder le salaire de l'ouvrier nécessiteux, qui vit au jour le jour, à la sueur de son front, et qui attend le prix de son travail, pour donner du pain à sa femme, à ses enfants.

Il leur défendait d'abuser de la situation pénible de son prochain, de lui prêter de l'argent, ou même des

vivres, à usure, et d'exploiter ainsi soit un frère, soit un concitoyen malheureux.

Il leur défendait d'abuser de la confiance des justiciables, en les jugeant avec partialité, ou de celle des acheteurs, en faisant usage, dans le commerce, de faux poids, de fausses mesures, de balances iniques et déloyales.

Il leur défendait, enfin, l'oppression des déshérités du sort, des faibles ; l'obstacle mis devant les pas de l'aveugle ; l'insulte jetée à l'oreille du sourd, à la face du vieillard, des infirmes, des malheureux ; l'abandon du pauvre, de l'orphelin, de la veuve ; la persécution de l'étranger : tous, êtres timides ou craintifs, dont la vie d'angoisse avait été bien connue par les Hébreux en Egypte, d'où la main protectrice de l'Eternel les avait fait sortir : *Ki gherim heytem beherets mitsraïm.*

En un mot, leur souverain libérateur leur défendait tout acte d'injustice, accompli, soit au grand jour, soit dans l'ombre, contre ceux qui sont inconscients, qui ignorent, ou bien qui n'osent élever leurs plaintes, ni invoquer un défenseur sur la terre, mais, qui ont pour eux le Juge éternel, dont le regard universel et inévitable pénètre et sonde tous les mystères, même ceux de la tombe, et demande, tôt ou tard, compte de toute action injuste ou criminelle, de même qu'il demanda compte de son despotisme au tyran qui avait osé le méconnaître et qui fut bien contraint de confesser son impuissance, en tremblant et en demandant, à genoux, la bénédiction de ses victimes, arrachées à son oppression !

Voilà quelques-uns des heureux effets du souvenir de la sortie d'Egypte.

VI

Preuve irréfragable que le Créateur n'est pas indifférent à ses créatures, qu'il les entoure de sa providence et qu'il connait leurs actions, auxquelles il enchaîne leurs conséquences infaillibles, dans sa justice, (Kosari III, II) le souvenir de la sortie d'Egypte ne consacre pas seulement dans notre esprit les nombreux préceptes de justice et d'équité que la loi du Sinaï proclame, mais, il consacre également pour nous de nombreux préceptes de bonté, de compassion et d'amour fraternel : douce et sainte image, sur la terre, de l'amour du Créateur pour tous les hommes, au même titre ses enfants, auxquels il fait un égal devoir de s'aimer en frères !

Et voilà encore pourquoi, en flétrissant, au nom du souvenir de la sortie d'Egypte, tout acte inique et injuste, Moïse recommande et bénit, au nom de ce même souvenir, la charité, sous toutes ses formes, et, particulièrement, la charité cachée, discrète, celle qui ne connait point celui qu'elle oblige, celle qui fait du bien dans l'ombre, sans faire rougir celui qu'elle soulage et qu'elle console.

Nous venons de voir l'attention charitable avec laquelle le divin législateur ordonne de rendre à tout débiteur malheureux sa couverture. (Deutéronome, XXII, 10-12).

Avec une bonté plus touchante encore, Moïse ordonne aux agriculteurs de laisser pour la veuve, l'orphelin, le pauvre et l'étranger, les coins des terres sans les moissonner, les épis de blé, oubliés lors de la récolte, les branches d'oliviers, non secouées lors de la cueillette, et les grappes de raisins, non cueillies lors de la vendange. (Deutéronome, XXIV).

Il consacrait ainsi les droits des nécessiteux sur les richesses de la nature, et, pour que les heureux du jour n'oubliassent point les malheureux, il leur rappelait, en donnant ces lois philantropiques, la sortie de l'esclavage égyptien, où nos aïeux avaient tous également connu la misère et la souffrance.

Et c'est en invoquant ce même souvenir, si bien fait pour inspirer des sentiments humains à ceux qui goûtent le bonheur terrestre, que, — en prescrivant aux enfants d'Israël de se réjouir pendant la célébration des grandes fêtes, — il leur ordonne de faire participer à leur joie de famille le pauvre lévite, la veuve, l'orphelin et l'étranger, ces quatre déshérités du sort, pour lesquels la Providence réclame la même sollicitude de la part du chef de la maison, que pour le fils et la fille, le serviteur et la servante (Deuteronome-Rachi, XVI, 12).

C'est encore au nom de la délivrance de l'esclavage égyptien, délivrance qui apporta à nos aïeux la liberté et le doux repos du septième jour, que Moïse nous recommande de faire reposer avec nous, nos fils et nos filles, nos serviteurs et nos servantes, ainsi que l'étranger qui séjourne dans nos murs et qui relève de notre autorité.

Le souvenir des travaux forcés, auxquels nos aïeux infortunés étaient condamnés en Egypte, doit nous faire trouver bien douce la liberté du repos, après la liberté du travail, et la divine charité nous fait un religieux devoir de laisser à ceux qui nous sont soumis, cette double et même liberté chérie.

VII

Mais, en nous exhortant à ne pas oublier nos frères et à pratiquer envers eux les préceptes de justice et de

bonté, que le souvenir de la sortie d'Egypte doit consacrer pour nous, Moïse ne manque pas de nous recommander au nom du même souvenir. tout ce qui doit concourir à nous rendre personnellement libres de corps et d'esprit. à fortifier nos organes physiques, ainsi que nos facultés intellectuelles et morales.

La pureté corporelle, symbôle à la fois et siège de la pureté de l'âme, source de la santé, du bien-être, de la force, de la vie ; les ablutions quotidiennes, les immersions fréquentes dans l'eau froide et courante, même au cœur de l'hiver ; les bains tant recommandés, de nos jours, pour guérir les maladies nerveuses et anémiques, que la loi de Moïse savait si bien prévenir ; les aliments fortifiants ; l'horreur de toute boisson malsaine, de toute nourriture immonde ; en un mot, l'hygiène, avec ses règles salutaires et bienfaisantes, avait une telle importance aux yeux du grand Législateur, qu'il les consacra, comme toutes ses lois religieuses et morales, par le souvenir de la sortie d'Egypte, acte, par lequel la Providence voulut faire des Hébreux, non-seulement un peuple fort, juste, bon et vigoureux, mais, encore, un peuple capable de résister aux séductions impudiques, aux entraînements corrupteurs des mœurs païennes, sur lesquelles l'usage irritant du sang des animaux, celui, non moins irritant, des oiseaux, de reptiles impurs, sales ou carnassiers, ne pouvaient qu'avoir une influence abrutissante, en même temps qu'ils introduisaient dans l'organisme humain des principes morbides et funestes, des vices destructeurs.

L'hygiène irréprochable et le choix des aliments recommandés par Moïse, avaient donc pour but la santé physique et morale du peuple, sa dignité. sa noblesse, son élévation vers Dieu, sa sanctification : but sublime,

conforme à celui de la délivrance de la tyrannie égyptienne.

« Ne vous souillez pas, en mangeant des reptiles et des animaux impurs, car je suis l'Eternel votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte pour être votre Dieu, et pour que vous soyez saints, car, je suis saint ! » (Exode, XI).

VIII

Tous ces préceptes de justice et de bonté, d'hygiène et de purification, dont la pratique est le but incontestable de la sortie d'Egypte, trouvent leur plus haute sanction dans la première parole du Décalogue, qui proclame que c'est l'Éternel qui fit sortir les Hébreux de l'esclavage d'Egypte, et que sa justice, qui, par la voix de Moïse, comme par celle de la conscience, ordonne tout ce qui est juste et charitable, noble et pur, placera éternellement à la suite de tout acte bon ou mauvais, ses infaillibles conséquences, comme elle plaça à la suite de la tyrannie des Egyptiens, une humiliante défaite, et à la suite de la servitude des Hébreux, une adorable liberté !

Célébrons donc fidèlement le souvenir de la sortie d'Egypte, selon que nous le recommandent Moïse et tous les docteurs d'Israël, célébrons-le, ce souvenir, par la pratique de tous les actes religieux qui doivent l'implanter, nuit et jour, dans nos cœurs, et, particulièrement, chaque année, à l'heureux anniversaire de la glorieuse émancipation de nos aïeux, dont nous ne saurions trop nous entretenir.

Dans cette pieuse célébration, nous puiserons chacun un salutaire enseignement.

Les orgueilleux et les égoïstes, y puiseront une leçon de modestie, d'humilité, de justice et de fraternité ; les heureux du monde, une leçon de bonté, de dévouement, d'amour et de soumission aux ordres philantropiques de l'Eternel ; les infortunés, les malheureux, une leçon de résignation, de courage, de confiance en la Providence, en la suprême bonté ; les pères et mères, une exhortation à instruire leurs enfants, à les moraliser, à les fortifier, à les former pour le devoir et la vertu, pour la santé de l'âme comme pour celle du corps.

Et tous, ensemble, nous y puiserons une leçon de patriotisme. Nous concevrons un puissant amour pour la patrie qui nous accorde les bienfaits d'une sage liberté, en songeant à la servitude égyptienne, aux persécutions horribles dont nos aïeux furent les victimes en Egypte, et même à travers les siècles, jusqu'à l'ère bénie de notre émancipation moderne.

Enfin, de cet immortel souvenir se dégagera pour nous tous, à quelque culte, à quelque peuple que nous puissions appartenir, cette grande parole humanitaire : « Ne vous opprimez point les uns les autres ; n'opprimez point ceux qui sont sous votre dépendance ; n'opprimez personne, soit dans la vie de famille, soit dans la vie sociale, et, si vous êtes opprimés, ne vous découragez point, demeurez calmes et dignes, espérez en la justice infaillible du souverain Maître des nations, et n'oubliez pas que les orgueilleux, les égoïstes, les méchants, les pervers, ont, au Ciel, un juge sévère, et les justes, les humbles, les innocents, les victimes, un défenseur incorruptible, un père plein d'une infinie

tendresse, d'une inépuisable bonté, d'un adorable amour, un père tout-puissant qui ne cesse de protéger ses enfants qui souffrent pour la sainte cause de la justice et de la vérité, selon que le prophète Jérémie (ch. I), l'annonce à la nation d'Israël:

« Je me rappelle en ta faveur la bonté de ta jeunesse, l'amour de tes fiançailles, lorsque tu me suivis dans un désert inculte et désolé ! Oh ! oui, Israël est sacré pour l'Eternel, il est les prémices de sa production ; tous ceux qui le dévorent seront couverts de honte, et le malheur fondra sur eux, comme conséquences infaillibles, inévitables, de leurs injustices et de leurs crimes ! Ainsi l'a dit l'Eternel ! »

LE JUDAÏSME

ET LES

PRINCIPES MODERNES

> « La Liberté, l'Egalité et la
> « Fraternité, sont d'origine
> « israélite ».

I

Un grand nombre de nos concitoyens et même de nos coréligionnaires qui ignorent jusqu'au moindre principe de notre croyance, font sur le compte du Judaïsme une grande erreur.

Cette erreur consiste à penser que dans l'immense conflit qui existe entre les religions et la société laïque, le Judaïsme est également engagé, et que, dès lors, ses adeptes ont à choisir entre leur antique croyance et les principes modernes.

De là, sans nul doute, la désertion de nos temples, l'abandon de nos pratiques symboliques et traditionnelles, la disparition du culte du foyer, cette source de tant de courage, de tant de vertu ; de là, cet entraînement irréfléchi qui emporte les générations nouvelles dans la fatale voie de l'indifférence, où se rencontrent, tôt ou tard, toutes les défaillances, toutes les tristesses.

Prévenons pour nos enfants ce danger qui les menace, en démontrant que non-seulement le Judaïsme s'accommode des glorieuses idées modernes, mais, encore, que

ces idées régénératrices lui appartiennent, qu'il les a proclamées depuis bientôt quarante siècles, et que, à travers mille persécutions, mille obstacles, il a fini par les implanter dans les intelligences et dans les cœurs, grâce à ses fidèles enfants, qui, chassés de leur patrimoine par de cruels envahisseurs, en ont porté le flambeau et planté la bannière aux quatre coins de l'univers.

Car, ces principes immortels qui se résument dans cette patriotique devise : Liberté, Egalité, Fraternité, sont d'origine israélite. Nous pouvons donc en faire la plus complète application et demeurer, en même temps, fidèles à nos croyances, à nos antiques traditions, fiers de notre origine, dignes de nos aïeux.

II

Qui pourrait loyalement nous le contester ?

La liberté, cette glorieuse conquête que les nations modernes sont loin de posséder entièrement, ne fut-elle pas le premier don que la Providence fit au peuple hébreu, en le portant sur ses ailes au pied du Sinaï ?

Le Créateur, ayant voulu dans son impénétrable sagesse, inspirer le plus grand des génies humains, Moïse, pour promulguer aux enfants d'Israël, et, par eux, à tous les hommes, une loi de vérité, ne pouvait adresser cette loi à un peuple d'esclaves.

Courbés sous le caprice de la tyrannie, qui les assujettissait sans pitié, comment les Hébreux eussent-ils pu obéir à tout autre volonté qu'à celle de leurs tyrans ?

L'esclave ne s'appartenait pas à lui-même ; c'était une chose, un instrument animé dans les mains de son maître, qui s'en servait à son gré ; c'était l'homme

dégradé, impuissant à donner un libre cours aux mouvements de son âme.

Donner une loi quelconque à un être semblable, eût donc été un acte absurde, et autant eût valu la donner à la brûte inconsciente ou à la pierre inerte.

La raison suprême, dont Moïse était le digne interprête, ne pouvait commettre une pareille absurdité.

Avant de promulguer la loi à Israël, il fallait donc briser ses chaînes, il fallait rendre à sa pensée son libre essor, il fallait relever son front, courbé vers la terre, pour le faire tourner vers les sommets resplendissants, d'où allait jaillir la lumière qui devait éclairer le monde.

En rendant la liberté aux fils des patriarches, Moïse les remettait dans la noblesse et la grandeur humaines, d'où l'esclavage les avait fait sortir.

Mais, le divin libérateur des Hébreux ne se borna pas à faire conquérir à son peuple la liberté, il inscrivit dans son code immortel ce principe souverain qui est gravé dans nos consciences, et il l'offrit aux méditations des générations à venir.

« Je prends à témoins les cieux et la terre, s'écria-t-il, que j'ai mis devant toi la bénédiction et la malédiction, la vie et le bien, la mort et le mal ; tu choisiras la vie !...

« C'est-à-dire, ton sort est dans tes mains, tu es maître de ta destinée. Fais le mal, si tu le veux, mais tu seras maudit, et, en conséquence de tes actes, tu mourras ! Fais le bien, si tu le veux, et tu seras béni, et, en conséquence de tes actes, tu vivras !

« Tu vivras de cette vie supérieure qui fait la vraie grandeur, qui fait notre dignité sur la terre, qui nous conduit à l'immortalité ! »

Donc, la liberté est un principe foncièrement israé-

lite ; c'est le premier don que le Créateur fit à notre race ; c'est la condition essentielle de la promulgation de la loi ; c'est, enfin, pour nous, la source de la bénédiction et de la vie !

III

Oui, la liberté doit être pour nous une source de vie et de bénédictions, mais à la condition qu'elle soit réglée par la loi, par cette loi de justice éternelle qui descendit des hauteurs du Sinaï.

Car, de même que la promulgation de la loi, faite à un peuple d'esclaves, eût été un acte absurde, indigne de la suprême sagesse, de même le don de la liberté, sans celui d'une loi, eût été un acte insensé, également indigne de cette même sagesse qui a créé les mondes, qui est la raison infinie, qui est le soleil inextinguible de toutes les intelligences.

La liberté sans la loi, c'eût été purement et simplement la licence, l'anarchie, le règne du caprice, de la force, de la violence. C'eût été la tyrannie la plus odieuse, le plus affreux des esclavages.

Aussi ne sommes-nous point étonnés que la première recommandation de la parole éternelle, aux esclaves de la veille, après le passage de la mer Rouge, ait été une exhortation à observer ses ordonnances, afin d'échapper à tous les fléaux que l'Egypte avait appelés sur sa tête par ses iniquités.

A chaque page du Pentateuque, le souvenir de la sortie de l'esclavage égyptien, est mêlé à la proclamation de toutes les lois de justice et de charité, pour bien persuader au peuple hébreu, qu'il ne saurait être digne de la liberté, que par l'accomplissement de la loi.

Car, selon le Judaïsme, la liberté et la loi ne peuvent aller l'une sans l'autre. Réunies, elles conduisent l'homme et les peuples dans la voie du progrès, du perfectionnement, du bonheur. Séparées, la loi est inutile et absurde, la liberté est une faculté funeste à elle-même, portant en soi les germes destructeurs, qui la corrompent et l'anéantissent.

Qu'est-ce en effet que la loi, sinon la sauvegarde de la liberté ?

Tous les hommes étant libres, la liberté de chacun est la limite de la liberté d'autrui ; et, pour que ma liberté ne puisse, à un moment donné, empiéter sur la vôtre, ou la vôtre sur la mienne, il faut une règle absolue, qui dise à chacune de ces libertés respectives :

« Tu n'iras pas plus loin ! »

Cette règle, c'est l'égalité des droits, qui implique l'égalité des devoirs : deux égalités fondées sur l'équité de nos rapports mutuels.

La loi n'est donc autre chose que la consécration de l'égalité de nos droits réciproques, de sorte que sans égalité, il n'y aurait point de liberté

Le Judaïsme n'a point manqué d'établir ce second principe fondamental, sans lequel aucune société n'est possible.

Egalité de nature, d'origine, de destinée ; égalité de droits, de devoirs ; égalité morale et religieuse, civile et politique. Moïse les a toutes établies formellement et résumées dans cette solennelle déclaration :

« Il y aura une seule loi et un seul droit pour tous ! »

Voilà donc l'égalité des citoyens, proclamée depuis plus de trois mille ans, en même temps que leur liberté !

Les hommes sont égaux devant la loi, qui est une

pour tous, comme ils sont égaux devant Dieu qui est leur unique Créateur :

« Vous êtes les enfants de votre Dieu ! » avait dit Moïse aux Hébreux ; et Malachie, le dernier prophète, s'écriait encore : « N'avons-nous pas tous le même père ? Le même Dieu ne nous a-t-il pas créés ? Pourquoi ne pas agîr fraternellement les uns à l'égard des autres ? »

IV

De cette égalité devant Dieu, découle naturellement le plus saint des principes sociaux : celui de la fraternité.

C'est également la gloire du Judaïsme, d'avoir proclamé, pour la première fois, ce grand principe, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral, en affirmant l'unité du Créateur et l'unité du genre humain.

Tous les hommes sont frères, puisqu'ils descendent d'un seul et même couple ; tous les hommes sont frères, puisqu'ils ont un seul et unique Créateur et qu'ils ne sauraient l'aimer, sans aimer la créature humaine, formée à l'image de l'intelligence divine.

« Aime Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même ! » s'était écrié Moïse, avant tout autre législateur. Et, au nom de ces principes sublimes, Moïse donne à son peuple une infinité de préceptes qui respirent l'amour le plus vrai, le plus pur, et qui n'ont jamais été dépassés par aucune loi religieuse ou sociale.

Parmi les hommes, il ne doit y avoir ni haine, ni ran-

cune, ni envie, ni jalousie, ni convoitise, ni orgueil, ni égoïsme, ni despotisme, ni tyrannie !

Tous les mauvais sentiments doivent être bannis du cœur humain, pour y faire place à l'épanouissement des plus douces émotions de l'âme, en faveur de nos semblables.

Justice et charité, dévouement et générosité, pardon, indulgence ; commisération, secours aux faibles et aux malheureux, soulagement de l'infortune, assistance aux orphelins, à la veuve, à l'étranger ; bienfaisance sous toutes les formes ; telles sont les règles confraternelles qui doivent guider tout enfant d'Israël, tout homme, et que la loi du Sinaï proclame avec la même autorité qu'elle proclame l'égalité et la liberté.

Le principe de la fraternité est tellement inhérent au Judaïsme, que Moïse avait voulu que le grand pontife, le premier magistrat de la République des Hébreux, en portât constamment le symbôle sur sa poitrine pour l'offrir, comme un enseignement continuel et saisissant, aux regards de tous les citoyens.

Les noms des douze tribus d'Israël, étaient gravés en pierres précieuses sur le pectoral qui était le plus bel ornement du Grand-Prêtre : emblême de l'égalité de toutes les tribus, de tous les Hébreux, devant l'amour de Dieu, et devant l'amour de son premier ministre sur la terre ; emblême de la fraternité qui convient aux enfants d'un même Créateur.

A la suite de Moïse, les prophètes d'Israël ont consacré ce grand principe de la fraternité, en des termes qui l'implantent à jamais dans les cœurs.

Qui ne connait cette splendide prophétie d'Isaïe, dont le regard pénétrant contemplait au loin l'époque bénie — hélas ! encore si loin de nous, — où toutes les haines

seront éteintes, où la violence fera place à la douceur, où le tigre paîtra avec la brebis, où le loup et l'agneau reposeront ensemble sur la montagne de l'Eternel ! »

La fraternité vient donc compléter la glorieuse devise qui sert de règles aux sociétés modernes, lesquelles ne se doutent guère qu'elles en sont redevables au Judaïsme, qui peut, à bon droit, revendiquer l'honneur de l'avoir enseignée au monde !

V

Celà est clair comme la lumière du jour. Où donc estelle cette incompatibilité que l'ignorance ou la légèreté prétendent établir entre la croyance d'Israël et les immortels principes sociaux, qui, de nos jours, règnent en souverains dans les pays civilisés ?

Que nos jeunes générations se rassurent. Elles peuvent se consacrer au triomphe des idées nouvelles, tout en respectant le culte que nous ont transmis nos aïeux.

Bien plus, ce respect en leur inspirant le désir de connaître et de comprendre le caractère historique et moralisateur de nos cérémonies symboliques, leur en découvrira la haute portée, et en fera découler, pour leur formation patriotique et humanitaire, les plus précieux enseignements.

Quand ils sauront que le Samedi est la glorification de la Toute-Puissance qui créa l'Univers et qui préside aux destinées humaines, en même temps qu'un jour, sur sept, consacré à un repos hygiénique, qui doit refairenos forces intellectuelles et corporelles, et nous rendre ainsi plus aptes aux grands labeurs de la vie ;

Quand ils sauront que la Pâque est la fête de la première révolution sociale, de l'indépendance du peuple martyr, brisant ses fers et reconquérant sa liberté, en même temps qu'elle proclame la justice du Créateur des hommes et des peuples, qui ne souffre point que la force tyrannise la faiblesse, et qui châtie, tôt ou tard, les despotes de tous les rangs et de tous les siècles ;

Quand ils sauront que la Pentecôte est la fête de la promulgation de la loi, de cet immortel Décalogue, qui est devenu la charte de l'humanité, en même temps qu'elle proclame la sagesse du Créateur, réglant la liberté conquise, par la loi, afin que cette liberté fit la grandeur de l'homme, tandis que sans la loi, elle eût dégénéré en licence et se fût détruite d'elle-même :

Quand ils sauront que la fête des Tentes est consacrée au souvenir des souffrances de nos aïeux dans le désert, pour la poursuite de leurs destinées, en même temps qu'un hommage rendu à la bonté du Créateur, dont la Providence protégea sous ses ailes, les fugitifs de la terre égyptienne, ces échappés de la fournaise de fer, comme elle protège toutes les victimes contre leurs odieux persécuteurs ;

Quand ils sauront que la fête du Nouvel An et celle du Grand Jour d'Expiation, sont des jours annuels consacrés à l'examen de conscience, à la réparation du mal commis, au pardon réciproque, à la réconciliation des familles, au triomphe des principes régénérateurs, aux fortes résolutions pour la pratique de la vertu et du devoir, en même temps qu'ils annoncent un Dieu plein de miséricorde, un père compâtissant, dont les bras sont toujours ouverts aux coupables repentants, regagnant par l'expiation du mal commis, leur dignité perdue ;

Quand ils sauront que toutes nos formules de béné-

dictions journalières, sont autant d'hommages élevés par notre gratitude vers la Providence, qui nous donne la vie, nous la conserve et nous comble de ses bienfaits ;

Quand ils sauront, enfin, que nos lois hygiéniques ont pour but, en purifiant et en fortifiant notre corps, de réaliser en nous ce double principe physique et moral, qui résume la sagesse antique et qui consiste à maintenir une âme saine dans un corps sain ;

Quand ils sauront toutes ces grandes choses, auront-ils encore une ridicule et fausse honte à pratiquer des cérémonies, si conformes aux règles de la régénération sociale, si salutaires à la formation de l'esprit et du cœur ?

VI

Par quel délire inconcevable, ou par quel sot orgueil, s'écarte-t-on aujourd'hui d'une croyance aussi rationnelle, d'un culte aussi édifiant ?

On se livre, tête baissée, aux théories les plus absurdes, aux négations les plus audacieuses, et l'on croit ainsi faire œuvre de sagesse et de liberté.

Triste sagesse, fatale liberté, qui ont des conséquences déplorables sur la moralité de nos foyers, sur l'éducation et l'avenir de nos enfants !

Car, si nous nions Dieu, et avec lui tout principe universel, absolu, infini, nous nions du même coup toute règle et toute loi.

Si nous rejetons toute piété religieuse, nous corrompons, par là même, la source de toute piété de famille, de toute piété filiale, et nous nous exposons à voir

notre autorité méconnue, notre voix méprisée. Ne respectant pas l'Auteur suprême de toutes les existences, comment serions-nous respectés par nos enfants ?

D'autre part, si nous apprenons à nos enfants que le principe de la morale est indépendant de toute idée supérieure, qu'il est indéterminé, confus, incertain, comment en feront-ils la règle infaillible, claire et lucide, de leurs pensées et de leurs actes ?

Si nous leur disons que la loi de l'humanité est exclusivement de jouir, comment feront-ils des sacrifices au devoir et à la vertu ?

Si notre exemple est une poursuite continuelle de la fortune, sans moments consacrés au recueillement, à l'édification intérieure, à la prière, aux cérémonies du culte, aux soins de l'intelligence et du cœur, à la culture et au déploiement de cette force intime qui fait notre dignité, notre valeur, qui constitue notre être, comment nos enfants songeront-ils à autre chose qu'à nous imiter, dans nos recherches inquiètes et fiévreuses du bonheur matériel ?

Enfin, si nous ne leur parlons jamais de la vie d'outre-tombe, de la survivance de notre âme, qu'avec une légère incrédulité, qu'avec un insouciant scepticisme, comment pourront-ils, au moment des cruelles épreuves, — hélas ! inévitables ici-bas, — puiser, dans cette sainte croyance, leurs espérances et leurs consolations ?

Et dans ce relâchement de la morale et de la foi, où trouveront-ils la force de soutenir le rude combat de la terre et de triompher des obstacles sans nombre dont la vie est pleine ?

VII

Pères et mères, songeons-y bien ! Que de reproches pèseraient sur notre conscience, à l'heure inéluctable du réveil, si nous laissions ainsi nos enfants aux prises avec les passions qui agitent l'existence, sans les avoir pourvus des armes puissantes que donne une piété éclairée ! Que de poignants regrets, si nos enfants, ainsi abandonnés sans boussole sur la mer orageuse de la vie, allaient y faire naufrage et périr sur ses funestes récifs !

Que de cruels remords, si nous les lancions dans la carrière immense, où nous ne serons pas toujours derrière eux pour les soutenir, sans leur montrer au Ciel l'étoile qui doit guider leurs pas ! Et combien ne maudirions-nous pas, alors, une liberté qui se serait ainsi transformée, dans nos mains, en une si déplorable licence !

Sachons donc être libres sagement !

Enseignons à nos enfants, dont nous rêvons le constant bonheur, que la liberté dont le Créateur les a doués, et que respectent, heureusement, les institutions modernes de notre France bien-aimée, c'est surtout la liberté de bien faire, c'est la liberté de régler leur conduite sur la loi du devoir, de la justice et de la bonté ; loi égale pour tous les hommes, qu'unissent les deux liens de la fraternité ?

Enseignons-leur, encore, que la liberté, ainsi comprise, trouve sa force et sa sanction dans l'idée religieuse, telle que le Judaïsme la proclame, idée sainte, qui nous élève vers la Cause infinie de tout ce qui existe, vers le souverain Arbitre de nos destinées, et qui donne un

but sublime et d'ineffables espérances à nos généreux efforts.

Ainsi fortement préparés pour la vie, nos enfants, dociles à nos conseils, marcheront vers leur avenir avec fermeté, avec confiance, accomplissant leur devoir, en toute circonstance, glorifiant notre culte, honorant notre antique race et notre patrie bien-aimée, dont ils seront également fiers de se dire les fidèles enfants !

RESPECT DU PÈRE ET DE LA MÈRE

« Honore ton père et ta mère ! »
(DÉCALOGUE).

I

Parmi les biens immortels qui enrichissent notre âme, que nous emportons avec nous dans la vie éternelle, qui, durant notre court passage ici-bas, font notre noblesse et notre grandeur, et qui échappent à toutes les atteintes, à celles du sort, du temps et des hommes ; parmi ces biens impérissables, que rien n'égale sur la terre, ni la fortune si inconstante, ni la gloire si incertaine, ni la beauté si éphémère, ni la santé si fragile, ni la force si peu durable ; parmi ces biens réels, seuls vraiment dignes d'envie, et qui sont, tout simplement, nos bonnes œuvres et nos vertus, la tradition israélite en nomme quatre, dont elle assure, à celui qui les pratique, les heureux fruits en ce monde, et le capital au monde futur. Ce sont : le respect du père et de la mère, la charité, le rétablissement de la concorde et l'étude de la loi. (Péha-Mischna).

Parmi ces quatre vertus principales du Judaïsme, je m'attacherai particulièrement à faire ressortir tout le mérite, tout le prix de la première, qui est la base de notre éducation, et de laquelle dépend notre avenir.

Le respect du père et de la mère est tellement sacré, que la parole éternelle, en promulguant sa loi à Israël,

pour lui et pour l'humanité, a proclamé ce grand précepte, en tête des principes essentiels de la société humaine.

De même que la société serait condamnée à périr, si la vie, la propriété et l'honneur de ses membres pouvaient être menacés impunément, de même, et à plus forte raison, ne pourrait-elle vivre, si ces deux êtres providentiels, qui entourent de leur amour l'être humain, dès sa naissance, et qui le conduisent pas à pas dans la vie, n'étaient, de la part de leurs enfants, l'objet du plus profond respect.

Aussi, la voix divine qui, du haut du Sinaï, a dit à l'homme : « Tu ne commettras point de meurtre, point d'adultère, point de vol, point de faux témoignage, point de convoitise ! » ; cette voix lui avait-elle dit tout d'abord : « Honore ton père et ta mère ! »

C'est que la sagesse éternelle savait que le respect pour le père et la mère, est la condition essentielle de toute bonne éducation, de toute moralité, de toute vertu.

Le père et la mère, en effet, nous donnent l'existence, veillent sur nos premiers ans, forment notre corps, notre esprit et notre cœur, surprennent les imperfections de notre nature, nous corrigent et nous façonnent peu à peu aux idées de la justice et du devoir, cultivent nos bonnes pensées et nos bons sentiments, nous éloignent des préjugés et des erreurs, nous abritent contre les illusions, contre les séductions, contre les mauvais exemples et les entraînements, en un mot, nous donnent d'excellentes habitudes, des mœurs irréprochables, des principes austères, qui nous accoutument, non-seulement à respecter la vie, le bien, l'honneur de notre

prochain, mais encore à être des membres honnêtes et justes de la société, utiles, dévoués et généreux.

Ce sont donc nos pères et mères qui nous préparent à la vie domestique et à la vie sociale, et qui implantent en nous les principes du devoir.

Leur cœur étant pour nous plein d'amour et ne rêvant que notre bonheur, leur bouche ne s'ouvre que pour nous prêcher les règles qui doivent guider nos pas et nous faire remplir dignement notre destinée, sans préjudice pour celle d'autrui.

Donc, notre respect pour leur parole, pour leur volonté et pour leur personne, est le premier de nos devoirs, celui duquel dépend l'accomplissement de tous les autres, celui qui assure à la fois notre vertu vis-à-vis de nos semblables, et notre sanctification vis-à-vis de Dieu.

Aussi, ne pas respecter notre père et notre mère, ce serait non-seulement commettre la plus grande des fautes, mais encore être capable de commettre toutes les autres.

L'enfant qui a perdu le sens moral, au point de ne pas honorer ces deux êtres sacrés, auxquels il doit la vie et tous ses biens, auxquels il a coûté tant de soucis, tant de peines, souvent tant de sacrifices, tant de larmes, aura-t-il la force de résister aux suggestions de son intérêt et de ses passions ? Sa nature ingrate et rebelle, qui le rend criminel envers son père et sa mère, sera-t-elle meilleure à l'égard d'autrui ? Ne le poussera-t-elle pas à toutes les violences, à toutes les injustices, à tous les attentats, quand il aura à satisfaire un coupable désir ?

Il est rare que les débauchés, les voleurs et les assassins, n'aient débuté par être des enfants ingrats et

rebelles, de sorte qu'après avoir fait le chagrin de leurs auteurs, ils font leur honte et leur désespoir !

II

C'est pourquoi la loi de Moïse était impitoyable pour l'enfant dénaturé.

Cette loi, si douce, pourtant, si compâtissante, si humaine ; cette loi, qui avait tant d'attentions pour les petits, les faibles et les malheureux, pour le pauvre, l'orphelin, la veuve et l'étranger ; cette loi, qui inspirait de la commisération, même pour la créature animale, qui défendait de fatiguer outre mesure la bête de somme, de museler le bœuf foulant la moisson, d'atteler ensemble deux animaux de force inégale, d'immoler, en un même jour, le chevreau et sa mère, de prendre, au même instant, la mère et ses petits ; cette loi maudissait l'enfant qui traitait avec mépris son père ou sa mère, condamnait le fils indocile et rebelle à être lapidé, et celui qui poussait la monstruosité jusqu'à frapper les auteurs de son existence, elle le condamnait à être étranglé !

C'est que le respect du père et de la mère est la source de l'ordre et de l'union dans les familles, la sauvegarde des bonnes mœurs, la base de l'édifice social, de la civilisation ; c'est que, sans lui, aucune éducation n'est possible, et que l'enfant qui y manque devient un être immoral et dangereux, un fléau contagieux et funeste, dont Moïse voulait délivrer la société humaine.

« Le fils indocile et rebelle est surtout châtié, dit la Mischna (*San hédrin,* VIII, 5), à cause des crimes qu'il

finirait par commettre : *Ben sorer oumoré nadon hal schem sofo.* »

III

Cette importance fondamentale du respect filial, explique pourquoi la loi mosaïque a revêtu ce devoir d'un caractère de sainteté exceptionnelle.

Le commandement qui l'ordonne, suit immédiatement, sur les deux tables de la loi, ceux qui nous prescrivent nos devoirs envers la Divinité, et le texte biblique, en nous invitant à sanctifier notre vie et à imiter la sainteté du Créateur, nous rappelle, immédiatement après, le respect que nous devons à notre père et à notre mère.

Ce respect tient donc de celui que nous devons à l'Éternel ; il est le trait d'union entre nos obligations religieuses et nos obligations morales ; il est lui-même religieux et moral.

La sagesse du Judaïsme n'a jamais cessé de lui reconnaître ce saint caractère.

Le respect que nous devons à notre père et à notre mère, est, d'après nos sages, tellement identique à celui que nous devons à notre Créateur, que, nous en acquitter, disent-ils, c'est plaire à Dieu et nous attirer sa bénédiction, tandis que nous y dérober, c'est lui déplaire, c'est l'éloigner de nos demeures.

Quand des enfants se conduisent bien envers leurs parents, le Saint-béni-soit-il leur dit : « C'est bien, c'est comme si j'habitais au milieu de vous et que vous me rendiez hommage ! »

Mais, quand des enfants manquent à leurs pères et mères, le Saint-béni-soit-il leur dit : « Je fais bien de ne pas demeurer au milieu de vous, car vous me feriez souffrir ! »

« Il n'y a qu'une race pure à ses yeux, avait dit le moraliste d'Israël, il n'y a qu'une race pure à ses yeux, mais souillée, vaine, orgueilleuse, inique et cruelle, qui puisse maudire son père et ne point bénir sa mère ! » (PROV. 30).

« L'œil, avait-il ajouté, l'œil qui se moque de son père et qui méprise les rides de sa mère, les corbeaux du torrent le crèveront et les petits de l'aigle le dévoreront ! » (*Ibid*).

D'aussi terribles châtiments, d'aussi épouvantables malédictions ne pouvaient être que le prix de la plus odieuse des fautes, de celle qui est à la fois un outrage fait à nos pères et mères et à l'Auteur suprême de notre existence. Ces trois êtres bénis, auxquels nous devons le jour, étant associés dans l'œuvre de notre création, doivent l'être également dans la réception de nos hommages, de notre gratitude, de nos respects, de notre amour, mais, aussi, ils sont atteints par la même offense, par le même oubli qui s'adresse à l'un d'eux, de la part de leurs enfants !

« L'homme a trois auteurs dans l'œuvre de sa création, ce sont : le père, la mère et le Saint-béni-soit-il. » (*Nida*, 31).

A quel degré de dégradation faut-il qu'un enfant soit descendu, pour s'oublier à l'égard de ces trois divins bienfaiteurs !

« Malheur, s'écrie Isaïe (chap. XLV), malheur à celui qui querelle son formateur ! Est-ce que l'argile dit à celui

qui le façonne : Que fais-tu ? ton œuvre n'aura point de consistance ? »

IV

Cette coupable insolence, ce mépris pour la sainte mission du père et de la mère, cette absence de piété filiale, a toujours détruit les familles et les peuples, a toujours été le triste signe de leur décadence.

Quand nos aïeux de la Palestine, oubliant la loi de Moïse, furent emmenés captifs sur la terre étrangère, et arrachés de leur patrie, réduite en cendres par de cruels vainqueurs, ils devaient ce malheur immense à leur impiété envers Dieu et envers leurs parents. S'ils avaient été dociles à la voix de leurs pieux auteurs, ils ne se seraient pas corrompus, ils ne se seraient pas transmis, de générations en générations, leurs crimes et leurs méfaits, qui finirent par les faire expulser de leur précieux patrimoine, de cette terre où coulaient le lait et le miel, et sur laquelle la parole éternelle leur avait promis de longs jours, au milieu du bonheur, pour prix de leur respect pour leur père et pour leur mère :

« Honore ton père et ta mère, afin que tu sois heureux et que tes jours se prolongent sur la terre que l'Eternel, ton Dieu, te donne. »

Le prophète Ézéchiel, du fond de l'exil (ch. 2) reprochait à Jérusalem, parmi ses crimes les plus désastreux, le mépris du père et de la mère.

« Le père et la mère, lui crie-t-il, étaient méprisés dans ton sein ! » *Ab vaem hékalou bach !*

La leçon fut terrible pour nos aïeux, mais elle leur fut salutaire, et, après que, pour la seconde fois, Jérusalem, rebâtie, fut renversée par les effets dissolvants de la discorde, les sages d'Israël, pour sauver notre race d'une destruction totale, pour lui donner une vitalité à toute épreuve, même à travers les plus barbares persécutions, lui rappelèrent sans cesse, par des conseils et par des exemples, les préceptes de la loi de Moïse, qui recommandent le respect du père et de la mère, comme le plus saint des devoirs.

Israël, d'ailleurs, privé désormais d'unité nationale, de toute autorité coërcitive, laissé à ses seules inspirations pour l'accomplissement de sa grande mission humanitaire, avait besoin plus que jamais de rester fidèle au respect du père et de la mère, afin de recevoir de leur bouche, docilement et pieusement, l'enseignement de la loi divine, avec une foi entière en leur parole et en leur véracité !

La piété filiale devint, à partir de la dispersion, la sauvegarde de la tradition, la conservatrice du culte du foyer, où notre sainte croyance s'est maintenue intacte et pure jusqu'à nos jours.

V

Combien les docteurs du Judaïsme devaient-ils attacher de prix à ce respect des parents, duquel dépendait l'avenir d'Israël ?

Aussi l'ont-ils non-seulement identifié avec celui que nous devons à la Divinité, mais encore l'ont-ils élevé au-dessus de ce saint respect lui-même.

Rabbi Schimon ben Yohaï, disait : « Le respect que nous devons à notre père et à notre mère est tellement grand, que le Saint-béni-soit-il l'a placé au dessus même de celui qui lui est dû : « *Gadol ab vaem sche hakkadosch barrouchhou yoter mikèbodo.* » En effet, celui qui est dû à Dieu ne peut se manifester entièrement que par le charitable emploi de nos biens, par la pratique des préceptes de la glanure, de la récolte, de l'oubli des blés, du coin des champs, des offrandes du sanctuaire, de la première dîme, de la seconde, de la dîme du pauvre, du prélèvement de la pâte, (1) etc., selon ce texte : « Honore l'Eternel au moyen de ta fortune », tandis que celui qui est dû aux parents peut et doit se manifester dans toutes les situations. Ces paroles : « Honore ton père et ta mère ! » s'adressent à tous, sans réserve ; tout enfant peut s'acquitter de ce devoir, qu'il soit riche, qu'il soit pauvre (Kidouschim Jérus.)

De plus, à ce grand devoir dont la récompense terrestre est clairement annoncée dans le Décalogue, qui promet à celui qui s'en acquitte, le bonheur et la longueur des jours, Rabbi Eliezer ben Jacob attache la céleste récompense du monde à venir. « Un enfant, dit ce docteur, qui, pour obéir à son père, monte sur un toit, afin d'y ramasser un nid d'oiseaux, en faisant fuir d'abord la mère, pour ne pas la prendre avec ses petits, selon la recommandation de l'Ecriture, et qui, en accomplissant ce devoir filial, tombe et meurt, où trouvera-t-il le bonheur et la longue existence que la loi lui promet pour récompense de sa piété filiale, si ce n'est au monde à venir ?

Après avoir ainsi élevé à cette hauteur le plus

(1) Actes charitables recommandés par le Pentateuque au profit des pauvres et des prêtres.

sacré de tous nos devoirs, nos docteurs ont eu soin d'en définir la forme, les moindres pratiques et la limite, afin qu'à tout âge, dans toutes les situations, dans toutes les circonstances, nous sachions nous en acquitter dignement.

Respecter les auteurs de nos jours, ce n'est pas seulement obéir à leur voix, c'est, encore, craindre de leur déplaire, par nos paroles, par nos actes ; c'est les honorer, de tout notre pouvoir, par nos égards, par nos attentions, par notre dévouement, par nos sacrifices.

Les craindre, c'est ne pas les déranger dans leur repos, ne pas nous asseoir à leur place habituelle, ne pas les appeler par leur nom propre, ne pas les interrompre quand ils parlent, ne pas les contredire, ne pas même approuver leurs propositions d'un ton décisif, et ne pas nous ériger en juge de leur opinion. (*Iore-Déa*, ch. 240).

Les honorer, c'est encore les assister dans tous leurs besoins, pourvoir à leur nourriture et à leur entretien, les soutenir dans leur vieillesse, prévenir leurs désirs et leur témoigner, par notre empressement à leur être utiles et agréables, tout le plaisir que nous éprouvons à remplir envers eux nos devoirs.

Une seule limite est fixée à ce devoir par nos docteurs, c'est dans le cas presque impossible, où, dans un moment d'erreur, nos parents nous demanderaient de transgresser un précepte de la loi.

Là s'arrêterait notre soumission. Nous ne pourrions, pour obéir à leur voix, violer la loi sainte qui est obligatoire pour eux comme pour nous. (*Metsiha*, 32.)

« Si un père, disent nos sages, commandait à son fils de se rendre impur ou de faire une mauvaise action, de retenir, par exemple, le bien d'autrui, le fils devrait

résister respectueusement, car, la parole divine qui dit : « Vous craindrez chacun votre père et votre mère » ajoute : « et vous observerez mes Sabbats », c'est-à-dire : vous ferez passer, avant votre devoir envers vos parents, le respect de la loi. »

Mais, bien imprudents seraient les parents, qui demanderaient à leurs enfants des actes contraires à l'esprit de justice et d'amour qui anime toute la loi d'Israël ! Leur demander de pareils actes, les accoutumer à être infidèles à la loi, à cette expression de la parole éternelle, qui est la règle de la foi des aïeux, ce serait les accoutumer à manquer à tous leurs devoirs et se rendre soi-même victime de cette funeste éducation.

Le père sage se soumet, d'abord, lui-même à la loi du devoir ; car, cette soumission peut seule fortifier son autorité, la rendre respectable pour son fils qui a, alors, le bonheur de pouvoir obéir, à la fois, et à son père et à la loi.

En dehors de cette limite rigoureuse, la piété filiale n'a point de bornes aux yeux de nos docteurs, qui savaient si bien joindre l'exemple à l'enseignement

VI

Le rabbin Abimé, fils d'Abahou, bien qu'entouré de ses cinq fils, se faisait un devoir de se lever lui-même de table, avec empressement, pour aller ouvrir la porte à son père, quand ce dernier venait le visiter.

C'est ce docteur qui disait, avec raison, que tel nourrit son père avec des cailles et mérite pourtant d'être privé du monde futur ; que tel autre, au contraire, lui

fait tourner la meule et mérite le bonheur éternel ; le premier, parce qu'il donne les cailles à son père avec peine et qu'il l'afflige par de dures paroles ; le second, parce que, en le soumettant à un dur labeur, il le console avec des paroles douces et bonnes, et lui fait comprendre que la cruelle nécessité seule le soumet à cette obligation.

C'est ce que le Thalmud de Jérusalem expose en ces termes : « Un vieillard, nourri par son fils avec des cailles, lui dit : « D'où te proviennent ces mets ? » Le fils répondit durement : « Vieillard, que t'importe ? mâche et mange ! » Un autre vieillard, au contraire, dont le fils était meunier, fut appelé soudain pour le service du roi. Son fils pour lui éviter de rudes corvées, lui dit avec piété : « Mon père, tourne toi-même la meule ici, et moi j'irai à ta place auprès du roi, faire un travail qui dépasserait tes forces ! »

C'est ce dernier fils que Rabbi Abimé jugeait digne du bonheur éternel, en récompense de ses égards pour son vieux père, même au milieu de l'infortune.

Rabbi Tarphon — ce type de l'amitié, qui comparait à la mort la séparation d'un ami et qui disait à Rabb Akiba : « Se séparer de toi, c'est se séparer de la vie ! » — avait une mère âgée et infirme qui ne pouvait marcher. Chaque fois qu'elle voulait aller se coucher, Rabbi Tarphon se courbait pour la recevoir sur son dos et pour la conduire à sa couche. Quand elle voulait sortir, il la portait dans ses bras.

Un jour que Rabbi Tarphon était gravement malade et que les sages, ses amis, vinrent le visiter, elle leur dit : « Priez bien pour mon fils qui a pour moi tant d'égards ! » — « En aurait-il mille et mille fois plus encore, lui répondirent les docteurs, qu'il n'accompli-

rait que la moitié des devoirs que la loi lui prescrit envers sa mère. »

Non-seulement, d'après nos docteurs, nous devons nous dévouer de toutes les manières à nos pères et mères, mais nous devons garder à leur égard le plus profond respect, même dans le cas douloureux, où nous serions lésés par eux dans nos plus grands intérêts.

Rabbi Eléazar disait : « Notre respect pour notre père et notre mère va jusqu'à ne rien leur dire d'offensant, nous dépouilleraient-ils de notre bourse pour la jeter à la mer. »

Quant à la vénération que doivent nous inspirer ces chers auteurs de notre existence, elle nous est enseignée par la touchante conduite du Rabbin Joseph. Quand il entendait le bruit des pas de sa mère, il disait : « Je me lève devant la présence divine ! » *Ki havé schemaa kal kirha de himé, amar : ékom mikamé schechina !* »

De tels exemples et de tels préceptes formaient des enfants sages, affectueux et dévoués.

Et ce n'est pas seulement à ce monde terrestre, que les docteurs bornent les effets, pour les parents, de la piété de leurs enfants.

D'après eux, cette piété filiale procure aux âmes du père et de la mère décédés, une joie ineffable qui adoucit leurs souffrances d'outre-tombe, qui calme leurs remords ; et, quand les enfants, à leur tour, montent au monde spirituel, ils attirent leurs pères et mères dans le lieu de leurs délices, et leur font partager l'éternelle félicité dont ils jouissent eux-mêmes, pour prix de leurs vertus !

C'est par de tels enseignements et de tels exemples, que les sages d'Israël formaient l'éducation des fidèles. De père en fils, de mère en fille, nos aïeux n'ont point

discontinué de s'y conformer, et, c'est à ces pieuses leçons que nos familles ont dû la pureté, la moralité, et la vitalité, qui les ont toujours signalées et les signalent encore à l'admiration universelle.

« La famille juive, a dit un grand philosophe moderne, est restée pure, même au milieu des époques les plus licencieuses. »

LE CULTE DU FOYER

« Écoute, mon enfant, l'instruction de ton père et n'abandonne pas la loi de ta mère. »
(Prov. 1-8.)

I

Écouter l'instruction de son père et ne pas abandonner la loi de sa mère, n'est-ce pas la règle la plus sûre d'une bonne éducation, la condition indispensable d'une piété sincère ?

Le culte de la famille, du foyer, est assurément la source des plus nobles sentiments, et c'est des lèvres du père et de la mère, que découlent, pour les enfants, l'instruction qui les forme et la loi qui les dirige.

Le culte public a bien sur nos cœurs un ascendant irrésistible ; mais, il ne fait que compléter l'œuvre de notre moralisation, commencée et conduite à l'ombre du toit paternel.

Si notre moralisation pèche par la base ; si, durant les années de notre jeunesse, nous sommes abandonnés moralement par les auteurs de nos jours, toutes les cérémonies extérieures du culte passent légères sur notre esprit sans y laisser d'empreintes, et, si elles nous attirent un moment par leur sublime objet, elles n'arrêtent pas longtemps notre âme indisciplinée, qui,

n'ayant point l'habitude de la méditation, de l'examen de conscience, de l'étude des choses divines, retourne promptement à son indépendance déréglée.

Le culte du foyer est la grande œuvre de la foi.

Aussi a-t-il été l'objet d'une recommandation solennelle de la part du législateur.

Après avoir fait connaître au peuple hébreu les principes de doctrine et de morale, dont la proclamation devait constituer sa mission dans l'humanité, Moïse lui avait dit d'une manière formelle : « Tu les inculqueras à tes enfants, tu leur en parleras dans ta maison, en chemin, à ton coucher, à ton lever ! » c'est-à-dire, partout et toujours !

Paroles fécondes en puissants résultats ! Elles sont devenues la règle des enfants d'Israël, qui, durant de longs siècles, se sont transmis la loi, de père en fils, de mère en fille, sans sortir du foyer.

La parole du père et de la mère, reflet de la parole suprême, était, en effet, la seule éducatrice, la seule souveraine.

Moïse n'avait institué aucune école, où les enfants pussent se former aux grands devoirs de la vie.

Il n'avait établi aucun lieu de prière, où les âmes pussent aller se retremper en commun à la source de la foi.

L'école des prophètes, fondée par Samuël, était un institut, où quelques enfants du peuple, obéissant à une vocation spéciale, venaient se préparer à leur sainte mission ; et le temple de Salomon, qui avait remplacé le tabernacle, ne recevait que trois fois par an les enfants d'Israël, qui s'y rendaient en foule, pour affirmer leur unité nationale et leur fidélité au Dieu de leurs pères.

C'étaient là des institutions d'une immense influence

sur les destinées du peuple ; mais, l'éducation de l'individu, la formation lente et progressive du citoyen et de l'observateur de la loi, en un mot, l'œuvre sainte de chaque jour, de tous les instants, devait chercher ailleurs ses ouvriers infatigables.

C'étaient le père et la mère.

Loin des grandes assemblées, dans le silence du foyer domestique, ces deux messagers divins n'étaient pas indignes du rôle qui leur était assigné. Ils sentaient la grandeur de leur double tâche, qui consistait à former des hommes pour la patrie et des fidèles pour Dieu.

Mission sublime, dont ils se partageaient les labeurs.

La mère prenait les enfants à leur naissance. Elle leur prodiguait, avec ses soins, son amour et sa foi. Elle les nourrissait ainsi de son sang et aussi de sa vie religieuse et morale, jusqu'au jour où le tour du père arrivait pour la formation de son fils. Les filles ne se séparaient jamais de la mère, jusqu'au moment où elles entraient sous le toit conjugal, escortées des vertus de leur sexe, qui faisaient leur apanage et leur bonheur.

Les fils, entre les mains du père, apprenaient à gagner leur pain à la sueur de leur front. Appliqués aux travaux des champs, ils s'accoutumaient à la sobriété de la vie rustique et devaient s'éloigner de la corruption des villes.

La loi du travail, du travail moralisateur, était la première règle de l'éducation des Hébreux.

Et c'est au milieu des travaux champêtres, comme au milieu du foyer, que le père, le matin, à son départ, le soir, à son retour, et chemin faisant, racontait à son fils les grandeurs de leur histoire, la merveilleuse destinée de leurs aïeux, les bontés divines dont ils avaient

été l'objet, et les magnifiques et glorieuses promesses qu'ils avaient reçues pour l'avenir.

Ces entretiens continuels faisaient naître dans les jeunes cœurs l'amour de Dieu, l'amour de la patrie, et les enflammaient pour l'accomplissement de la loi.

Quelle puissance, en effet, ne devait pas avoir la voix du père et de la mère, dont le respect le plus absolu était une des règles fondamentales du pays !

La loi appelait la malédiction divine sur la tête du fils rebelle, et elle édictait les peines les plus sévères contre le fils dénaturé qui aurait osé porter la main sur les auteurs de ses jours, ou seulement une menace, une parole impie, ou même, qui aurait osé désobéir à leurs conseils !

La volonté du père était la loi du fils, non-seulement du fils enfant, adulte, mais, encore, du fils homme, père à son tour.

Par une disposition légale, qui se rattachait à la propriété territoriale, le fils marié restait sous la tutelle de son père, et ne pouvait agir que d'après ses ordres.

Ce n'était pas l'effacement de la volonté, l'étouffement de la conscience, c'était la soumission filiale, dictée par la loi pour les auteurs de nos jours, comme pour notre Créateur.

Le père et la mère n'étaient point séparés de Dieu, dans l'amour et le respect des enfants ; les aimer, les respecter, c'était aimer Dieu, c'était le respecter ; leur voix, c'était la voix divine !

Tel était l'esprit des institutions de Moïse, touchant la famille ; le foyer paternel, c'était l'école, c'était le temple, c'était le sanctuaire !

II

De ce sanctuaire sont sortis, bien des fois, les libérateurs du peuple, les sauveurs de la patrie, et aussi les sauveurs de la foi !

Quand les ennemis écrasaient Israël sous leur puissance et menaçaient d'anéantir sa nationalité, le père racontait à ses enfants les malheurs de la nation : sous le souffle de sa parole inspirée, les cœurs s'échauffaient pour la cause commune et répondaient avec enthousiasme à l'appel des plus braves !

Quand l'idolâtrie envahissait le peuple et que la nation choisie oubliait son Dieu, de quelque foyer caché, où la foi s'était conservée pure, se faisait entendre une parole noblement indignée, qui flétrissait les crimes et ramenait les coupables !

Quand d'infâmes tyrans, pour satisfaire leur ambition ou leur cupidité, voulaient exterminer la race d'Israël, ou la forcer à l'apostasie, on voyait apparaître, tantôt de timides, de chastes enfants, tantôt de terribles guerriers, qui, sur l'ordre de leur père, quittaient leur retraite paisible et se dévouaient à la délivrance de leur foi ou de leur patrie en péril !

C'est au sein du foyer paternel, que se sont formés les Débora, les Gédéon, les Samuel, les David, les Elie, tous les prophètes, et plus tard, les Judith, les Esther, les Maccabées !...

Et sur la terre d'exil, pendant notre longue dispersion, n'est-ce point sous les ailes du père et de la mère, que la loi s'est abritée contre de meurtrières atteintes ?

Les lois nationales n'existaient plus alors ; parfois

même pouvaient librement s'ouvrir des écoles célèbres, où se formaient de grands docteurs, l'autorité paternelle n'en était pas moins rigoureuse, et l'éducation du foyer, salutaire.

Comment aurait-il pu en être autrement ? Quelle autorité, quelle éducation, autres que celles du père et de la mère, auraient-elles pu écarter les dangers qui menaçaient notre croyance ?

Ses ennemis, aveugles et insensés, voulaient la perdre à tout prix. Ils espéraient fatiguer la piété des Hébreux, en les soumettant à toutes sortes de cruelles épreuves. Des injustices de tout genre, des acccusations odieuses, des actes inhumains, des bannissements monstrueux, des cachots, des tortures, des bûchers, des massacres ! et, parfois aussi, des douceurs hypocrites, des appels à la conversion, des rendez-vous forcés aux pieds de la chaire qui devait les convertir, tous les moyens, tous, étaient employés pour ébranler notre foi !

Quelle était donc cette puissance invisible qui triomphait toujours, qui désespérait les plus cruels, qui défiait les plus barbares, qui donnait tant de force aux opprimés, tant de courage aux malheureux, tant de consolations, tant d'espérances, qui transformait les cachots et les bûchers en spectacles sublimes, sublimes par la résignation des victimes, sublimes par leur sérénité, par leur grandeur ?

Cherchez-la partout, cette puissance, vous ne la trouverez que dans le culte du foyer. Ecoutez ces paroles si simples en apparence, mais si pleines de vie, de vie éternelle :

« Ecoute, mon enfant, l'instruction de ton père, et n'abandonne pas la loi de ta mère ! »

Ces paroles magiques, répétées, soir et matin, par la bouche du père et de la mère, descendaient profondément dans les cœurs des enfants et y traçaient un sillon que venaient remplir toutes les semences divines !

L'amour du Dieu unique, créateur et providence du monde, auteur de notre existence, dispensateur de tous nos biens, conservateur de notre vie, maître de nos destinées !

Notre dévouement à ce pur amour, au prix de nos richesses, de nos affections, de notre vie même !

Tels étaient les principes que le père et la mère inculquaient journellement à leurs enfants.

Qu'était-ce que la vie terrestre, avec son continuel mélange de biens et de maux, devant l'amour de l'Eternel ?...

Les souffrances, l'exil, la mort, étaient choses douces à ces âmes fortifiées par la pensée divine, et retrempées sans cesse à la source de la loi, de la vérité, des espérances immortelles !

Aussi, semblables à ces rochers gigantesques, aux pieds desquels les vagues mugissantes viennent mourir, les enfants d'Israël sont restés inébranlables au milieu de toutes les tourmentes des siècles, et ils ont vu mourir à leurs pieds toutes les conjurations.

Gloire à nos pères ! gloire à leur piété ! mais, surtout, gloire au culte du foyer, qui sut entretenir le feu sacré de la foi !

III

Ce culte salutaire, qu'est-il devenu de nos jours ?

Osons le dire, il tend malheureusement à disparaître ;

et c'est parce que nous avons cette triste certitude, que nous n'hésitons pas à en faire ressortir l'importance et la sainteté, qui, comme toujours, sont incontestables.

Nous n'avons plus, il est vrai, à redouter les anciens ennemis de notre nationalité ; on ne veut plus exterminer un peuple qui a vu ses membres dispersés aux quatre coins de la terre !

Nous n'avons plus à redouter la conjuration des autres croyances contre la nôtre, qu'elles commencent enfin à respecter, comme il convient à des filles à l'égard de leur mère.

Mais, si les peuples ne s'unissent plus pour tourmenter notre foi, si dans notre patrie bien-aimée, surtout, notre religion marche l'égale des autres religions, n'a-t-elle pas encore à craindre les préjugés populaires, qui, semblables aux restes d'un incendie, ne s'éteignent que lentement ? n'a-t-elle pas à craindre les menées souterraines du fanatisme, dont les nombreux représentants ne sont pas encore consolés d'avoir lâché leur proie ? n'a-t-elle pas à craindre ces mots d'ordre épouvantables, qui, partis, d'un centre où l'on rêve encore la guerre à la foi d'autrui, suscitent parfois de stupides adeptes qui croient faire œuvre pie en s'acharnant sur d'innocentes victimes ? enfin, n'a-t-elle pas à craindre un ennemi bien plus redoutable que tous ces ennemis extérieurs, celui que nous portons en nous-mêmes, qui pénètre dans nos demeures, qui nous effraie : l'incrédulité du siècle ! cette incrédulité, qui s'en prend aux choses les plus saintes, qui enveloppe dans le même doute et les lois religieuses et les lois morales, qui porte, avec la mort du foyer, la ruine des plus pures espérances, qui engendre l'immoralité, la honte et le désespoir ?...

Tels sont, encore aujourd'hui les ennemis de notre foi, auxquels il faut opposer un bouclier protecteur.

Ce bouclier, où le chercherons-nous ? Ne le trouverons-nous pas dans nos écoles et dans nos temples ? Ne sont-ce pas là pour nous des lieux d'éducation ?

Sans doute, les écoles où notre foi est enseignée, et celles où elle est sans péril, doivent concourir à la moralisation de nos enfants.

Sans doute, nos temples où la dignité règne, où l'esprit se recueille et adore, sont une source de saintes aspirations.

Mais, nos écoles et nos temples, qui secondent ou complètent l'éducation du foyer, ne peuvent la remplacer tout entière.

Si l'enfant reçoit de la bouche du maître, ou du pasteur, des enseignements que rien ne vient confirmer sous le toit paternel ; si, de retour des lieux d'instruction ou de prière, il n'entend plus parler des grandes vérités de la foi, des principes austères de la morale, comment voulez-vous que sa vertu se forme, que sa piété se consolide, que sa croyance s'élève et s'ennoblisse !

La formation de l'être humain incombe, tout d'abord, au père et à la mère. Ils sont auprès de nous les messagers du Créateur. Ils nous donnent l'existence, nous la conservent durant nos jeunes ans, nous abritent contre toute atteinte. Là, ne s'arrêtent pas leurs devoirs. Après avoir formé notre corps, ils sont tenus de former notre âme. C'est la plus belle partie de nous-mêmes, la plus délicate, la plus noble, celle qui réclame le plus d'attentions, le plus de soins. Par notre corps, nous tenons à la vie terrestre ; par notre âme, à la vie éternelle ! Comment les auteurs de nos jours, négligeraient-

ils de veiller sur elle, de lui inspirer la vertu et la foi des aïeux, desquelles dépend notre avenir immortel ?

IV

Pères et mères ! vous avez en vos mains le sort de vos enfants. Qu'il ne se compromette pas par votre faute. Vous en seriez responsables devant Dieu, et leur égarement et leurs souffrances feraient votre plus cruel châtiment !

Pour écarter de vos têtes ce malheur, songez aux grands devoirs que vous avez à remplir. A chacun de vous la loi divine impose une tâche, dont il faut vous acquitter à tout prix.

Pères, vous êtes les prêtres du foyer. La direction des âmes vous appartient. Guidez vos enfants à la lumière divine ; prêchez-leur l'adoration du Dieu unique, notre créateur et notre père ; inspirez-leur pour ce Dieu suprême, l'amour le plus pur, le dévoûment le plus absolu, le sacrifice des biens terrestres, des affections mondaines, de tout ce qui nous attache servilement à la vie ; faites-leur connaître la volonté du divin Maître et les préceptes que nous a prodigués sa bonté ; inculquez-leur ces préceptes par tous vos entretiens ; enseignez-leur la pratique des vertus que ces préceptes commandent ; faites-leur prévoir les heureuses conséquences de leur fidélité à la parole éternelle, mais, aussi, les conséquences déplorables de leur rébellion ; que les unes et les autres soient par vous constamment placées devant leurs yeux, afin qu'elles leur servent de salutaire avertissement et les maintiennent sur la voie du salut et de la vérité.

Vous ferez ainsi des hommes dignes de l'amour divin, par lequel ils se sanctifieront sous vos regards, pour votre récompense et votre félicité !

A vous, mères, un rôle non moins auguste est assigné.

Vos filles, surtout, ces autres vous-mêmes, sont commises à vos soins. Pour elles, comme pour vos fils, que votre bouche ne s'ouvre qu'avec sagesse, que vos lèvres ne laissent couler que des paroles bienfaisantes. Enseignez à vos filles les vertus qui font la gloire de votre sexe et que la tradition vous impose. Apprenez-leur à être pures dans tous les actes de la vie, pures d'âme, pures de cœur, pures de corps.

Une règle sévère vous prescrit également ces trois puretés, dont l'oubli entraînerait des conséquences fatales. Votre âme doit être toute à Dieu, toute à son culte, toute à l'enseignement de sa loi ; votre cœur, tout à votre compagnon d'existence, tout à vos enfants ; votre corps doit demeurer pur comme votre cœur, comme votre âme, afin d'éloigner de votre postérité tout germe d'impropreté, de souffrance, d'altération, de dépérissement : lois saintes, également indispensables à l'harmonie du foyer, dont vous êtes les anges gardiens.

Mais, vous en êtes aussi la vie : ce sont vos mains qui préparent la subsistance, nécessaire à l'entretien des forces de votre mari et de vos enfants.

Que vos filles apprennent de votre exemple à s'occuper elles-mêmes de l'intérieur, à ne pas en abandonner la conduite à des mains étrangères. Enseignez-leur que la femme peut faire la ruine ou la prospérité de son ménage, et que, lorsqu'elle s'en occupe, guidée par la pensée de Dieu, qui est celle du devoir, elle ne risque

point de tromper la confiance de son époux, ni de compromettre l'avenir de ses enfants.

Enfin, la lampe du foyer est déposée en vos mains ; symbôle de la lumière éternelle, dont vous devez tenir le flambeau ; symbôle de la foi, dont vous devez exciter les feux et faire eclater les lueurs ! Offrez sans cesse à vos enfants cette lumière inextinguible ; que nulle autre que vous ne se charge de la leur présenter ; toute autre pourrait la laisser s'obscurcir !

A vous donc, mères, la pureté ; à vous, l'entretien ; à vous, la lumière du foyer !

Quel rôle plein de grandeur, plein de gloire ! Soyez-en fières ; mais, soyez-y fidèles.

De vous, autant que de vos époux, dépend la vie de vos enfants, leur vie présente et leur vie future. Puissiez-vous les uns et lès autres être dignes de votre saint mandat ! Puissiez-vous justifier sans cesse ces paroles, que la sagesse divine adresse à vos enfants, et qu'au nom du Ciel nous voudrions graver pour toujours au fond de leurs âmes candides :

« Ecoute, mon enfant, l'instruction de ton père, et n'abandonne pas la loi de ta mère ! »

LA FEMME DANS LA FAMILLE

« L'homme et la femme ne formeront
« qu'un seul être. »

(Genèse, II.)

« Une épouse intelligente est un don
« de l'Eternel. »

(Proverbes.)

« Si ta femme est petite, baisse-toi
« pour la consulter. »

(Thalmud.)

« Un homme, sans femme, n'est pas un
« homme. »

(Thalmud.)

Sujet intéressant pour tous ! Car, tous nous avons connu, tous nous avons aimé cet être béni, qui, sous les noms divers, également vénérés, également suaves, de mère, femme, sœur et fille, nous enveloppe de son amour, depuis notre berceau jusqu'à la tombe.

La femme, dans les diverses périodes de sa mission, est notre bienfaitrice, notre lumière, notre consolatrice, notre providence, notre bénédiction !

Mère ! son rôle dans la famille est immense, il est fondamental.

C'est elle qui nous donne les premières impressions auxquelles nous devons notre éducation, nos habitudes, nos mœurs. C'est elle qui façonne notre âme aux idées

de la justice et du devoir. C'est elle qui nous incline au bien. D'elle dépend notre avenir.

Elle est notre formatrice morale et religieuse. Elle nous nourrit de sa vertu et de sa foi, comme elle nous avait nourris de son sang et de son lait ; elle nous fait tout entiers pour la vie ; sa douce influence nous suit partout.

Mais, surtout, sa sollicitude et son amour ne nous abandonnent jamais. Quand nous avons pris notre essor, quand nous volons de nos propres ailes, quand nous nous élançons dans la carrière de la vie, son regard ne nous quitte point : elle nous encourage, nous exhorte, nous fortifie, nous élève, sourit à nos triomphes, nous tresse les couronnes qu'elle dépose sur notre front avec son baiser maternel.

Et, si nous échouons sur la route, si nous venons nous heurter aux injustices humaines, si l'on nous renverse, notre mère nous relève, nous rend au sentiment de notre valeur, de notre dignité, nous prend par la main et nous remet dans la carrière !

Ah ! notre mère est l'ange de notre vie ! Elle nous aime sans relâche, et, semblable à la Providence, plus nous souffrons, plus elle nous aime !

Oui, si le vice entre au fond de notre cœur, si, sourd à la voix de notre mère et du devoir, nous allons tomber victime d'un fatal égarement, alors que tout le monde nous méprise et nous repousse, notre mère nous appelle, nous tend les bras, nous embrasse et nous pardonne. Ne sommes-nous pas toujours son nourrisson chéri !

Et, si l'épreuve vient nous frapper au cœur, si l'amertume envahit notre être, courbe notre front dans la poussière, c'est encore notre mère, qui, de sa main

douce et caressante, vient nous faire tourner les yeux vers le Ciel et nous montrer, là-haut, l'étoile de l'espérance !

O amour maternel ! ô influence divine ! non, tu ne nous quittes jamais !

Même quand la mort, la cruelle mort, ravit notre mère à notre tendresse, quand la triste réalité nous dit, hélas ! que nous n'avons plus notre mère à nos côtés, il semble que nous entendons, à travers l'immensité, une voix mystérieuse qui descend des hauteurs de l'infini, pour parler tout bas à notre âme et pour nous dire : O mon fils ! ne pleure plus, je suis invisible, mais je ne suis pas absente, je suis sans cesse auprès de toi, pour te consoler, pour t'aimer, pour te bénir !

Notre mère ! quelle douce et sainte image ! quel touchant objet de contemplation ! Cette image sacrée est, tout le long de notre existence, comme un céleste sourire qui vient dérider nos fronts, même quand arrive la froide vieillesse.

C'est que le rôle de notre mère est un rôle providentiel : elle est notre formatrice, notre inspiratrice ; elle fait notre piété, notre vertu, notre force, notre honneur, notre joie, notre couronne ; sa vie tient tout entière à notre vie ; elle brûle pour nous d'un amour infatigable, inaltérable, éternel ; et, cet amour, comme l'amour divin, dont il est ici-bas le reflet le plus pur, se donne à nous sans réserve et nous reste fidèle dans l'éternité !

II

Le rôle de la femme, dans la famille, est non moins grand, si nous le considérons au point de vue de l'épouse.

Le mariage, sur lequel repose la famille, est un engagement contracté devant la société et devant Dieu, par deux êtres humains, de sexe différent, intelligents et libres, qui mettent en commun toute leur existence, leurs corps et leurs âmes, leurs personnes et leurs volontés.

Or, l'idéal du mariage réclamé par le cœur humain, c'est celui où se confondent dans une douce harmonie l'amour et le devoir, l'amour purifié par le devoir et le devoir fortifié par l'amour.

Si, dans cette union conjugale, le rôle du mari est d'être pour sa femme un protecteur, un guide, un soutien ; de lui fournir son entretien, sa subsistance ; de lui procurer bien-être, considération, honorabilité ; celui de l'épouse, à son tour, est d'être pour son mari une compagne douce et bienfaisante, une amie pleine de prévoyances et d'attentions, prodigue de soins affectueux, capable de soutenir ses efforts, de le seconder dans ses labeurs, de calmer ses ennuis, de relever ses espérances ; d'être, en un mot, pour lui, une source de paix, une sage conseillère dans la prospérité, une force, une consolation, dans l'adversité :

« Ami, du courage, je partage ton sort, donne-moi la moitié de tes souffrances, appuie ta tête brûlante sur mon cœur, repose-toi de tes peines ! »

Et c'est alors que l'épouse est pour son mari un don du Ciel : « *Ki mattat Elohim hi.* »

Mais, parfois, hélas ! l'épouse n'est pour son noble compagnon qu'un être malfaisant et funeste, plus amer que la mort : « *Ki mar mimavet.* »

Ah ! oui, si la femme pieuse, sensée, laborieuse et modeste, aimante, douce et fidèle, est pour son mari et pour ses enfants, une source de bénédictions, celle qui

manque à ses devoirs, qui néglige sa maison, qui l'abandonne pour courir à ses plaisirs mondains, qui ne songe qu'au luxe, qu'à la coquetterie, qui dépense en vains atours le fruit de la sueur de son mari, de son mari qui se fatigue à la peine, qui se courbe sous le poids du jour, qui se déchire aux ronces du chemin, celle-là n'est point digne de son rôle divin, n'est pas une compagne bienfaisante, non ! mais elle est une source de souffrances pour son mari, elle transforme sa maison, où, grâce à sa vertu et à sa bonté, devait résider la présence divine, elle la transforme en une demeure infernale, elle est pour son mari une véritable malédiction.

Mais, la femme égarée, n'est-elle pas bien souvent la victime, coupable, il est vrai, mais la victime de nos préjugés, qui nous font méconnaître le vrai caractère de l'union conjugale et qui poussent la femme à l'oubli d'elle-même, au crime et à la honte ?

Ayons le courage de le dire. L'oubli de la femme est presque toujours dû au mépris des principes qui devraient présider à la formation des liens conjugaux.

Au lieu d'être l'union harmonieuse de deux personsonnes intelligentes et libres, appelées par l'accord et l'épanouissement de leurs facultés respectives à accomplir ensemble leurs destinées et à vivre heureuses, le mariage n'est guère plus, à notre époque, qu'un calcul, qu'une affaire d'intérêt, d'orgueil ou d'ambition. Le poids de l'or, ou l'écrit du notaire, passe avant la convenance des caractères, des mœurs, de l'éducation, même de l'agrément réciproque, dont on ne tient nul compte ; et l'on s'embarque ainsi entre inconnus sur la mer orageuse de la vie, pleine d'écueils, où le frêle esquif, hélas ! vient si souvent sombrer !

Dans de pareilles unions, si fréquentes dans la société actuelle, où trouver la place de l'estime, de la confiance, de l'affection, du dévouement, du sacrifice, de l'indulgence, de la fidélité ? Ah ! ne vous étonnez pas si les froissements ne tardent pas à paraître, et, puis, le désaccord, l'éloignement, l'abandon, les séparations intérieures, souvent scandaleuses, les infidélités réciproques, la honte, la ruine, le déshonneur !

Pères et mères, de nous seuls dépend la moralité du rôle de l'épouse au foyer. Soyons sages, soyons prudents dans le choix du compagnon de nos filles, et nous ne formerons que des épouses irréprochables, que des femmes modèles, dignes comme nos mères, de leur rôle providentiel.

III

Mais, la femme n'est pas seulement épouse et mère, elle est aussi fille et sœur, et, à ce double titre, elle a également une sainte mission à remplir.

Sœur ! elle est l'ange de notre enfance ; elle accompagne nos premiers pas dans la vie ; elle nous donne l'exemple de la douceur, de la délicatesse, de la bonté ; elle nous émeut par sa tendresse ; elle partage nos rêves de gloire et d'avenir, elle nous les inspire même pour nous exciter au travail et se réjouit de nos premiers succès. Et si nous nous égarons sur la route, c'est elle qui nous ramène au devoir et qui nous conduit, par la main, dans les bras de notre père offensé qu'elle sait apaiser par ses prières

Fille ! elle est l'ange de notre vieillesse, elle conduit nos pas tremblants, elle fait les charmes de nos derniers

jours ; et lorsque notre corps se glace, lorsque la tombe va s'ouvrir pour nous, elle veille à notre chevet, elle fait battre, d'une sainte allégresse, notre cœur mourant, elle nous ferme les paupières, et elle accompagne, jusqu'au seuil de l'éternité, notre âme qui la bénit, avant de monter vers Dieu !

Tel est, à grands traits, le rôle de la femme dans la famille.

IV

Le Judaïsme a-t-il conçu cet idéal ?

On lui a reproché de tenir la femme dans une situation inégale à celle de l'homme, de la placer dans un rang indigne de ses facultés intellectuelles et morales, de méconnaître, par conséquent, son rôle fondamental dans la famille, et, partant, dans la société.

C'est là un reproche dénué de fondement. Quelques preuves vont suffire pour en démontrer l'injustice.

L'idéal du mariage est, nous l'avons dit, la fusion complète de deux êtres intelligents qui unissent à tout jamais leurs vies et leurs destinées.

Nulle part cet idéal n'a été exprimé d'une façon plus saisissante, que dans les premières pages de la Genèse.

« L'homme et la femme, y est-il-dit, ne formeront qu'une seule chair, c'est-à-dire, un seul être ! »

Il n'y a là ni supérieur, ni inférieur ; ils sont une seule et même personne ; entr'eux l'égalité est complète, tellement complète qu'elle efface leur différence relative et les fusionne en un être unique.

Cette définition primordiale du mariage ne laisse

aucun doute sur l'idée parfaite que s'en faisait le Judaïsme, idée irréprochable, qui n'a cessé de servir, parmi nous, de type aux rapports conjugaux.

Nos patriarches qui avaient une si haute intelligence, une si grande sagesse, n'en étaient pas moins pleins de respect pour la voix et pour la volonté de leurs compagnes, qu'ils prenaient pour leurs conseillères et pour leurs guides, dans les circonstances les plus importantes de leur vie.

Ils transmettaient ainsi à leurs enfants, avec leur foi, le sentiment de l'égalité morale de la femme et le respect auquel elle a droit.

Le récit biblique, conforme à ces principes, ne manque pas de signaler à notre admiration tous les actes de piété, de vertu et de patriotisme, accomplis par des femmes d'Israël

Le plus grand esprit qu'ait jamais connu l'humanité, le génie incomparable qui dépassera, à travers les âges, tous les génies des siècles à venir, Moïse, par qui a-t-il été conservé au monde dont il fut la lumière et le législateur ? Par sa mère, qui le sauva du tyran d'Egypte, et par sa sœur, qui le sauva des flots du Nil.

Que de vénération les Hébreux ne devaient-ils pas avoir pour la femme, qui, au début de la formation de leur race et de leur nationalité, avait présidé, d'une façon si merveilleuse et si salutaire, à leurs destinées immortelles !

Aussi, tandis que chez tous les peuples orientaux, chez les Grecs et les Romains, chez les Gaulois, les Anglo-Saxons et les Germains, en un mot, chez tous les peuples du monde habité, la femme était une chose, un objet de luxe, servant aux plaisirs ou au caprice de l'homme qui en disposait à son gré, chez le peuple

hébreu, elle était respectée, admirée, elle était célébrée, elle était chantée !

« Soleil de la maison, faveur divine, don céleste, trésor, d'une valeur incomparable, supérieure à celle des pierreries les plus précieuses, la femme intelligente et pieuse, était chez les Hébreux une véritable bénédiction de l'Eternel ! *Méadonaï ischa maskalet* »

Nos sages ne l'ont pas placée moins haut.

« Pour eux, un homme, sans femme, n'est pas un homme ; il est incomplet, il est privé de la meilleure partie de lui-même ; de plus, il viole son plus sacré devoir. »

« *Adam scharouï belo ischa èno adam, — Kéhilou schofer damim.* »

Pour eux, les conseils de la femme sont d'un grand prix : « Si ta femme est petite, baisse-toi pour la consulter. »

Pour eux, la femme résume toute la maison. Rabbi José n'appelait pas autrement sa femme que : *ma maison !*...

Pour eux, enfin, la femme est ici bas le reflet de la Providence. Quand Rabbi Joseph entendait les pas de sa mère, il se levait et disait : « Je me lève devant les pas de la Providence ! »

Le Judaïsme a une telle considération pour la femme, que nos prophètes, et, après eux, nos docteurs, ont fait de son amour fidèle, l'image de l'alliance de Dieu avec Israël !

Ils représentaient la Synagogue comme l'épouse de Dieu. Ce mariage spirituel, dont un autre culte revendique l'idée sublime et glorieuse pour la femme, est d'origine israélite. Notre rituel l'a consacré par un hymne

admirable qui salue, à l'entrée de chaque Samedi, le divin fiancé qui vient recevoir son épouse bénie !

V

Les femmes israélites ont-elles été à la hauteur du rang, où les ont placées nos livres sacrés et nos docteurs ?

Nous n'avons qu'à ouvrir notre histoire, pour nous convaincre, que, chez nous, la femme n'a pas été indigne de son rôle providentiel, soit dans la famille, soit dans la vie sociale.

Nous connaissons l'influence salutaire, exercée par les femmes des patriarches sur leurs époux vénérés.

Sara est devenue le type de la vertu, de l'hospitalité, de la résignation ; Rébecca, celui de la pudeur, de la pureté, de la justice ; Rachel, de la tendresse, du dévouement, de la consolation.

Eclatant est le rôle de Jochabeth et de Miriam sur la destinée de Moïse, et, partant, sur celle d'Israël et de l'humanité.

La tradition même affirme qu'elles n'étaient autres que Schiffra et Pougna, ces courageuses sages-femmes, qui résistèrent bravement aux ordres meurtriers de Pharaon, et qui refusèrent d'immoler à sa tyrannie les nouveau-nés des Hébreux.

Elles furent donc les libératrices des enfants d'Israël, et leurs vertus, jointes à celles de leurs sœurs si dévouées à leurs infortunés compagnons, valurent aux descendants des patriarches leur délivrance et leur liberté.

« C'est à cause des femmes pieuses de ce temps-là, enseigne le Misdrasch, que les enfants d'Israël furent délivrés de l'Egypte. »

Mais, ce n'est pas qu'à la sortie d'Egypte que la femme israélite sut remplir son apostolat humanitaire et sublime.

Sous les juges, Débora n'est-elle pas prophétesse en Israël ? ne devient-elle pas la guerrière, l'héroïne, la libératrice de son peuple ?

Plus tard, n'est-ce pas à sa mère, à la pieuse Hanna, que Samuel, ce second Moïse, dut sa sainte vocation et son esprit prophétique, sous le souffle duquel il fonda l'école des prophètes, cette institution salutaire qui sauva l'idée religieuse, au sein de l'idolâtrie et de la corruption du peuple juif dégénéré ?

La prophétesse Hulda, interprête de la vérité divine, ne fait-elle pas la leçon aux messagers du roi Josias ? ne seconde-t-elle pas les efforts de Jérémie pour arrêter le peuple sur le penchant de sa ruine ?

A travers tous les âges, nous voyons la femme, en Israël, remplir toujours un rôle admirable.

Qui n'a contemplé cette grande figure, cette noble mère des sept frères martyrs, victimes de la cruelle impiété d'Antiochus Epiphanes ?

L'un après l'autre, sous ses yeux, ses sept fils tombent sous la hâche des bourreaux, et, c'est elle, leur mère, qui les exhorte à mourir plutôt que de renier leur Dieu ; et, puis, sur les cadavres de ses sept enfants, elle se livre au plus cruel supplice, pour la gloire du Dieu vivant !

De siècle en siècle, on voit surgir, dans le Judaïsme, des femmes d'une grandeur extraordinaire, qui, à elles seules, suffiraient pour immortaliser un peuple !

A qui le célèbre Akiba dut-il son immense science, qui le fit appeler un second Ezra et qui le fit placer par la légende au-dessus de Moïse? lui-même ? N'est-ce pas à la belle et touchante Rachel, à ce type de l'amour le plus pur. Éprise d'un invincible sentiment pour le berger de son père, du riche et avare Calba-Schaboua, elle ordonne au jeune pâtre d'aller mériter sa main en acquérant la science religieuse, elle pousse le dévouement, à l'égard de son futur époux, jusqu'à le nourrir, durant de longues années, du travail de ses mains, jusqu'à vendre pour lui sa belle chevelure !

N'est-ce pas de la bouche de sa femme Béruria, que Rabbi Méir reçut cette leçon d'indulgence, qui a servi de base à la morale israélite : « Périssent les péchés et non les pécheurs ! » N'est-ce pas de la même bouche que le même docteur recueillit des paroles de résignation, au milieu de la plus cruelle des épreuves ?

Le savant rabbin était à la tête de son académie, quand soudain la mort frappa ses deux fils, qui périrent instantanément sous les yeux de leur mère !

Dominant sa douleur, elle couvrit les cadavres de ses fils de leur linceul !

Et, en prière et toute en larmes, elle attendit avec calme le retour du docteur.

Quand il entra : « Maître, lui dit-elle, si on t'avait confié un dépôt auquel tu te fusses attaché fortement au point de désirer ne jamais t'en séparer, et que le dépositaire, un jour, vint te le réclamer, le rendrais-tu sans plainte et sans murmure.

— « Mais, sans doute, répondit le docteur étonné, avons-nous donc le droit de garder ce qui ne nous appartient pas ?

Aussitôt se levant avec un courage surhumain,

elle prend par la main son époux, le conduit auprès des cadavres de ses enfants, les découvre et lui dit :

— « O Maître en Israël, point de plainte, tu l'as dit, rendons-les sans murmure ! L'Eternel nous les avait donnés, l'Eternel nous les a ôtés ! Que le nom de l'Eternel soit béni ! »

O courage sublime ! ô force admirable de la foi ! vous faites le triomphe de la femme en Israël, vous faites son incomparable grandeur !....

Ces exemples de résignation, de piété, de courage, d'héroïsme, n'ont pas été isolés dans notre race.

Aux époques néfastes de la dispersion, alors que chaque enfant d'Israël était un martyr, un héros de la foi, la femme n'était pas au-dessous de son rôle providentiel. Elle soutenait le courage de son noble compagnon, elle partageait ses angoisses, ses souffrances, sa destinée, souvent si dure, si cruelle ; elle vivait de sa vie, elle mourait de sa mort.

En même temps qu'elle était la consolatrice de son époux, de ses enfants, elle était la gardienne de la foi. Sa pureté, sa vertu, sa piété, ont sauvé notre sainte croyance, notre moralité, notre honneur !

Ce passé glorieux de la femme israélite, indique à nos femmes modernes leurs devoirs. Qu'elles continuent les traditions de leurs mères, qui gardèrent leur foi et leur vertu, au sein du malheur et de la persécution. Nos femmes seraient bien coupables, si elles ne les gardaient, ces trésors divins, au sein du bonheur et de la liberté !

Mais, voudraient-elles y faillir? voudraient-elles outrager la mémoire des saintes compagnes de nos aïeux ? voudraient-elles faire frémir leurs cendres, désoler leurs âmes au séjour spirituel, et s'attirer leurs malédictions ?

Oh ! non ! non ! Mères, femmes, filles et sœurs ! Soyez toujours les gardiennes du foyer ! Soyez toujours nos anges de tendresse et d'amour, nos anges de vertu et de piété ! Soyez toujours notre force, notre joie, notre couronne ! Soyez toujours dignes de nos hommages, de nos respects et de nos bénédictions !

ROLE DE LA MÈRE DANS LE JUDAÏSME

« Que chacun respecte sa mère et son père ! »
(Levit. xix, 20)

« Ne méprise pas la vieillesse de ta mère ! »
(Prov. xxiii, 22).

« Eva fut la mère de tous les vivants. »
(Genèse xii, 29)

« Je me suis levée, moi, Débora, mère en Israël »
(Juges, v, 7).

« Joyeuse, est la mère de nombreux enfants »
(Ps. cxiii).

« Comme en deuil de ma mère, je suis courbé
« dans la tristesse ! »
(Ps. xxxv, 14)

« Je vous consolerai, comme une mère console son
« enfant ! »
(Isaïe lxvi 13)

« Comme un nourrisson sur le sein de sa mère, je
« me repose en Dieu ! »
(B. cxxxi, 2).

I

La délivrance de l'esclavage égyptien, qui fut la première et la plus éclatante proclamation des droits sacrés des peuples, fut aussi la plus brillante glorification du rôle de la mère dans le Judaïsme.

Ce dernier caractère du plus grand des évènements de l'histoire de nos aïeux, échappe peut-être, au premier abord ; mais l'on sera surpris de n'y avoir point songé, quand nous en aurons fait ressortir l'évidence à tous les regards.

Nous achèverons de répondre par ce travail, à ceux qui, fermant les yeux à la lumière de la vérité, s'obstinent à refuser injustement au Judaïsme l'émancipation de la femme.

Il sera aussi, nous osons l'espérer, une source d'enseignements pour nos jeunes mères et une leçon utile aux enfants trop oublieux de la vénération dont ils ne devraient jamais se départir, à l'égard de cet être béni qui leur a donné le jour.

Soutenir que la délivrance de l'esclavage égyptien est une des plus brillantes glorifications du rôle de la mère en Israël, c'est purement et simplement énoncer un fait historique d'une incontestable évidence.

On ne peut nier que cette mémorable émancipation de tout un peuple, fut l'œuvre du grand Moïse, et l'on ne peut nier, non plus, que ce génie incomparable, ce libérateur des Hébreux, ce législateur d'Israël et de l'humanité, fut l'œuvre de Jochabeth, sa mère, qui, d'abord, l'arracha à une mort certaine, puis le nourrit de son sang et de sa foi, et lui inspira, avant de le rendre à la princesse, sa mère adoptive, les idées sublimes que les patriarches avaient léguées à leur postérité, et que Moïse lui-même devait formuler, plus tard, en un code admirable, éternel.

Les circonstances dans lesquelles Jochabeth, secondée par sa fille Miriam, eut le courage de protéger son fils contre le bourreau couronné, sont trop émouvantes, trop mémorables, pour qu'on ait besoin de les rappeler

Un nouveau Pharaon, ne connaissant pas, ou ne se rappelant plus les services rendus à son pays par Joseph, se tourne contre la famille du sauveur de l'Egypte, famille dont l'accroissement prodigieux l'ef-

frayait, et résolu de l'amoindrir par des travaux accablants, l'asservit avec dureté, l'abreuve d'amertume.

Mais, la justice éternelle protège l'innocente race qui se multiplie à mesure qu'on l'opprime. Pharaon, furieux, la condamne à mort, en ordonnant qu'on étouffe tous les enfants mâles, à leur naissance. Cet ordre sanglant est méconnu par les deux sages-femmes du peuple hébreu, par Schifra et par Pougna, femmes à jamais bénies, que la tradition dit être Jochabeth et Miriam, la première appelée *Schifra,* parce qu'elle appropriait, *embellissait.* l'enfant à sa naissance, et la seconde appelée *Pougna*, parce qu'elle lui *parlait*, lui *gazouillait*, l'amusait pour le calmer, pour apaiser ses pleurs, afin de le dérober aux atteintes des commissaires du tyran, chargés de jeter dans le Nil tous les fils nouveau-nés des Hébreux.

Schifra, ou Jochabeth, mit elle-même au monde un enfant mâle, d'une beauté tellement remarquable qu'au moment où il reçut le jour, son éclat, dit la légende, inonda la chambre de sa mère d'une splendide lumière, symbôle de la vérité suprême, dont il allait être le propagateur.

Elle parvint à le soustraire, pendant trois mois, aux recherches des noyeurs d'enfants; mais, ne pouvant le cacher plus longtemps, son amour maternel lui inspira une pieuse résolution, celle de le confier à la garde de Dieu ! Aussitôt, elle fit une corbeille de jonc, qu'elle enduisit de bitume, y plaça son enfant, la déposa dans les roseaux du rivage, et, puis, s'en remettant à la Providence, elle rentra chez elle et pria pour son fils !

Miriam surveillait le frêle esquif, qui portait avec son frère les destinées d'Israël et de l'humanité.

L'enfant exposé sur le Nil, était appelé par le Ciel à délivrer le peuple opprimé, à châtier le peuple oppres-

seur, à inculquer aux hommes le sentiment de leur dignité, l'idée de la justice et du devoir. Il ne pouvait donc périr. Et, par un effet merveilleux de la sagesse éternelle, il fut sauvé par la fille même du tyran qui avait décrété sa mort.

L'innocent enfant fut tiré de l'eau par la fille de Pharaon, et par elle, appelé Moïse : *enfant sauvé*. Mais à qui devait-il réellement sa délivrance ? n'est-ce pas à sa mère, qui, en le sauvant, au péril de ses propres jours, avait sauvé avec lui la foi patriarcale, l'adoration de l'Être suprême, son triomphe sur l'idolâtrie, la vérité religieuse, en un mot, dont les Hébreux avaient reçu le dépôt sacré pour en éclairer le monde.

Gloire donc à Jochabeth, à qui le Judaïsme et l'humanité doivent, sans contredit, l'apostolat de Moïse, dont les incomparables et divins enseignements rayonneront jusqu'à la postérité la plus reculée !

II

Cet exemple du rôle fondamental de la mére dans le Judaïsme, n'est pas isolé. Il se présente à chaque page de notre histoire, et, partout, nous commande la même admiration.

Au frontispice de la Bible, au début de la formation du genre humain, nous saluons la première femme, Eva, appelée par le texte la mère de tous les vivants. Quelle que soit la façon d'expliquer le drame historique ou légendaire du paradis terrestre, et la part qu'Eva prit aux causes qui la firent sortir avec Adam de ce jardin de délices, nous ne pouvons nous empêcher de contempler religieusement cette mère antique, dont l'image

nous a été transmise entourée de l'auréole de la souffrance ; éternel avertissement, qu'ici-bas nous nous flatterions vainement d'échapper aux conditions de notre existence, qui sont par tout et pour tous, sans exception aucune, l'épreuve, les labeurs, le travail, arrosé de sueur et de larmes, faisant seul notre dignité, notre moralité, notre noblesse, nous élevant seul sur l'échelle des êtres, ouvrant seul à notre intelligence et à notre énergie des horizons infinis !

Et si de la contemplation de ce rôle humanitaire de notre première mère, nous arrivons au rôle des femmes de nos trois patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, pouvons-nous ne pas nous incliner devant ces mères vénérées qui secondèrent si noblement les fondateurs de notre croyance et de notre race, dans leur glorieuse lutte contre l'idolâtrie, cette dégradation, cet avilissement de l'esprit humain ? Sara, Rébecca, Rachel et Léa, furent les dignes compagnes de ces hommes forts qui se détachèrent des erreurs monstrueuses et des mœurs infâmes de leurs contemporains, et elles poussèrent le courage de leur foi nouvelle jusqu'à s'élever bravement au-dessus de la timidité de leur sexe, pour conserver dans leur race, le culte de la vérité, pur de toute altération, de toute atteinte.

Sara triomphe de l'affection aveugle d'Abraham pour l'indigne Ismaël ; Rébecca triomphe de celle d'Isaac pour le sauvage Esaü, et Rachel et Léa abandonnent les fétiches et les talismans de Laban, leur père, pour adorer le Dieu de Jacob, le tout-puissant Créateur des cieux et de la terre.

Sara, mère d'Isaac, Rébecca, mère de Jacob, et Rachel et Léa, mères des douze tribus, comprirent leur rôle providentiel, en écartant de leurs fils bien-aimés, tout ce

qui aurait pu amoindrir leurs croyances en un Dieu créateur, unique, immatériel, juste et bon, et en implantant dans leurs cœurs les notions fondamentales de la vérité, du devoir et de la vertu, notions sublimes qui devaient être l'héritage de la communauté de Jacob, et que, quelques siècles plus tard, Jochabeth devait sauver, à son tour, en les inculquant à Moïse, après l'avoir arraché aux funestes étreintes de la tyrannie.

III

Ce rôle maternel se continue à travers tous les âges de la nationalité juive, où nous contemplons, tour à tour, les plus douces et les plus saintes figures de mère.

C'est la mère de Samson, qui s'impose de dures abstinences, afin de mettre au monde un fils dont la force prodigieuse puisse dompter les Philistins et leur faire payer cher leur despotique domination. C'est Noémie, qui façonne à la vertu sa belle fille, la touchante Moabite, l'aimable Ruth, qu'elle attache par les liens de la plus profonde affection, à sa propre vie, à sa foi, à sa patrie, aux destinées de sa race, à laquelle la pieuse étrangère donne David, son plus grand roi ! C'est l'hospitalière Sunamite, dont la tendresse alarmée force le prophète d'Israël à ressusciter son fils, déjà victime du trépas !

C'est surtout la mère du grand prophète Samuel, la pieuse Hanna, ce type de la tendresse maternelle, poussée jusqu'à l'abnégation et couronnée par la plus sainte des joies que puisse éprouver une mère, celle de faire de son fils un interprète de la parole sacrée, un prophète du Dieu vivant.

Au milieu de la démoralisation générale, alors que

chaque enfant d'Israël faisait ce que bon lui semblait et que le grand prêtre Hely, juge d'Israël, laissait lui-même ses propres fils, Hophni et Phinée, dégrader le pontificat et corrompre le peuple, Hanna fut la messagère de la Providence qui suscitait toujours aux Hébreux, coupables, oublieux de sa loi, asservis, de sublimes libérateurs. Inspirée de Dieu, elle arma sa piété contre l'indifférence religieuse de ses contemporains, et son cœur, en concevant le désir de posséder un fils, aspirait surtout à donner au sanctuaire et à la patrie un noble défenseur

Son vœu maternel fut exaucé, et ce fut par un cantique admirable que, mère et prophétesse, elle consacra son fils au culte de la vérité, lui traçant sa sainte vocation et implantant dans son âme les règles de son apostolat glorieux. Œuvre de sa mère, qui lui avait soufflé au cœur son pieux enthousiasme, Samuel devint le chef religieux et politique de la Judée. Prophète, juge et guerrier, il illustra son gouvernement par de grands succès contre les Philistins, par l'organisation de la justice, et, surtout, par l'institution d'une école de prophètes, de laquelle devaient sortir, plus tard, les gardiens de la vérité religieuse, ainsi sauvée par le grand prophète !

Combien Hanna dut-elle être fière d'avoir formé ce fils illustre, que l'histoire place à coté de Moïse ! Et combien nous-mêmes devons-nous avoir de vénération pour cette sainte mère dont l'abnégation, en consacrant au culte de l'Eternel, ce fils tant désiré, tant aimé, alluma en lui l'étincelle sacrée qui s'enflamma à l'ombre du sanctuaire et qui fit de Samuel un des plus grands hommes d'Israël Hanna, comme Jochabeth, n'est-elle pas une des plus pures gloires de notre antique nationalité ?

Mais, quelle est cette autre sainte mère, qui, à quel-

ques siècles de distance, excite encore toute notre admiration ?

Elle exhorte ses sept fils au martyre et elle sait mourir, elle-même, sur le cadavre de ses enfants, plutôt que de blasphémer le nom de Dieu, plutôt que d'enfreindre sa sainte loi !

O mère sublime ! à toi, nos éternelles bénédictions ! Tu as cherché la mort pour toi et pour tes enfants, comme un unique refuge contre le sacrilège et l'impiété ! En face des bourreaux soudoyés par Antiochus, tu as dicté leur devoir à tes fils, dignes de toi. Ils ont proclamé, l'un après l'autre, le nom du Dieu de leurs pères, qu'on voulait les forcer à outrager, en regardant sans frémir les affreux appareils de leurs supplices. Ils ont tendu le cou, comme de timides agneaux, contents de mourir pour leur foi. Ils ont bravé, jusqu'au dernier soupir, leur lâche oppresseur.

Et toi, ô héroïne du Judaïsme, debout auprès d'eux et recueillant de leur bouche expirante leur dernière parole et leur dernier soupir, à ton tour, noble et fière, tu as bravé tes bourreaux, tu t'es livrée au supplice en glorifiant le Dieu d'Israël !

La mère des sept frères martyrs est, assurément, la plus grande figure de cette époque d'indépendance nationale, illustrée par les Macchabées, ces invincibles soldats du Dieu vivant, qu'enflamma l'exemple sublime et de la mère et des sept frères martyrs, ces types inimitables de foi et d'héroïsme !

On s'étonne que la nature humaine puisse s'élever si haut, et l'on se prosterne devant tant de grandeur. On s'étonne, surtout, qu'une femme, qu'une mère ait eu la force de voir mourir l'un après l'autre ses sept enfants, qu'elle les ait encouragés elle-même à ce glorieux sa-

crifice ! Quelle force d'âme, quelle foi robuste, quelles invincibles espérances dans ce cœur de mère ! Fut-il jamais pour une croyance une plus sainte glorification ?

A chaque époque de notre histoire, on s'est incliné devant de grands caractères maternels !

Nous n'en finirions point, si nous voulions citer toutes les mères israélites qui se sont signalées par des actes méritoires.

Du moins, saluons, à travers les siècles, la femme du célèbre Akiba, la poétique Rachel, qui, après avoir exigé de son époux qu'il se rendît digne de sa main, en se livrant à l'étude de la loi et en devenant un grand maître en Israël, inspira également à ses trois fils l'amour de la science religieuse, et, à ses deux filles, l'ambition d'épouser, à leur tour, des docteurs de la loi.

Saluons également la noble Béruria, cette mère infortunée qui vit mourir sous ses yeux, comme par un coup de foudre, ses deux fils bien-aimés, et qui eut la force de rappeler à la résignation, Rabbi Méïr, par des paroles édifiantes qui sont devenues des modèles de courage et de soumission à la volonté du Créateur.

Saluons, encore, la mère de Rabbi Juda le Saint, l'illustre auteur de la Mischna, laquelle, nouvelle Jochabeth, sauva son fils condamné à mort dès sa naissance, en allant, au péril de ses propres jours, à Rôme, demander à l'impératrice la vie de son enfant !

Enfin, saluons toutes ces mères héroïques qui, durant la sombre nuit du moyen-âge, ont été autant de lumières divines, autant d'anges tutélaires, pour leurs enfants persécutés et outragés, qu'elles ont éclairés, consolés, fortifiés, par leur amour et par leurs exemples !

N'est-ce pas à ces saintes mères, que nos aïeux, dispersés, jetés à tous les coins de l'Univers, ont dû leur édu-

cation virile, leur foi robuste qui les a conservés au milieu des plus épouvantables tempêtes, qui les a soutenus et conduits fiers et triomphants, jusqu'à l'époque bénie de notre émancipation moderne ?

Ah ! la mère, en Israël, a rempli la mission la plus glorieuse et la plus sainte, celle d'entretenir au foyer le feu sacré de la croyance, d'inculquer à ses enfants les principes de la vraie piété, de la pureté des mœurs, de la vertu et du devoir !

IV

Et pouvait-il en être autrement ?

Le Judaïsme, en consacrant l'autorité de la mère comme celle du père, ne l'avait-il pas fondée sur les bases d'une excellente éducation que la nature et le cœur humain devaient rendre si puissante.

Car, la parole sacrée n'avait point séparé la mère du père, dans l'amour ni dans le respect des enfants.

« Honore ton père et ta mère ! » avait dit le Décalogue, et le texte biblique avait ajouté :

« Que chacun craigne sa mère et son père ! »

Et ce commandement, placé sur les tables de la loi immédiatement après ceux qui regardent le respect dû à la Divinité, donnait au devoir filial envers la mère, comme envers le père, un caractère religieux qui en relevait encore l'importance.

D'ailleurs, les châtiments terribles édictés contre l'oubli de ce devoir sacré à l'égard du père et de la mère, eussent suffi pour établir l'autorité maternelle comme l'autorité paternelle, et pour en faire éclater l'égale sainteté aux yeux des enfants.

La loi maudissait l'enfant qui méprisait son père ou sa mère !

Elle condamnait le fils rebelle envers son père ou sa mère, à être lapidé !

Et celui qui poussait la monstruosité jusqu'à frapper son père ou sa mère, elle le condamnait à être étranglé !

Cette égalité de l'autorité maternelle et de l'autorité paternelle, ne doit pas étonner de la part du Judaïsme, qui avait tellement identifié l'homme et sa compagne qu'ils ne devaient former qu'un seul et même être, au point de vue religieux comme au point de vue moral.

Aussi, d'âge en âge, la mère a-t-elle été, en Israël, l'objet de tous les respects, de tous les amours, et son rôle vénérable a-t-il été célébré par les sages et par les chantres sacrés.

« Ecoute, mon enfant, l'instruction de ton père, et n'abandonne pas la loi de ta mère ! » s'est écriée la sagesse biblique, exprimant ainsi toute l'importance de la parole d'une mère.

Et la poésie religieuse s'est emparée de ce doux nom de mère, qu'elle a entouré des couleurs les plus touchantes, les plus suaves.

Elle nous dépeint la mère, faisant reposer sur son sein son nourrisson chéri, et devenant pour lui une céleste providence ! Elle nous la dépeint, donnant à ses filles des leçons de sagesse et de bienfaisance, et leur offrant surtout en exemple, ses labeurs, sa vigilance et ses vertus ! Elle nous la dépeint, fière de la distinction de son fils, de sa sagesse, de sa science, de ses bonnes œuvres, glorieuse de ses succès, heureuse de son bonheur ! Et, au jour où ce fils, le cœur joyeux, unit à son sort une compagne digne de lui, elle nous la dépeint lui tressant sa couronne nuptiale, la lui plaçant sur le front, en lui don-

nant sa bénédiction avec son baiser maternel ! Enfin, elle nous la dépeint, consolant son fils au jour des grandes épreuves, le soutenant, le fortifiant, le relevant par sa tendresse immense, inaltérable, infinie, comme celle du Père éternel !

Nos prophètes poussent encore plus loin la glorification du rôle de la mère.

Débora, apportant la délivrance et l'indépendance à son peuple, ne trouve pas un nom plus beau pour exprimer la grandeur de sa mission patriotique, que celui d'une mère : « Je me suis levée, s'écrie-t-elle, moi, Débora, la mère d'Israël ! »

Jérémie, prévoyant les malheurs qui vont fondre sur son peuple coupable, ne trouve pas une expression plus vraie de sa douleur, que celle de Rachel, sortant du sépulcre, debout sur la route d'Ephrath, sur le chemin de l'exil, inconsolable, et versant d'amères larmes sur le sort de ses enfants, traînés en captivité par un cruel vainqueur !

Enfin, Isaïe, entrevoyant dans l'avenir le relèvement de la cité sainte, réduite en cendres, n'a pas de plus ravissante image que celle de Sion, rajeunie, consolée par le retour de ses enfants !

Où donc la mère a-t-elle rencontré plus de vénération que dans le Judaïsme ?

Ah ! nos docteurs les plus célèbres nous ont bien montré par leur conduite envers leurs mères, combien la foi juive place haut cette infatigable bienfaitrice de ses enfants !

Rabbi Tarphon avait une mère âgée et infirme, qui ne pouvait marcher. Chaque fois qu'elle voulait aller se coucher, il se courbait pour la recevoir sur ses épaules,

pour la conduire à sa couche. Quand elle voulait sortir, il la portait dans ses bras.

Un jour que Rabbi Tarphon était gravement malade et que les docteurs ses collègues, étaient venus le visiter, elle leur dit : « Priez bien pour mon fils. Il a pour moi tant d'égards ! » En aurait-il mille et mille fois plus encore, lui répondirent les sages d'Israël, qu'il n'accomplirait que la moitié des devoirs que la loi lui prescrit envers sa mère ! »

Rabbi Joseph se levait chaque fois qu'il entendait venir sa mère : « Je me lève, disait-il, devant les pas de la Providence !

La Providence, ! (la *Schechina*) ! tel est le nom divin, par lequel le Judaïsme consacre le rôle de la mère, répondant ainsi victorieusement à ceux qui lui reprochent d'avoir méconnu la grandeur de la femme, et faisant une salutaire leçon aux mères modernes et à leurs enfants.

V

Car, ce nom sacré qui caractérise la mission de la mère, lui enseigne tous ses devoirs. Providence de ses enfants, elle doit être tout pour eux, leur bienfaitrice, leur lumière, leur guide, leur modèle ! Sa vigilante sollicitude doit les entourer sans cesse, les préserver des périls qui les assaillent, pourvoir à leurs nombreux besoins, soigner leur santé physique et morale, prévenir, surtout, pour eux, les dangers de l'avenir, en formant leur jugement, en calmant, en réglant leur imagination, en fortifiant leur esprit, en élevant leur cœur à la hauteur de leurs futures obligations.

Coopératrice de la Providence, la mère se doit toute à son œuvre, œuvre sublime que le moindre oubli, la moindre faiblesse pourrait compromettre.

Gardienne du foyer, plus encore que le père, elle a charge d'âmes. D'elle, surtout, dépend la vertu, et, par conséquent, l'avenir de ses enfants. Elle tient dans ses mains leur malheur ou leur félicité !

Ce rôle maternel demande une grande piété, une force héroïque, un amour puissant ; il demande, surtout, un dévouement sans bornes, des sacrifices de tout instant, une constante abnégation.

Nous ne voulons pas rechercher ici, si les mères modernes comprennent toutes ainsi leur mission providentielle. Nous aimons à croire que, fidèles à nos saintes traditions, elles s'efforcent de s'acquitter pieusement de leurs devoirs.

Mais, les enfants sont-ils pour leur mère tout ce qu'ils devraient être ? Voient-ils en elle l'infatigable protectrice de leur berceau, de leurs premiers ans, de leur vie entière ? Considèrent-ils les souffrances qu'elle a endurées pour eux, même avant leur naissance, les périls certains qu'elle a courus pour les mettre au monde, et les sacrifices de toute heure, de tout instant, qu'elle a faits pour les conserver, pour abriter leurs pas contre les écueils de la terre ? Songent-ils à cet amour puissant qu'elle nourrit pour eux dans son cœur, dans ce cœur qui déborde de bonté, de tendresse ? Combien peu d'enfants savent apprécier le cœur d'une mère ! Combien peu lui rendent en respects et en dévouements une faible partie même de ses bienfaits !

Mais, notre mère est un ange. Elle nous aime malgré nos erreurs, malgré nos ingratitudes. Jamais son regard ne s'irrite, et si sa bouche nous parle avec une juste

sévérité, son cœur, en secret, proteste et ne cesse de nous chérir !

Ah ! si vous avez jamais failli à l'égard de votre mère, si vous avez jamais affligé sa tendresse, si vous avez jamais méprisé les rides de son front, hâtez-vous de venir à ses pieds et de réparer un oubli criminel ! Sachez bien qu'elle ne demande que votre retour, et qu'elle est heureuse de vous donner son pardon, sa clémence. Oh ! oui ! une mère toujours, toujours pardonne !

Et si elle n'est plus ici bas, si elle s'est envolée vers les régions célestes, son esprit radieux, réjoui de notre repentir, l'agrée à travers l'immensité et nous accorde ses divins sourires !

Mais, elle nous les accorde, surtout, avec un bonheur extrême, si notre piété filiale n'a jamais cessé de répondre à son amour, si nous avons toujours été pour elle d'irréprochables enfants. Oh ! alors, rien ne peut égaler les suaves délices de son âme bienheureuse, laquelle, fière de notre piété, descend des hauteurs infinies pour nous couvrir de ses ailes protectrices, pour déposer dans notre cœur son baiser maternel, pour nous encourager, nous fortifier et nous dire dans un doux et mystérieux langage : — Enfants, vous m'avez rendue la plus heureuse des mères ! je vous bénis !....

Plaçons-nous tous, sous cette sainte bénédiction de notre mère; et sans la séparer de celle de notre père, non moins sainte, méritons-les toutes les deux, par notre gratitude, par nos respects, par notre amour ! Puisque, en nous créant, la Providence a daigné mettre à nos côtés, ces deux anges tutélaires, soyons dignes d'un si grand bienfait, en accomplissant envers eux tous nos devoirs ! Devoirs doux à nos cœurs, ils feront, ici bas, notre vraie noblesse, notre grandeur, notre force,

notre consolation, notre couronne ; et, là-haut, ils nous assureront une félicité inaltérable, un bonheur éternel !...

INSTRUCTION DE LA FEMME

« La lecture du livre de la Loi devait
« se faire devant le peuple, assemblé :
« hommes, femmes et enfants. »

(Deut, xxxi, 10).

« Je répandrai mon esprit sur toute
« chair, et vos fils et vos filles prophé-
« tiseront. »

(Joel, iii, 1).

« Tout père est obligé d'enseigner la
« loi à sa fille. »

(Mischna-Sota, iii, 4).

« La femme qui s'instruit, aura sa
« récompense. »

(Maïmonide-Sota, 20).

I

Nous croyons devoir compléter notre étude sur le rôle de la femme et de la mère israélites, par la grande question de son instruction, selon le Judaïsme.

Cette question est, incontestablement, de la plus haute importance. Un préjugé invétéré entretient la croyance erronée que la femme juive était laissée dans l'ignorance par la loi israélite. Il faut dissiper ce préjugé, à tout prix.

La vérité historique, l'honneur de notre race, la dignité de nos femmes, tout nous le commande. On a cru trop longtemps que le Judaïsme tenait la femme dans

une infériorité dégradante. Démontrons qu'en ce point, comme en bien d'autres, nous avons été victimes de la calomnie, et que s'il est une foi qui prêche l'instruction de la femme, c'est, à coup sûr, la foi d'Israël.

Certes, cette démonstration nous sera facile. Les textes bibliques et thalmudiques sont formels à cet égard, et l'histoire juive abonde en preuves qui confirment notre assertion.

Et, tout d'abord, Moïse lui-même a posé, en principe, le droit de la femme à l'instruction, en même temps que celui de l'homme.

Tandis que les peuples de l'antiquité réservaient la connaissance des lois religieuses, qui comprenaient alors toutes les sciences, aux seuls initiés, prêtres ou mages, brahmanes ou druides, Moïse protesta contre ce despotisme de l'intelligence, et proclama, du haut du Sinaï, sa loi immortelle, non seulement en face de tous les hommes de son peuple, convoqués indistinctement au pied du mont divin, mais encore en face de toutes les femmes, auxquelles s'adressait également la parole de l'Eternel.

Ce fait seul de la présence des femmes à la promulgation du Décalogue, prouve que la femme en Israël était admise à l'instruction, au même titre que l'homme.

Aussi, quand Moïse, avant de mourir, assembla pour la dernière fois, son peuple, afin de lui rappeler sa mission et de lui ouvrir les yeux sur ses destinées, il ne manqua pas d'aviser la femme, comme l'homme, de son égal devoir de respecter l'alliance de l'Éternel. (Deut. XIX, 10, 4.)

Pour Moïse, il faut le reconnaître, il n'y avait point de différence entre l'homme et la femme, touchant la

connaissance de la loi et l'observance des prescriptions de cette loi, également obligatoires et pour l'homme et pour sa compagne

A propos de chaque précepte de doctrine, de morale, de pureté ou d'hygiène, formulé par le grand législateur, le texte ne sépare point la femme de l'homme, il les identifie, au contraire, complètement, au point qu'en énumérant les membres de la famille qui sont tenus à telle ou telle obligation, il cite le fils, la fille, le serviteur, la servante, l'étranger même qui séjourne dans le pays, tandis qu'il ne nomme point la femme, parce qu'elle est, en toutes choses, inséparable de son époux, avec lequel elle forme un seul et même être, selon que l'enseigne le Judaïsme au début de la formation du genre humain.

Enfin, Moïse consacre, pour la postérité, l'instruction obligatoire de la femme, au même titre que celle de l'homme, en lui ordonnant, comme à l'homme, par une prescription positive et formelle, d'écouter, tous les sept ans, la lecture du livre de la loi, afin de s'initier aux enseignements de ce saint livre ou de les rappeler à sa mémoire, pour y conformer constamment sa conduite et ses actes (Deut.) xxxi, 10, 12).

Donc, le langage de Moïse, relativement à l'obligation de la femme à s'instruire, ne saurait être plus explicite. Aussi ne s'y est-on jamais trompé. Les prophètes, qui ont interprêté, de siècle en siècle, la loi du Sinaï, n'ont jamais séparé la femme de l'homme dans leurs remontrances ou dans leurs exhortations, au sujet de la connaissance des règles sacrées de la piété, du devoir et de la vertu.

Le prophète Joël va même jusqu'à prédire aux fem-

mes, comme aux hommes, le don de la prophétie, sous l'influence de l'esprit divin.

« Je répandrai, s'écrie-t-il au nom de l'Eternel, je répandrai mon esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront. »

« Eschpoch éth rouhi hal col bassar, vinabehou bene-« chem ou benothéchem. » (Joël, III, 1)

La prophétie était le plus haut degré d'intelligence et d'instruction où pût arriver l'esprit humain. Prédire à la femme qu'elle pourrait y atteindre aussi bien que l'homme, c'était affirmer de la façon la plus complète son égal droit à recevoir les lumières de l'instruction et de la foi ; c'était, d'ailleurs, être conforme à la pensée de Moïse et confirmer son enseignement.

Il en était tellement ainsi, qu'au retour de l'exil babylonien, lors de la formation de la seconde nationalité juive, le grand Esdras, ce docteur illustre, venu exprès de la Perse à Jérusalem pour travailler à la réorganisation du culte, au relèvement de la cité sainte, à la renaissance de la patrie, cet énergique défenseur de la loi, qui conquit la gloire d'être comparé à l'incomparable Moïse, n'hésita pas à convoquer les femmes, comme les hommes, aux lectures et aux interprétations de la loi, qu'il fit lui-même au peuple, le samedi, le lundi et le jeudi de chaque semaine, afin de lui inspirer l'amour de cette loi et l'accomplissement de ses salutaires préceptes.

Esdras, en agissant ainsi, ne faisait qu'appliquer largement l'ordonnance formelle du Pentateuque, qui prescrivait de lire, tous les sept ans, le livre de la loi, devant tout le peuple réuni, y compris les femmes et les enfants.

Ses disciples, les pères de la Synagogue, continuèrent

son œuvre de restauration politique et religieuse, et, assurément, ils eurent pour l'instruction de la femme, les mêmes soins qu'Esdras, que Moïse lui-même et que, plus tard, les docteurs du Thalmud.

II

Ces derniers, que l'on a tant accusés d'être hostiles à l'instruction de la femme, ont cependant enseigné, par la bouche de Ben-Azaï « que tout homme est obligé de faire connaître la loi religieuse à sa fille. » (Mischna Sota, III, 4) ; par la bouche de Josué-ben-Lévy « que les femmes sont obligées de faire leurs prières » par conséquent, d'apprendre à connaître la langue sacrée, dans laquelle nos prières sont composées (Berachoth, 20, 6); enfin, par celle d'Eleazar-ben-Azaria, « que les femmes acquièrent un grand mérite, en poussant leurs enfants à la fréquentation des écoles et en facilitant à leurs maris le commerce des docteurs et l'étude de la loi » (Ibid, 17, a) : double devoir, dont l'accomplissement réagissait naturellement sur l'instruction de la femme elle-même, car, si elle ne pouvait journellement conduire son fils à l'école et aller l'y chercher, sans se mêler parfois aux disciples pour écouter les leçons du maître, elle ne pouvait, non plus, être continuellement en contact avec un époux instruit, sans profiter elle-même de cette instruction.

Ces préceptes thalmudiques, touchant l'instruction de la femme, n'étonnent point de la part des docteurs qui ont enseigné « que Moïse avait reçu de Dieu l'ordre de faire connaître la loi à la femme, antérieurement à

l'homme, et de la lui faire connaître dans un langage plein de douceur, conforme à son caractère impressionnable, timide et craintif. » Ils n'étonnent point de la part des docteurs qui déclarent « que la femme est plus intelligente que l'homme », qui lui attribuent la même origine et la même destinée qu'à nous, en lui accordant, en outre, « un degré supérieur au nôtre, à savoir : le sentiment intime qui fait reconnaître Dieu dans les moindres évènements de la vie. » (Sota II, Schemoth rabba, 23).

Ils n'étonnent point, enfin, de la part des docteurs qui appellent *perle précieuse,* ce principe, que nous avons déjà cité et qui est formulé par le célèbre Eléazar-ben-Azaria, en ces termes : « La femme doit être appelée à écouter la lecture de la loi et elle partage la récompense de son mari et de ses enfants, quand elle leur en facilite l'étude ! »

C'est le non moins célèbre Rabbi Yehoschoua qui a donné ce nom gracieux à cet important enseignement, dans les circonstances que voici : (Haguiga 3.)

« Ses disciples, Rabbi Johanan-ben-Béroka et Rabbi Eléazar-ben-Hisma, étaient venus lui faire une visite à Pakihim, lieu de sa résidence.

— « Qu'y a-t-il eu de nouveau à l'école, aujourd'hui ? » leur demanda le Maître.

— « Nous sommes tes disciples, et c'est à ta source que nous nous abreuvons ! » lui répondirent Johanan et Eléazar.

— « Soit, répliqua le Maître ; cependant, il est impossible qu'un Samedi se passe sans un nouvel enseignement. A qui donc était-ce à parler aujourd'hui ?

— « A Rabbi Eléazar-ben-Azaria. »

— « Et sur quoi roulait l'explication ? »

— « Sur le chapitre *Haquel : Assemble le peuple.*

— « Qu'a-t-il dit là-dessus ?

— « Ceci : Assemble, dit le texte, le peuple, les hommes, les femmes et les enfants. Or, les hommes viennent pour apprendre, les femmes pour écouter, mais, les enfants, pourquoi les convoquer, si ce n'est pour faire mériter une récompense à leurs mères qui les amènent. »

— « Eh quoi ! s'écria Rabbi-Yehoschouha à ses disciples, vous aviez cette *perle précieuse*, et vous vouliez m'en priver ! N'est point orphelin le siècle qui possède Rabbi Eléazar-ben-Azaria ! » (Jérusalem Haguiga ibid.)

Tel est le prix que les plus grands docteurs du Thalmud attachaient à l'instruction de la femme.

Cette instruction n'eut pas moins de valeur aux yeux des docteurs du Moyen-âge. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer l'opinion du grand Maïmonide, ce second Moïse qui illustra le XIIe siècle, cet aigle de la Synagogue, dont l'esprit lumineux mit en ordre, dans un ouvrage gigantesque, toute la loi orale, et dont la parole fait encore autorité dans le Judaïsme moderne : «Ischa sché lameday esch la sechar (Hilchoth-Thora I, 13.) « La femme qui s'instruit aura sa récompense. »

Il stimulait ainsi la femme à ne pas rester dans l'ignorance, à aspirer, comme l'homme, à la science de la loi, dont la récompense infaillible est d'ennoblir, de fortifier, d'élever nos facultés intellectuelles et morales, et d'ouvrir à notre pensée des horizons infinis.

A vingt siècles de distance, Maïmonide n'était autre chose que l'écho de Moïse, dont le principe, touchant l'instruction de la femme, s'est transmis de siècle en siècle, et a été définitivement consacré dans le code tradi-

ditionnel qui régit encore toutes les communautés d'Israël.

Le Schoulchan-Arouch Orah-haïm, chapitre 134, ordonne d'élever, dans nos cérémonies publiques, le livre de la loi, le *Sépher Thora*, de manière à ce que les femmes puissent voir le texte de la loi, s'incliner devant lui avec respect et s'écrier. « Telle est la loi que Moïse a placée devant les enfants d'Israël. « Le même code traditionnel, chapitre 282, déclare, « qu'au nombre des sept personnes appelées à la lecture de la loi, dans le temple, peuvent se trouver trois femmes. » Enfin, ch. 343, le Maghen-Abraham exige formellement que les filles soient initiées à l'instruction religieuse, aux pratiques de la loi.

Il est évident, puisque la femme avait le droit de lire la loi et le devoir de la pratiquer, il est évident qu'elle était tenue, comme l'homme, de la connaître et, par conséquent, de l'étudier.

Le principe de son instruction est établi, dans le Judaïsme, de la façon la plus précise et la plus claire.

Il s'agit de savoir, maintenant, si ce principe a reçu son application. Le préjugé qui prétend que la femme juive était vouée à l'ignorance, ne reposerait-il pas sur des faits qui seraient venus l'autoriser ?

On n'a qu'à ouvrir l'histoire, pour s'en assurer.

III

L'histoire juive peut se diviser en trois grandes périodes : celle de la première nationalité d'Israël, celle de la seconde et celle de la dispersion.

Or, chacune de ces périodes est illustrée par des fem-

mes qui sont arrivées à un degré d'instruction et d'autorité, sinon supérieur, du moins égal à celui des hommes, leurs contemporains; ce qui prouve d'une manière évidente, que la femme juive développait son intelligence en la faisant servir non-seulement à la moralisation et au bien-être de la famille, mais encore à la grandeur de la patrie, à la glorification de la foi.

Sans parler des compagnes de nos patriarches et de la mère de Moïse, femmes augustes dont la sagesse accuse une rare culture intellectuelle, nous pouvons citer avec fierté les noms de Miriam, de Debora, de Hanna, d'Abigaïle, de Hulda, et, plus tard, d'Esther, honorées par le texte biblique ou par le Thalmud lui-même, du titre glorieux de prophétesses d'Israël.

Miriam, à qui le Judaïsme et l'humanité doivent, en grande partie, le salut du plus sage des législateurs, a chanté à la tête des femmes israélites la délivrance des captifs, l'humiliation de la tyrannie, la conquête de la liberté, et, plus tard, elle a osé lutter, en intelligence prophétique, avec Moïse lui-même.

Débora a, pendant quarante ans, jugé sous un palmier le peuple hébreu, après l'avoir conduit à la victoire, lui avoir rendu son indépendance et avoir célébré son triomphe sur Siséra, le fier général des Chananéens, dans une ode sublime, dont le mérite littéraire et poétique eût suffi, à lui seul, pour immortaliser la libératrice d'Israël, la Jeanne d'Arc de la Judée.

Hanna a réagi énergiquement contre l'indifférence et l'immoralité de ses contemporains, et a sauvé le monothéisme des atteintes meurtrières de l'idolatrie, en formant son fils Samuel, qu'elle a consacré au service de la loi et de la patrie, par une prière incomparable qui le dispute en lyrisme, en poésie et en vérité, aux plus

saintes prophéties des guides immortels du peuple hébreu.

Abigaïl a protégé son imprudent époux, Nabal, contre la juste colère du héros d'Israël, grâce à son tact, à son intelligence, à sa prudence, qui captivèrent le vainqueur de Goliath, auquel elle prédit un illustre avenir.

Enfin, Hulda, femme d'élite, dépositaire et interprète de la vérité religieuse, en des temps de décadence et de corruption, fit courageusement la leçon aux envoyés du roi Josias, effrayé de l'oubli criminel où était tombée la loi du Sinaï dont le livre sacré venait d'être découvert dans quelque réduit caché du sanctuaire, et lui fit apporter des exhortations sévères, des prédictions menaçantes et des conseils vigoureux, dignes d'un esprit supérieur et profond.

Voilà, certes, des types de femmes intelligentes, instruites et sages, qui font honneur au sexe et qui ont été au nombre des plus grandes gloires de la nationalité d'Israël.

La seconde période de notre histoire fut, à son tour, illustrée par des femmes, telles que : Esther, la mère des sept frères martyrs, la reine Alexandra, Mariamne, Cypros, Hélène d'Adiabène, qui, toutes, brillèrent d'un vif éclat et donnèrent à leur époque un cachet de noblesse, qui commande à travers les siècles tous les respects, et qu'elles durent assurément à une culture intellectuelle et morale, conforme à la loi d'Israël

Enfin, la troisième période de notre histoire, qui fut celle de notre dispersion, vit naître des femmes d'un mérite tellement transcendant, d'une science religieuse tellement profonde, qu'elles apportèrent parfois des lumières aux docteurs de la loi, et qu'elles suscitèrent même les plus grands génies d'Israël.

Akiba, nous le savons, fut l'œuvre de Rachel. Juda-le-saint fut l'œuvre de sa mère. Rabbi Méir recevait de Béruria des interprétations de la loi et des leçons de résignation et d'indulgence. La fille de Rab Hisda était tellement versée dans la science du droit qu'elle put siéger un jour, au tribunal, comme assesseur de son mari, Rabba, et faire prévaloir son opinion. Yalta, épouse de Rab Nahman, a laissé dans le Thalmud d'éclatants témoignages de sa science. Ima Salomé, sœur de Rabban Gamliel et femme de Rabbi Elie-ben-Hyrcan, a prononcé ces grandes paroles que le Thalmud lui-même nous a transmises, pour les soumettre à notre méditation : « Je tiens de la maison paternelle que, quand même toutes les portes du ciel seraient fermées, celles par où passent les prières des opprimés, n'en demeureraient pas moins ouvertes ! »

Le Thalmud nous a encore conservé une courte mais touchante prière composée par une jeune fille, dont l'intelligente piété fut citée, comme modèle, par Rabb Johanan :

« Maître du monde, tu as créé les bons et les méchants, le châtiment et la récompense ; qu'il te plaise, ô mon Dieu, qu'aucun homme ne pêche jamais à cause de moi ! »

Nous lisons également. dans le Thalmud, la réponse d'une femme vénérable qui enseignait à Rabbi Jossé « les effets salutaires de la fréquentation du Temple sur la prolongation de la vie. » Nous y lisons, enfin, un autre enseignement qu'une veuve donnait à Rabbi Johanan, « au sujet du mérite qu'il y a à se rendre à la synagogue la plus éloignée de sa demeure. (Sota, 22, 4.)

Plus tard, au XIIe siècle, on remarqua en Orient la fille du chef de la captivité, qui faisait des leçons publi-

ques et qui craignant que sa beauté ne troublât l'attention de ses élèves, leur parlait à travers un treillis, derrière lequel elle leur expliquait la loi.

A ses côtés, on peut placer Rebecca, fille de Rabbi Meir, gendre du célèbre Raschi, à laquelle on attribue plusieurs écrits pleins d'érudition.

Au XIVe siècle, Philippe de Valois défend aux sages-femmes juives d'exercer leurs fonctions, sans avoir reçu un diplôme de la faculté de Montpellier.

Au XVe, une bulle du Pape Eugène IV défend absolument aux juives d'être sages-femmes.

Enfin, au XVIe siècle, une femme poète, Débora, épouse de Rabbi Joseph Ascariel, traduisait en vers italiens un poème de Moïse de Riéti sur la prière.

IV

Les faits, on le voit, viennent à l'appui du principe qui a imposé, de tout temps, à la femme israélite le devoir de s'instruire.

La priver, de ce devoir, qui est son droit, ce serait une impiété. Car, ce serait la laisser dans l'ignorance de ses obligations et la mettre forcément dans le cas de devenir criminelle et même dangereuse, à l'égard des êtres bien-aimés qui vivent de sa vie et qui subissent fatalement son influence.

Combien, dès-lors, les pères et mères seraient coupables, s'ils laissaient leurs filles sans instruction religieuse et morale !

Est-ce parce qu'elles sont d'un naturel plus sensible, plus impressionnable, plus tendre, que nous devons moins fortifier leur intelligence et leur cœur ?

Nous croyons avoir démontré, par les preuves les plus convaincantes, que le Judaïsme est loin de s'opposer à l'instruction de la femme, qu'il la réclame, au contraire, et que, par conséquent, le préjugé qui voudrait que nous laissions nos filles dans l'ignorance, est une erreur grossière qu'il faut combattre en tous lieux.

Il faut combattre cette erreur, surtout, en donnant à nos filles toutes les connaissances nécessaires à leur vie religieuse, morale, domestique et sociale, toutes les lumières qui éclaireront leur esprit, agrandiront leur intelligence, élèveront leur cœur, et les prépareront à l'accomplissement de leur sainte et triple mission de compagne de l'homme, de mère de famille, de providence du foyer !

C'est par l'instruction, sachons-le bien, par l'étude de la loi religieuse, aussi bien que par celle de toutes les sciences qui sont à la portée de leur entendement, que nos filles se formeront à la pratique des grands devoirs qui les attendent, qu'elles réagiront salutairement sur ceux qui seront placés sous leur douce influence, qu'elles se maintiendront au rang supérieur que les femmes ont toujours occupé en Israël, et qu'elles mériteront toujours, comme la femme forte, dont la sagesse du Judaïsme leur offre le type accompli, « les bénédictions de leurs enfants, les hommages de leurs maris, les louanges de tous ceux qui seront témoins de leur sagesse et de leurs vertus ! »

L'HYGIÈNE ISRAÉLITE

> « Venischmarthém Mehod Lenaphschoté-chem »
> « Conservez vos personnes ! »
> (DEUT IV. 15)

I

Dans toutes les maisons israélites qui ont encore le respect de nos habitudes traditionnelles, nos femmes s'occupent avec un soin scrupuleux d'approprier tous les ustensiles de leurs ménages, aux approches de la fête de Pâques. Tout est lavé, tout est blanchi, poli et repoli, tout passe sous leur contrôle ; rien n'échappe à leurs regards investigateurs, jaloux d'introduire dans leurs domaines, pour la grande fête de la liberté, une propreté irréprochable.

Il s'agit de purifier leurs demeures de tout le levain de l'année écoulée, de ce symbôle de la fermentation du despotisme égyptien. Tous les objets qui ont servi à cuire le levain, à le recevoir et même à y toucher dans ses multiples préparations ; tous les coins et recoins où le levain a pu, de la cave au grenier, être déposé d'une façon quelconque, sont soumis au plus minutieux examen et au lavage le plus complet.

A l'observation de ce précepte, auquel Moïse rattache le souvenir de la glorieuse émancipation égyptienne, les foyers israélites ont toujours gagné un surcroit de pro-

preté. L'application consciencieuse d'une des règles essentielles de l'hygiène, s'est trouvée ainsi, dans le Judaïsme, consacrée par une pratique annuelle et religieuse, à laquelle le dernier même des enfants d'Israël se serait bien gardé de contrevenir.

L'hygiène corporelle autant que l'hygiène intellectuelle et l'hygiène morale, fut, on le sait, la grande préoccupation du législateur des Hébreux.

De même que ces deux dernières devaient être observées, par la formation de l'esprit et du cœur aux sublimes rayonnements de la sainteté du Créateur, par la pratique des vertus dont l'idéal adorable fut constamment proposé à l'imitation de tous les citoyens : *Kidoschim Tihéyou ki Kadosch Ani* : — « Soyez saints, car je suis saint, moi l'Eternel, votre Dieu ! » ; — de même que ces règles de sainteté qui s'appellent la Justice, la Probité, la Charité, la Générosité, la Bonté sous toutes ses formes, s'imposaient à tous, riches et pauvres, grands et petits, égaux devant le devoir, comme devant la loi : *Thora ahath ou Mischepath Ehath* ; de même les règles de l'hygiène privée ou publique s'imposaient indistinctement à tous les citoyens de la République des Hébreux, égaux, au même titre, devant les lois si importantes de la santé, devant ces lois salutaires qui règlementaient avec une haute sagesse, avec une incomparable science, la façon de se nourrir, de se vêtir, de se loger, de se comporter même en campagne, de bâtir sa maison, de planter ses arbres, d'ensemencer ses champs, afin d'échapper à la maladie, qui, sous toutes les formes, étreint la pauvre humanité, et contre laquelle la sollicitude biblique nous a fourni les moyens de nous prémunir, autant que peut le permettre notre infirmité native.

Cette sollicitude paternelle qui avait mis tant de soin à former notre âme, à la faire épanouir pour les idées élevées, pour les nobles sentiments, avait également voulu nous apprendre à maintenir notre corps dans un état de propreté et de santé irréprochables, digne de l'hôte spirituel et supérieur qui y séjourne durant toute sa destinée terrestre et qui doit s'y fortifier, s'y perfectionner, s'y rendre apte, par son développement intellectuel et moral, à monter, à son heure, dans les plus hautes régions de la pensée, sur la montagne de l'Eternel « *Mi Yahalé behar Adonaï ? Nehi Kapaïm ou bar lébab...* »

Bien mieux que la philosophie stoïcienne, Moïse avait su faire réaliser par le moindre individu de son peuple, ce grand principe psychologique à la fois physique et moral, qui consiste à conserver en soi *une âme saine dans un corps sain* : « *Veni schmartem Le Naphschotechem : Conservez vos personnes* ! »

Cette double conservation n'est-elle pas le dernier mot de la sagesse humaine ?

Et qui mieux que Moïse en a formulé les conditions salutaires, éternellement fécondes en inappréciables bienfaits ?

Or, la purification des maisons israélites, aux approches de Pâques, entrait assurément dans le système hygiénique, populaire et national, dont aucune des règles essentielles n'échappa au grand législateur.

En dehors de l'anéantissement du levain, pour la célébration de la fête pascale, tout objet qui avait été souillé par le contact d'une impureté quelconque, soit par le cadavre d'un animal immonde, soit par le corps humain atteint d'une affection malpropre ou contagieuse, prévue par la loi, devait subir une immersion

dans l'eau d'une source vive et courante, pour pouvoir servir encore à son usage.

L'être humain lui-même, souillé d'une façon quelconque, ne pouvait vaquer à ses occupations habituelles, ni rentrer en contact avec les siens, qu'après s'être purifié par un bain. Il n'y avait, en Israël, aucune maladie, aucune situation de la vie, qui échappât au devoir du bain. Depuis le grand pontife, jusqu'au dernier du peuple, nul n'était dispensé de se baigner, pour se purifier : *Vétabal bamaïm vétahèr.*

On sait que parmi les objets nécessaires au tabernacle, se trouvait une baignoire, où tous les serviteurs du sanctuaire devaient se purifier, avant de procéder à leur ministère.

Les femmes, plus encore que les hommes, étaient rigoureusement obligées de se baigner fréquemment dans de l'eau vive et pure. Chaque maison, en Israël, possédait son bain, tant ce devoir de propreté, cet amour de l'hygiène, cette pratique de civilisation était implantée dans les mœurs du peuple hébreu. Il y avait même une secte religieuse, les Esséniens, qui prenaient régulièrement un bain chaque matin, d'où leur nom de *baigneurs du matin* : *Toblé Schaharith.* On sait qu'un traité entier du Thalmud est consacré à réglementer les lois relatives à la confection des bassins, à la qualité et à la quantité de l'eau des bains, et à la façon d'en faire usage dans les divers cas prescrits par le code religieux.

Jusqu'à l'époque moderne, tous les membres des mille communautés d'Israël, hommes et femmes, observaient pieusement les règles antiques des ablutions et des immersions complètes, dans une eau vive, pure et réconfortante. Chaque temple avait son bassin d'eau

courante, son *mikvé*, pour servir à l'usage des fidèles, et l'on assure que de nos jours encore, à Jérusalem, chaque vendredi, tous les hommes pieux se font un devoir sacré de ne point manquer à cet acte de purification.

Comme complément, ou plutôt, comme conséquence de ces règles hygiéniques, les docteurs de la Synagogue ont imposé aux Hébreux l'obligation de se laver les mains et le visage, tous les matins, et, dans la journée, celle de se laver les mains avant et après chaque repas.

Quel enfant d'Israël n'a appris à dire, dès sa plus tendre enfance, la bénédiction qui consacre le début de la journée par l'ablution des mains : *Al Nétilath Yadaïm?* et lequel oserait se mettre à table, sans s'être, tout d'abord, lavé les mains, afin de pouvoir porter à sa bouche les aliments ou les boissons, avec des mains pures de toute souillure ?

Nul n'ignorait le jugement sévère que les docteurs d'Israël portaient sur celui qui eût osé enfreindre cette règle de propreté. A leurs yeux, celui qui mangeait avec des mains malpropres, était passible de l'excommunication (*Edioth* 65), méritait de tomber dans la misère, (*Schabbath* 62), d'être même arraché de ce monde ! (*Sota*, 4.) *Vénéhékar min haholam !*

Ces ablutions journalières, jointes à de fréquentes immersions, constituaient pour tous les membres de la communauté d'Israël, sans exception, un continuel traitement hydrothérapique, lequel, en purifiant les corps, remplaçait pour nos aïeux, avantageusement et économiquement, l'hydrothérapie médicale, à laquelle sont obligés de recourir nos libres penseurs modernes, qui font table rase de toutes nos habitudes traditionnelles,

mêmes des plus hygiéniques, et qui, hommes efféminés, femmes anémiques, sont presque tous affectés d'une de ces maladies nerveuses, qui sont la plaie de notre époque et qui se répandent, se multiplient, se transmettent même, comme une véritable épidémie contagieuse, dans une proportion alarmante !

II

A côté de ce vigoureux entretien des forces natives par l'usage des bains froids, à côté de cet état continuel de propreté dans lequel Moïse avait voulu faire vivre son peuple, pour le prédisposer, en même temps, à toutes les autres vertus privées et sociales dont la propreté est la source, l'hygiène biblique avait règlementé l'alimentation des Hébreux, en leur interdisant tout ce qui était immonde, impur, malsain et malfaisant.

Le sang était au premier rang des nourritures prohibées.

A part une sage pensée du législateur, qui voulait éloigner l'homme de la vue du sang, dont le fréquent spectacle aurait eu pour effet fatal de l'accoutumer à la cruauté, de le rendre, tout au moins, inaccessible aux doux sentiments de l'âme, Moïse avait compris que l'absorption du sang pouvait être funeste à l'espèce humaine, qui aurait pu, par cette nourriture, inoculer en elle, dans mille cas, des globules irritants, morbides et contagieux au plus haut degré. Naguère, l'Académie de médecine a constaté le grand péril qu'il y a à se nourrir de sang. Le Judaïsme n'avait pas attendu la fin du XIX[e] siècle pour faire cette salutaire découverte. « Tu ne mangeras point de sang ! Toute personne qui mangera du sang, sera retranchée du milieu de son peuple ! » avait dit Moïse, il y aura bientot quarante siècles !

La même prohibition était faite pour les animaux malpropres ou carnassiers, pour les reptiles venimeux, pour les oiseaux de proie, pour les poissons fixés par leur forme et leur nature à la vase de la mer, des rivières, au fond corrompu des marais.

Des signes matériels étaient donnés, pour reconnaître la créature animale qui était admise pour l'alimentation, et, assurément, ces signes correspondaient, dans l'esprit du législateur, à une constitution saine, vigoureuse, qui ne pouvait inoculer à l'homme que des principes fortifiants et reconstituants.

Dans tous les cas, les animaux, reptiles, volatiles ou poissons, prohibés par la loi de Moïse, ne peuvent être que funestes à ceux qui les absorbent, puisque les uns se nourrissent et forment, par conséquent, leur sang et leur chair, des objets les plus sales au monde, comme le porc, le lapin, la souris ; les autres, comme les reptiles, portent en eux un venin dont le seul contact peut nous devenir funeste ; les autres, comme les poissons sans nageoires et sans écailles, sucent, au fond des eaux, les plantes vénéneuses et absorbent ainsi, eux-mêmes, des liqueurs débilitantes et dangereuses ; enfin, les oiseaux de proie, êtres cruels et voraces, ont un sang toujours irrité, toujours en feu, lequel, introduit dans notre organisme, ne pourrait y implanter que des principes délétères et destructeurs.

C'est de toutes ces nourritures malsaines que Moïse a voulu garder son peuple, pour le préserver des maladies dégoûtantes et mortelles qu'il y aurait, assurément, contractées, tôt ou tard.

Et c'est la même prévoyance qui interdit aux Hébreux de manger d'une bête, même autorisée, si elle était morte d'elle-même, ou sous la dent d'un ani-

mal féroce ; par la raison, dans le premier cas, qu'elle n'aurait pu périr d'elle-même, sans succomber à une maladie mortelle, dont il fallait bien se garder d'absorber le germe dangereux ; et, dans le second cas, par la raison, non moins sage, que, succombant sous la dent d'un animal féroce, sa chair ne pouvait manquer d'être imprégnée d'un virus furieux et funeste. Or, qu'avait-on à redire à ces précautions hygiéniques, dont la négligence ne pouvait être que cruellement châtiée par les longues souffrances, ou même par la mort violente de l'imprudent prévaricateur?

Mais, les docteurs de la Synagogue, développant la pensée de Moïse et se conformant, d'ailleurs, aux enseignements de son incomparable sagesse, ont déduit du texte biblique des règles supérieurement hygiéniques, qui regardent la chair des animaux permis et tués pour les besoins du peuple.

D'abord, il fut prescrit que la bête fut saignée de la façon la plus douce pour elle, la moins douloureuse, la plus sûre, la plus prompte, afin que, immolée pour notre alimentation, elle souffrît le moins possible, en passant de vie à trépas.

C'est là une règle de commisération que les sociétés modernes, protectrices des animaux, ne tarderont pas à imposer à leurs adeptes. Plusieurs même ont déjà proclamé la supériorité humanitaire de notre procédé d'immolation, sur celui dont font usage les opérateurs des autres cultes.

Dernièrement, la société zoophile de Zurich, dans une assemblée où se trouvaient d'autres sociétés semblables, a reconnu que le meilleur mode d'égorger les animaux, c'est le système des Hébreux, tant au point de vue de la diminution de la souffrance pour les ani-

maux, qu'au point de vue hygiénique pour les hommes qui en mangent la chair.

Quant aux lois thalmudiques qui concernent la chair des animaux permis et saignés selon le rit prescrit, elles sont marquées au coin de l'hygiène la plus irréprochable, des règles les plus essentielles de la santé et de la conservation de la vie.

Que visent-elles, en effet, ces lois, sinon l'état de parfaite santé des animaux, destinés à notre consommation ?

C'est dans ce but, que des hommes spéciaux, honnêtes et consciencieux, apprennent à connaître les signes caractéristiques des maladies organiques, et voire même des germes de ces maladies, afin d'éloigner de notre usage, les animaux atteints ou même menacés d'une grave maladie quelconque.

Après l'immolation de chaque animal, on fait, de ses organes vitaux, l'examen le plus scrupuleux, et quand il y a dans les poumons, dans le cœur, dans les intestins, dans le cerveau, le moindre indice d'une maladie réelle, on en condamne la chair, dont on ne saurait faire usage sans une grande imprudence.

Ne serait-il pas, en effet, très imprudent, d'absorber soi-même ou de faire absorber par sa famille, par ses enfants, un aliment malsain au premier chef, la chair d'un animal qui serait atteint, par exemple, d'une pulmonie, d'une phtysie, d'une hypertrophie du cœur, d'une tiphoïde, d'une méningite, ou bien qui porterait déjà en lui, les germes d'une de ces maladies mortelles ?

« Une bête atteinte par une de ces maladies, ou par une lésion organique quelconque, est considérée, par nos sages, comme s'acheminant vers la mort. »

Behéma thérépha èna haya — (*Houlin*, 42.)

Et ce n'est que lorsqu'un animal immolé est reconnu, après une sérieuse inspection, pur de toute atteinte, qu'il est admis pour notre consommation, et reçoit à ce titre le nom de *Cascher,* c'est-à-dire propre, *convenable,* à notre alimentation, sain et bienfaisant.

On objectera probablement qu'à notre époque, tous les abattoirs sont pourvus d'un inspecteur compétent, qui fait retirer de la vente la chair des animaux atteints de maladies périlleuses, et que, dès lors, l'inspection des fonctionnaires israélites à la vente de la viande *Cascher*, n'a plus de raison d'être.

Nous répondrons que, sans mettre en doute la manière consciencieuse dont MM. les inspecteurs des abattoirs exercent leur ministère, il est avéré qu'ils permettent le débit de la viande que les règles israélites interdisent, de sorte que le public non israélite absorbe journellement une viande que l'hygiène thalmudique condamne, avec raison, comme malsaine et dangereuse.

III

Et ce qui prouve que nos lois hygiéniques sont éminemment salutaires à notre santé et à la conservation de notre vie, et que ceux qui les transgressent par impiété ou par insouciance sont très-légers, très-imprudents, et très-coupables envers leurs familles et envers eux-mêmes, ce sont les hommages éclatants que les savants hygiénistes des autres cultes rendent à la salubrité de nos lois, à leur heureuse influence sur la conservation de notre race, à notre constante immunité des maladies contagieuses, et à notre vitalité merveilleuse qui dépasse étonnamment celle de toutes les autres races.

Lors de la conférence internationale des médecins européens qui s'est tenue à Londres, il y a quelques

années seulement, il fut question des viandes mises en vente pour le service des boucheries, et qui, d'après le dire des hommes compétents, renferment, pour la plupart, des germes de maladie, qui se transmettent à ceux qui les consomment.

On ajouta que les soins scrupuleux apportés dans ce service alimentaire par les Israélites, et les visites minutieuses faites, par eux, des viscères des animaux saignés, les mettent à l'abri de cette contagion, et sont une garantie de salubrité pour la race juive.

D'après le célèbre docteur Rosenweg, membre chrétien de l'état-major sanitaire de Russie, l'expérience démontre que les Israélites sont moins sujets à certaines maladies dangereuses que les Chrétiens.

Des statistiques publiées à Londres naguère, il résulte que la moyenne de l'âge atteint par les habitants de la Grande-Bretagne, est plus élevée de 8/10 chez les Israélites que chez les Chrétiens.

La mortalité des enfants fut dernièrement l'objet d'une conférence médicale à Monaco. Il y fut établi que cette mortalité ne provient ni du climat, ni d'autre cause locale, puisqu'elle est moindre, en tous les pays, parmi les enfants israélites.

Le célèbre professeur de médecine, à l'Université de Gressen, Wildebrand, dans son étude sur la durée de la vie humaine, indique l'origine et les causes de plus ou moins de longévité, et constate que ce sont les Israélites qui arrivent à la moyenne la plus élevée et qui sont le moins sujets aux maladies aigües.

Les causes de ce fait, il les trouve dans les vertus domestiques et sociales des Israélites, et, par conséquent, dans la pratique de leurs lois hygiéniques.

D'après ce grand docteur, la moyenne de la vie est,

pour les Chrétiens de 28 ans, et pour les Israélites de 39 ans.

L'immunité des maladies est l'une des propriétés les plus caractéristiques et les plus précieuses de cette race favorisée, déclare le docteur Mapother de Dublin, dans ses conférences sur la santé publique.

L'immunité frappante des juifs du quartier de Witchapel, dans les précédentes épidémies, et particulièrement dans la dernière, était due à leur distribution bien à-propos de nourriture animale, ainsi qu'à leurs excellentes pratiques hygiéniques qui ont rendu la longévité de ce peuple d'un tiers plus grande que celle de la plupart des nations européennes.

Daprès le docteur Houg, les Juifs ont joui, dans des circonstances récentes, d'une exemption si marquée de la peste, que celà devint le motif d'odieuses persécutions.

La peste de 1346 n'atteignit les Juifs d'aucune contrée, fait remarquer Tschudi.

L'épidémie du typhus de 1505 épargna complètement les Juifs, au dire de Proscati.

Rau cite la même exemption du typhus, observée à Langeon.

Ramassi insiste sur l'immunité des Juifs, pendant les fièvres intermittentes, observée à Rome, en 1691.

Digner écrit que les Juifs échappèrent en 1735, à l'épidémie de dyssenterie à Nimègue.

Eisenmann fait ressortir l'extrême rareté du croup chez les enfants israélites.

Le docteur Stallard, dans son ouvrage sur le paupérisme à Londres, énonce le fait que les enfants israélites sont indemnes de certaines maladies héréditaires, et n'ont, parmi eux, presque point de scrofuleux.

Leur plus grande tenacité de vie est donc due non seulement à une meilleure alimentation et à des meilleurs soins maternels, mais encore à ce qu'ils héritent d'une constitution physique, supérieure à celle des enfants chrétiens.

Lévy estime que la durée moyenne de la vie dépasse chez eux, de 5 années, celle de la vie des Chrétiens.

Il remarque également qu'ils perdent moins d'enfants que les Chrétiens.

D'après Stallard, à Londres, la durée moyenne de l'existence est de 37 ans pour les Chrétiens, et de 49 ans pour les Israélites.

James Parton, l'historien, dit des Juifs : « A l'heure présente, ils sont probablement les plus chastes sept millions d'habitants, qui soient sous le soleil. »

« Les Juifs se trouvent obligés de garder deux jours de repos par semaine, sans compter les fêtes privées, chrétiennes et politiques, de sorte qu'ils ont sur les Chrétiens, l'avantage du double de jours de loisir.

« De plus, ils ne prennent point part au travail des mines, ni aux autres occupations hasardeuses. »

De là, conclut le docteur Houg, des causes de longévité supérieure à celle des Chrétiens.

« A Munich, la mortalité des nouveau-nés, présente des chiffres très différents, suivant les cultes : 41 0/0 pour les Catholiques, 28 0/0 pour les Protestants, et 15 0/0 pour les Israélites.

« C'est que, chez ces derniers-là, la mère se refuse bien moins à allaiter elle-même son nourrisson, sa religion lui en faisant un de ses premiers devoirs.

— « Les lois relatives au mariage sont dictées, dans le Judaïsme, par les plus saines données d'une physiologie savante et d'une politique à longue vue. Ces lois

sont une des sources fécondes de la vigueur et de la vitalité de la race d'Israël. » (Borchard.)

C'est donc un fait désormais acquis, que les Israélites vivent en meilleure santé et plus longtemps que les adeptes des autres confessions, et les hygiénistes les plus fameux ont reconnu que les prescriptions de la loi de Moïse, scrupuleusement observées, sont la cause d'un tel fait.

IV

Nous ajouterons que les docteurs de la Synagogue, développant ou commentant la pensée du grand Maître, ont donné, à leur tour, des règles d'hygiène et de prudence, salutaires à la conservation de la santé et de la vie de leurs fidèles disciples.

Nous avons vu que nous leur devons l'institution des bains de propreté et de purificatien et la définition des différentes maladies des animaux, destinés à notre consommation. Nous leur devons également des règles nombreuses d'alimentation, de tempérance et de sobriété.

Il faudrait un livre pour les citer toutes. Nous ne mentionnerons que les principales et les plus frappantes.

Par exemple, ils défendent de ne prendre aucune nourriture sans sel ; toute table israélite, ressemblant, d'après nos sages, à la table de l'antique sanctuaire, sur laquelle toute offrande devait être accompagnée de sel : *Hal kol korbanecha takrib mèlah*, doit avoir toujours du sel pour l'usage des convives ; la bénédiction du pain, qui précède tout repas, ne peut se faire sans le sel, dans lequel on a soin de tremper le morceau de pain, coupé pour la bénédiction.

Il est évident qu'il y a dans cet usage, plus qu'une simple formalité, plus même qu'un religieux souvenir.

« Les hygiénistes déclarent que le sel de cuisine est un besoin pour l'homme ; le goût universel dont il est l'objet, est l'expression d'un instinct. Il est nécessaire, dit le docteur Yvaren, à la composition du sang, à celle de la salive, de la bile qui lui doit son alcalinité. Le sel marin se trouve dans toutes les parties du corps humain, excepté dans l'émail des dents. La privation de ce condiment est surtout facheuse pour les individus qui se nourrissent particulièrement de matière féculeuse ; leur digestion en est plus laborieuse. »

L'usage du sel, prescrit par nos docteurs, est donc souverainement hygiénique.

C'est également par hygiène qu'ils ont défendu de faire cuire ensemble de la viande et du poisson, ce mélange, d'après eux, devant produire la dégoûtante maladie de la lèpre. C'est par hygiène qu'ils ont défendu de boire d'une eau laissée à découvert, de peur que quelque serpent venimeux n'en ait bu et n'y ait déposé son venin. C'est par hygiène qu'ils ont défendu de boire en appliquant la bouche au robinet d'une fontaine, de peur qu'il n'y ait du vert-de-gris, ou bien que l'eau qui s'en échappe, ne contienne quelque ver dangereux. C'est par hygiène qu'ils ont défendu de laisser notre corps au contact de la sueur du corps d'autrui, laquelle, paraît-il, est un véritable poison. C'est encore par hygiène qu'ils nous ont défendu de mettre dans la bouche des pièces de monnaie, lesquelles, passant de main en main, peuvent porter l'empreinte malsaine, funeste, de quelque maladie dangereuse ou de quelque souillure ; d'enfoncer un couteau dans un fruit quelconque, de peur qu'on ne s'y blesse grièvement ; enfin,

au nom toujours du devoir de notre conservation, ils nous ont défendu de cheminer près d'un mur incliné, ou bien sur un pont ébranlé, ou même de monter sur une échelle détériorée, notre vie étant, dans ces trois cas, en péril. (Yorè deha 116).

Moïse n'avait-il pas défendu de bâtir une maison sans entourer son faîte d'une balustrade, afin de préserver d'une chute meurtrière quiconque monterait sur la toiture ou sur la terrasse ? (Deut. XXII-8.)

Toutes ces prescriptions sont, évidemment, des mesures de précaution, de prudence, qui entrent parfaitement dans le système de l'hygiène israélite, dont le but essentiel, nous l'avons démontré, est la conservation de notre vie et de celle de tous les êtres que nous chérissons.

Continuera-t-on à négliger imprudemment toutes ces lois salutaires, que notre religion consacre ? Continuera-t-on à manger de ces gibiers, que l'on recherche d'autant plus qu'ils sont plus corrompus ? Continuera-t-on à absorber la chair d'animaux immondes et malsains, telle que celle du porc, qui, à part la lèpre dont elle est la cause habituelle, peut contenir, à l'insu du consommateur, des millions de vers, appelés *trichines*, qui empoisonnent si rapidement le corps humain ? Continuera-t-on à se nourrir de la viande d'animaux atteints, pour la plupart, de maladies graves et mortelles, viande au moyen de laquelle on introduit en soi-même, ou dans sa propre famille, des germes de souffrances, la maladie, les infirmités, la mort ?

L'indifférence religieuse ne peut aller, pourtant, jusqu'à la destruction de soi-même, jusqu'à introduire le mal dans nos demeures, jusqu'à y compromettre la santé, jusqu'à y éteindre la vie !

Vivre et faire vivre en santé ceux que nous aimons, n'est-ce pas le rêve unique de tous nos instants, l'objet de tous nos labeurs, de tous nos efforts !

Ayons donc la sagesse d'observer les préceptes de notre sainte loi, qui sont pour nous une source de vie et de longueur de jours.

Ne les négligeons plus imprudemment, ces préceptes qui contiennent le secret de notre merveilleuse vitalité.

V

Leur pratique nous ramènera logiquement à celle des préceptes non moins salutaires qui regardent notre cœur et notre âme.

Ces préceptes, qui doivent, à leur tour, régler notre existence intellectuelle et morale, et qui constituent ce que nous pouvons appeler l'hygiène spirituelle de l'humanité, sont proclamés par la loi que nos aïeux nous ont transmise et dont la sagesse éternelle gratifia notre race.

En effet, cette loi qui poussa la sollicitude pour nous, jusqu'à nous donner les moyens propres à fortifier et à purifier notre corps, jusqu'à nous indiquer les divers aliments qui peuvent seuls nous faire une constitution saine et robuste, et nous préserver des mille maladies qui tourmentent la pauvre et imprudente humanité ; cette loi, qui a si bien formulé les préceptes hygiéniques dont l'observation nous assure une santé corporelle irréprochable, n'a pas manqué de nous donner également les moyens propres à fortifier notre santé intellectuelle et morale, à cultiver et à perfectionner les nobles facultés dont la Providence nous a doués, facul-

tés qui survivent à cette existence éphémère pour monter dans de plus hautes régions et aller complètement s'épanouir dans l'éternité. Car, selon que Moïse le proclame, *l'homme ne vit pas seulement de pain, il vit également de tout ce qui sort de la bouche de l'Eternel,* c'est-à-dire, de tous les enseignements de la loi, de toutes les règles de la vertu et du devoir.

La loi morale que le Judaïsme nous ordonne, doit donc faire vivre en santé notre corps et notre âme.

Apprenons-en donc les salutaires préceptes, si nous voulons vivre, non-seulement de la vie terrestre, mais encore de cette vie supérieure qui s'élève toujours plus haut par la vertu, par le sacrifice, par le devoir, par là bonté, et qui devient la vie immortelle.

Or, la loi morale et divine, de l'observation de laquelle dépend notre bonheur sur la terre et dans l'éternité, se trouve résumée dans les religieuses formules que la Synagogue offre journellement aux exercices de notre piété, à la méditation de notre raison.

Ces formules sont : 1° les Dix Commandements ; 2° le Schemah et 3° les Treize articles de foi, qui sont le sommaire de toutes nos croyances.

Ces formules que nous sommes obligés de réciter journellement, ont une haute importance pour la direction de nos âmes, pour leur élévation vers Dieu, vers la source de toutes les grandes idées, de tous les nobles sentiments, de toutes les saintes et énergiques résolutions.

Que peut-il y avoir, en effet, de meilleur pour notre âme, de plus propre à l'élever sur les hauteurs de la pensée, que la croyance en un Créateur unique, éternel, sage et tout-puissant, infiniment juste et bon, père et providence de tous les êtres qui remplissent l'Univers, et

particulièrement de la créature humaine, son œuvre de prédilection, douée par lui d'intelligence, de sentiment et de liberté ?

Que peut-il y avoir de meilleur pour notre âme, que l'adoration de cet Auteur unique de toutes les existences, de ce souverain Maître de nos destinées, de la sainte volonté duquel tout émane, et qui est la source intarissable et sublime de la lumière, de la vie, de la paix, de l'harmonie universelle, dans les mille et mille mondes que sa main a suspendus et qu'elle soutient dans l'immensité ?

Que peut-il y avoir de meilleur pour notre âme, que la célébration de la puissance, de la justice, de la sagesse, de la bonté de notre saint Créateur, par la consécration à la contemplation de ses merveilles et de ses bienfaits, d'un jour de repos aussi utile au délassement de nos forces physiques, à l'entretien de notre vigueur corporelle, qu'au perfectionnement de notre esprit et de notre cœur, à la culture et à l'édification de notre vie morale et intellectuelle ?

Qu'y a-t-il de meilleur pour notre âme, que l'obligation absolue de respecter nos pères et mères, ces infatigables bienfaiteurs de notre enfance, ces nobles messagers, auprès de nous, de la bonté divine, ces anges de tendresse, pour lesquels notre piété filiale doit être une source de joie ineffable, en même temps qu'elle doit être pour nous-mêmes une source de forces et de bénédictions ?

Qu'y a-t-il, enfin, de meilleur pour notre âme, que l'obligation non moins absolue de respecter la vie de notre prochain, son honneur, son bien, sa réputation, et de les respecter, non-seulement en acte, mais en pensée, en intention, en éloignant de nos cœurs toute

convoitise, tout désir coupable, comme de nos lèvres, tout faux témoignage, toute expression astucieuse et mensongère ?

Qu'y a-t-il de meilleur pour notre âme, que toutes les admirables lois de fraternité, d'humanité, de charité, qui découlent de notre immortel Décalogue que Moïse n'a point manqué de donner pour règle aux enfants d'Israël et qui est le *Credo* du Judaïsme ?

Ces règles salutaires que proclame le Décalogue, cette incomparable charte de l'humanité, le Schemah les confirme hautement, en y ajoutant la recommandation de les inculquer à nos enfants, de les pratiquer en tout temps, en tout lieu, à toute heure, d'en placer le souvenir aux portes de nos maisons et sur nous-mêmes, afin de nous les rappeler constamment pour mériter par elles les célestes faveurs, les divins sourires, pour éloigner de nos têtes les conséquences douloureuses d'une criminelle rebellion à la volonté du Créateur, à la sainte loi de la raison et du devoir, infaillibles conséquences du vice, auquel nous ne sommes que trop souvent entraînés par la faiblesse de notre cœur ou par les séductions de nos yeux.

Et le Schemah, en confirmant ces règles édifiantes, les rapporte, comme, d'ailleurs, le Décalogue, au grand souvenir de la sortie d'Egypte, témoignage éclatant de la puissance et de la justice du Créateur qui arracha nos aïeux à leur affreux esclavage, pour devenir leur Dieu, l'unique et éternel idéal de leur libre adoration, le sublime inspirateur de leurs pensées, de leurs sentiments et de leur conduite.

Ces immortels principes, dont la constante application doit faire épanouir en notre âme les plus hautes pensées, les plus nobles vertus, la piété la plus féconde en bon-

nes œuvres, en incomparables mérites, les Treize articles de la foi, formulés par le grand Maïmonide, cet aigle de la Synagogue au moyen-âge, viennent les confirmer sous une forme nouvelle, en y ajoutant des croyances édifiantes, puisées, d'ailleurs, par le grand docteur, dans les textes sacrés.

Ces croyances sont : 1° La foi en l'existence de l'Être suprême, éternel créateur et conservateur du monde, éternel protecteur de notre race, cause unique de tout ce qui existe, être sublime dont l'essence immatérielle échappe à nos sens corporels, mais que notre sens moral et intellectuel conçoit et adore dans la constante manifestation de ses merveilleux bienfaits :

2° La foi en la bonté de cette cause infinie qui daigne se révéler à l'humanité, soit qu'elle suscite des intelligences d'élite, des cœurs d'une haute vertu, des prophètes qui s'élèvent jusqu'à l'Être suprême et entendent comme un écho de la parole divine, pour en transmettre les sublimes enseignements aux faibles mortels, soit qu'elle se révèle à chacun de nous dans les profondeurs de notre conscience, pour nous dicter la règle absolue de nos devoirs ;

3° La foi, enfin, en la justice du souverain Maître de l'Univers, qui connait toutes nos pensées, toutes nos actions, qui préside aux destinées des moindres individus, comme à celles des peuples, et qui, soit dans cette vie, soit dans le monde à venir, donnera à notre âme, indépendante de notre corps et libre de toute entrave, la juste rémunération de nos vices ou de nos vertus.

Telle est la loi morale, l'hygiène spirituelle, que le Judaïsme propose à la méditation de ses fidèles enfants, pour les conduire au seul bonheur possible ici-bas, à savoir : la paix du cœur, la paix de l'âme, la satisfac-

tion de la conscience ; heureux et doux effets de l'accomplissement du devoir.

C'est ce bonheur, surtout, que nous rêvons pour nos enfants bien-aimés.

Car, de même que nous voulons que par l'hygiène, la tempérance et la sobriété, le travail, l'ordre et l'économie, ils acquièrent une santé corporelle irréprochable, une vie aussi prospère, longue et vigoureuse que peuvent le permettre les conditions de l'existence terrestre et les forces de notre organisme, de même nous voulons ardemment que leur santé intellectuelle et morale soit parfaite, grâce à la douceur et à la pureté de leurs sentiments, à leur bonté, à leur indulgence, à leur générosité ; grâce, surtout, à l'humilité de leurs pensées devant la Toute-Puissance infinie, laquelle, bon gré mal gré, nous fait sentir sa loi ; grâce à leur résignation aux impénétrables décrets de la Providence, qui déroutent si souvent nos terrestres calculs, mais dont nous admirons, tôt ou tard, la sublime sagesse !

Soyons donc, et que nos enfants soient avec nous, au nombre de ces âmes douces et bonnes, indulgentes, généreuses, modestes et pieuses, humbles et résignées, fortes par le devoir, nobles par la vertu, grandes par le sacrifice. Alors, nous serons heureux de notre mission terrestre, quels qu'en soient les labeurs ; nous la remplirons, cette mission, avec courage ; nous en surmonterons les obstacles ; nous planerons fièrement au-dessus de ses misères, de ses souffrances, de ses angoisses ; et, soutenus par notre pureté, par notre piété, par nos bonnes œuvres, nous suivrons bravement le chemin escarpé de la vie, nous gravirons triomphalement la montagne de l'Eternel, les mains innocentes, le cœur pur, la conscience haute, calme et tranquille, — « *Neki*

Kapaïm oubar lebab » — prêts à témoigner de notre conduite irréprochable, devant notre Juge intègre, devant le souverain Arbitre de nos destinées !

POSITIVISME ISRAÉLITE

« Qui est donc l'Eternel pour que j'o-
« béisse à sa voix et que je renvoie les
« enfants d'Israël ?
« Je ne connais point l'Eternel, et
« quant aux enfants d'Israël, je ne les
« renverrai point ! (Exode V.) »

I

Tel est le langage qu'un roi d'Egypte tenait, il y a trois mille ans. Au nom de la justice et de la liberté, Moïse venait lui réclamer l'indépendance de toute une race asservie. Au nom de l'Eternel, du Créateur, du Juge suprême qui veut que tous les hommes, ses enfants, soient libres d'accomplir leurs destinées, il venait lui demander de laisser les Hébreux à leurs nobles aspirations, à leur adoration du Dieu de leurs pères. Le tyran, pour toute réponse, disait : « Je ne connais point l'Eternel et je n'obéirai point à sa voix. »

Le Dieu, qui par la bouche de Moïse lui ordonnait de briser les chaînes des enfants des patriarches, était pour lui un inconnu !

Le Dieu des intelligences, des esprits qui animent toute chair : *Elohé harouroth lechol bassar ;* — le Tout-Puissant qui a créé tout ce qui existe et qui domine souverainement l'Univers ; le Dieu qui est la Cause

suprême de tous les êtres, qui aime toutes ses créatures, qui est le Père de tous les hommes, au même titre ses enfants ; le Dieu, qui est la source infinie de la justice et de la bonté, le foyer inextinguible et sublime de tout amour ; le Dieu, qui a implanté dans la conscience humaine le sentiment inviolable de notre indépendance, de notre valeur morale, de notre dignité, pour que nous puissions librement et sous notre seule responsabilité, accomplir notre destinée, éclairés par les rayonnements de la raison éternelle qui doit régler nos pensées et nos actions ; ce Dieu, qu'avaient adoré nos patriarches et que Moïse venait d'adorer dans le désert, était, pour Pharaon, un inconnu !

Et, au lieu de s'humilier, de réfléchir, d'essayer de comprendre les vérités intellectuelles, morales et humanitaires, que le grand Moïse venait lui soumettre ; ce roi idolâtre, courbé stupidement devant ses figurines et ses fétiches, à genoux aux pieds de ses statues de pierre ou de métal, devant ses mille dieux sans mouvement, sans parole, sans pensée ; ce roi, plongé dans le matérialisme, accoutumé à ne courber le front que devant les êtres de la nature, créatures animées ou inanimées, représentations terrestres ou célestes des forces innombrables qui remplissent l'Univers ; ce roi, élevé dans la crainte de tous ces dieux que l'on fabriquait sous ses yeux et qu'il adorait ensuite, ne pouvait assurément comprendre la voix du Dieu de Moïse, de ce Dieu immatériel et invisible qui s'appelait l'Eternel !

Et en admettant, selon que le prétendent certains critiques modernes, que la religion égyptienne cachât sous ses hiéroglyphes l'idée de l'Être par excellence, source unique de la vie, cause des causes, esprit immense, infini, qui gouverne les mondes et les inonde

de sa lumière et de sa bonté ; dans cette hypothèse même, Pharaon devait avoir reçu une éducation bien vulgaire, et avoir été laissé à dessein, sans doute, par les prêtres d'Egypte, dans l'ignorance de la vérité, puisqu'il osait répondre à Moïse : « Je ne connais point l'Eternel ! »

A moins que, instruit dans toutes les sciences, et initié aux mystères des sages de Thèbes et de Memphis, il n'ait, dans son impuissance à soutenir les rayons éblouissants qui émanent de la Divinité, abouti à l'égarement de sa raison et ne soit tombé dans cette maladie mentale, qu'on appelle l'athéisme, ou bien, dans cet état incompréhensible et absurde de l'esprit, connu des temps anciens et si fort à la mode de nos jours, qui n'est ni l'affirmation, ni la négation d'un Être suprême, et qui s'intitule fièrement le positivisme.

Idolâtre, athée ou positiviste, n'importe, Pharaon méconnut la grande voix de la Justice suprême, et, sans se soucier des effets rigoureux de cette justice infaillible qui ne laisse aucun crime impuni, il resserra encore plus fortement les chaînes du peuple dont l'Eternel réclamait l'indépendance, et il conçut même l'épouvantable projet de l'anéantir.

Travaux écrasants et meurtriers, étouffement des enfants mâles à leur naissance, noyades de ceux qui échappaient à ses ordres criminels, tout fut employé par ce monstre couronné, pour détruire l'œuvre du Créateur, l'œuvre paternelle de cet Être suprême, dont l'existence était niée par son athéisme, ou mise en doute par son positivisme.

Mais, celui qui interroge les rois et qui les juge du haut de son trône, ne lui permit pas de s'opposer aux desseins de sa providence sur Israël !

Une lutte gigantesque, inouïe, dans les fastes de l'humanité, se livre entre l'athéisme ou le positivisme du roi d'Egypte et le spiritualisme du prophète du désert, entre l'orgueil insensé d'un despote et la revendication des droits de l'opprimé, entre l'odieux absolutisme et la sainte liberté !

Et cette lutte servira de leçon aux peuples étonnés. Car, son issue glorieuse pour la justice du Créateur et pour le respect des droits de l'homme, sera une éternelle flétrissure pour les injustices d'ici-bas, une éternelle épouvante pour les tyrans, une éternelle consolation pour les malheureux ; pour la force brutale, une éternelle menace, et pour les victimes, une éternelle espérance !

Pharaon idolâtre, athée ou positiviste, prétendait ne point connaître l'Eternel et refusait d'obéir à la voix de sa justice. Mais, l'Eternel allait lui apprendre à le comprendre, à le connaître. Il allait éveiller en lui cette voix mystérieuse et souveraine, qui parle incessamment au cœur de l'homme, comme une constante révélation d'en haut, et que l'on n'étouffe que trop souvent sous le poids des mauvaises passions qui redoutent son langage, qui craignent de l'entendre !

O Justice divine ! Adorable Providence ! Ceux qui vous méconnaissent et qui vous outragent, finissent toujours par venir, tôt ou tard, se courber humblement devant vous, dans la poussière !

Pharaon, qui avait débuté par méconnaître l'Eternel, tremble bientôt en présence des manifestations de sa puissance. A chaque signe menaçant, son effroi redouble. Chaque fois, c'est une prière, une supplication, une promesse d'obéir au Dieu tout-puissant qui lui impose sa loi !

Mais, une fois le danger passé, son athéisme ou son positivisme reprend le dessus, et, de nouveau, il brave l'Eternel.

Ses conseillers, plus sages, ont beau lui crier : « *Que c'est le doigt de Dieu qui se montre : Elsba Elohim hi !* » et que son obstination à retenir captive une race faite pour la liberté *est un piège où l'Egypte va périr : Ki Abéda Mitsraïm !* le lâche négateur, qui a peur en face du péril, confesse son crime en tremblant, et demande pardon, en ces termes : « J'ai péché! L'Eternel est juste, et moi et mon peuple nous sommes des méchants : *Hattati hapaham, Adonaï hatsadik Vahani vehami harescha-him !* » le lâche sceptique, dès qu'il est en sécurité, redevient sourd à la voix du Dieu qui l'ébranle, et par lequel, dans son orgueil insensé, il ne voudrait pas se laisser soumettre !

Mais, l'enseignement est suffisant. L'orgueil du tyran est écrasé, la science de ses magiciens réduite à néant, ses mille dieux couverts de honte, et l'absurdité de leur culte démontrée par le bouleversement de leurs éléments constitutifs.

D'autre part, la providence du Créateur est établie à jamais ; sa justice et sa puissance sont affirmées avec un éclat majestueux !

Après avoir terrassé l'athéisme ou le positivisme du tyran et lui avoir défendu, par la voix de Moïse, de commettre le meurtre immense et horrible qu'il méditait contre Israël, il le met dans l'humiliante nécessité d'ouvrir lui-même les portes de l'esclavage à ses victimes, de les supplier de fuir la terre de leurs souffrances, et de leur demander encore, pour dernière grâce, leur bénédiction ! « *Ouberachtem gam othi !* »

Peut-on concevoir rien de plus instructif, à la fois, et

de plus émouvant que cette scène tragique, où le Maître, tremblant à genoux aux pieds de ses esclaves, les supplie de poser, sur sa tête abaissée, leurs mains encore meurtries par ses chaînes qui tombent, et leur demande en grâce de la bénir !

O dernier trait de la Justice éternelle ! Triomphe admirable de la pensée sur la matière, de l'idée sainte d'un Dieu, père de tous les hommes, protecteur de la faiblesse et de l'innocence, sur l'athéisme délirant et sur le scepticisme incertain et hésitant qui se forgent et forgent aux autres des maux cruels, et qui finissent par s'évanouir au souffle du Tout-Puissant !

Le triomphe du spiritualisme de Moïse sur le matérialisme, l'athéisme ou le positivisme du tyran égyptien, n'a cessé d'être médité par les générations d'Israël, qui se sont toujours gardées des fatales erreurs de leurs contemporains, erreurs contre lesquelles ils avaient reçu pour mission de protester, en tout temps, par leurs enseignements et par leurs exemples.

II

Sommes-nous restés fidèles à cette œuvre de protestation ? Sommes-nous toujours les dignes disciples de Moïse ?

Répondons sans détour.

Une philosophie décevante qui a envahi les esprits modernes, n'a pas épargné les enfants d'Israël. Un trop grand nombre d'entre eux, cédant à l'influence de certaines théories nouvelles, se déclarent positivistes, comme jadis Pharaon, et, comme Pharaon, méconnaissent l'Eternel et s'éloignent de sa sainte volonté.

On ne se borne plus à nier l'utilité des pratiques religieuses, de la fréquentation du Temple, de la prière, de l'alimentation hygiénique, de la purification corporelle, des usages traditionnels dont le seul et double but était : notre santé physique et notre santé morale On ose aller jusqu'à nier l'efficacité et la réalité de l'idée divine, du principe de la spiritualité et de la survivance de l'âme, et, parce qu'on se sent incapable de comprendre ces sublimes vérités, qui, en maintes circonstances, s'imposent à l'esprit humain, on trouve plus commode et plus simple de les supprimer. On ne les nie pas, on ne les affirme pas, on ne veut que s'y dérober, que ne point s'en soucier; en un mot, on se dit *positiviste ;* et, à ce titre, on prétend n'avoir à s'occuper que des choses matérielles et terrestres, sans se demander quelles sont les règles absolues qui leur servent de lumière et de sanction, quelles sont les manifestations, les formes visibles que ces règles salutaires doivent revêtir.

Telle est la philosophie actuelle, cette prétendue sagesse, dont s'enorgueillissent un peu trop nos jeunes contemporains. Sans réfléchir aux conséquences désastreuses de leur scepticisme, ils font parade de ne plus être les disciples de Moïse et des Prophètes, et de s'enrôler sous la bannière d'Auguste Comte, de Littré, de Renan, ces savants apôtres du positivisme moderne. Ils ne se doutent pas que ces grands sceptiques ne sont pas bien sûrs eux-mêmes de leurs théories, qu'ils sont très inconséquents avec eux-mêmes et plus croyants qu'ils ne veulent le paraître.

Si nous démontrons que ces illustres douteurs ont douté de tout, voire même de leur doute, leurs disciples désabusés, s'éloigneront assurément de leur étendard, dans les plis duquel sont écrits en lettres éclatantes, le

doute, l'incertitude, l'inconséquence, le désaveu de soi-même, et, en fin de compte, le ridicule et l'absurde.

On ne voudra plus suivre leurs traces, qui ne conduisent que sur un sol mouvant, où rien de solide, rien de stable, rien de sacré ne peut s'édifier, et l'on préfèrera revenir à la foi des aïeux, qui est la consécration du véritable positivisme à la fois religieux et philosophique, tel qu'il convient à l'esprit humain qui a conscience de sa valeur intellectuelle et morale, de ses aspirations supérieures, des élans impérieux de tout son être intime vers une plus haute destinée.

Cette démonstration nous sera bien facile. Nous n'aurons qu'à reproduire les propres termes du langage des philosophes en question, pour faire ressortir l'inanité de leur séduisante doctrine.

Et tout d'abord, nul n'ignore que le principe fondamental de la philosophie d'Auguste Comte, dont Littré prétend faire son unique maître, était d'écarter toute recherche métaphysique sur les causes premières et finales, de ramener toutes les théories, toutes les idées à des faits, et de n'accorder le caractère de la certitude, qu'aux démonstrations de l'expérience.

Le grand Littré, qui jusqu'à l'âge de 40 ans avait été préoccupé des sublimes questions de l'âme et de Dieu, ces questions dont la solution impossible troublait sa haute intelligence, se rattache avec une sorte d'aveuglement au positivisme d'Auguste Comte, parce qu'il croyait y trouver un apaisement, touchant les problèmes insolubles, dont la négation ou le doute l'obsédait.

A la suite d'Auguste Comte, qui supprimait toute étude méthaphysique, il se disait libre de toute préoccupation intellectuelle ; l'origine ou la fin des choses,

Dieu, l'âme humaine, la théologie, la méthaphysique, autant de redoutables questions dont il n'avait plus à se soucier ! Fuir l'absolu, n'aimer que le relatif, ne travailler que dans le champ si vaste du savoir terrestre, tel était désormais son unique but ! Telle était sa philosophie positiviste, dans laquelle il prétendait trouver une douce quiétude qui lui échappait, car, c'est Renan lui-même qui l'a affirmé : « Notre grand Littré passa toute sa vie à s'interdire de penser aux problèmes supérieurs et à y penser toujours ! »

Voilà, certes, un certificat de haute inconséquence, donné au maître illustre du positivisme moderne, par son non moins illustre disciple !

Mais, ce qui est plus écrasant pour la décevante philosophie de Littré, c'est le reproche que lui fait si éloquemment et avec tant d'autorité, la plus haute sommité de la science, le célèbre chimiste Pasteur, qui est une des plus grandes gloires de la France et du monde entier.

Dans son discours de réception à l'Académie française, Pasteur, qui se pose en spiritualiste convaincu, critiquant le système de Littré, déclare, que « la grande et visible lacune de ce système, consiste en ce que, dans la conception positive qu'il se fait du monde, Littré ne tient pas compte de la plus importante des notions positives : celle de l'infini ! »

« Au-delà de cette voûte étoilée, s'écrie Pasteur, qu'y a-t-il ? de nouveaux cieux étoilés ! Soit ! Et audelà ?

« L'esprit humain poussé par une force invincible ne cessera jamais de se demander : Qu'y a-t-il au-delà ? Veut-il s'arrêter, soit dans le temps, soit dans l'espace ? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur

finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager que l'implacable question revient toujours sans qu'il puisse faire taire sa curiosité. Il ne sert de rien de répondre : Au-delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini — et personne ne peut y échapper — accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions. Car, la notion de l'infini a ce double caractère de *s'imposer* et d'être *incompréhensible*. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. Encore, à ce moment de poignantes angoisses, il faut demander grâce à sa raison ; tous les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre : on se sent près d'être saisi par la sublime folie de Pascal.

« Cette notion positive et primordiale, le positivisme l'écarte gratuitement, elle et toutes ses conséquences ... »

Qu'aurait répondu Littré à cet inéluctable argument contre sa doctrine incomplète ?

Il eût probablement répété cet aveu qui fait honneur à ses sentiments humanitaires et qui prouve qu'il n'était pas indifférent aux croyances religieuses de ses semblables, à savoir : « Je me suis rendu trop compte des souffrances et des difficultés de la vie humaine, pour vouloir ôter à qui que ce soit des convictions qui le soutiennent dans ses diverses épreuves. »

D'ailleurs, Littré, au dire encore de Pasteur, ne nie pas plus l'existence de Dieu, que celle de l'immortalité de l'âme ; il en écarte *à priori* jusqu'à la pensée, parce

qu'il proclame l'impossibilité d'en constater scientifiquement l'existence.

Inutile de dire que Pasteur proteste contre cette orgueilleuse prétention d'arracher de l'âme humaine ces hautes préoccupations. « Elles me paraissent, dit-il, d'essence éternelle, parce que le mystère qui enveloppe l'Univers et dont elles sont une émanation, est lui-même éternel de sa nature. »

Et Pasteur n'est pas le seul à reconnaître la nécessité impérieuse de ces hautes préoccupations de l'esprit humain. Renan, lui-même, qui flotte entre le matérialisme et le spiritualisme, et qui trouve prudent de n'associer le sort de nos croyances morales à aucun système, — le mot de l'énigme, qui nous tourmente et qui nous charme, ne devant jamais, d'après lui, nous être livré, — Renan qui prétend, à son tour, qu'en pareil cas, c'est le doute qui fait le mérite, fait pourtant cette déclaration qui condamne sa propre doctrine :

« La grandeur des vérités de cet ordre, dit-il, est de se présenter à nous avec le double caractère d'impossibilités physiques et d'absolues nécessités morales. »

Absolues nécessités morales ! Donc, elles font essentiellement partie des formes de notre entendement, et nous ne pouvons pas plus nier en nous l'idée de l'existence divine et celle de l'immortalité de notre âme, que nous ne pouvons nier la réalité de nos pensées et de nos sentiments.

« L'œuvre divine, » a dit encore Renan, s'accomplit par la tendance intime au bien et au vrai, qui est dans l'Univers. » Et il ajoute : « L'humanité doit sûrement être écoutée en ses instincts, et l'humanité, au fond, a raison .... Mais, que d'efforts elle fait pour saisir l'insaisissable..... pour renfermer dans une formule ce qu'il

lui est interdit de savoir et ce qu'elle ne peut se résigner à ignorer.....

« Qu'importe, après tout, puisque le coin imperceptible de la réalité que nous entrevoyons est plein de ravissantes harmonies, et que la vie, telle qu'elle nous a été octroyée, est un don excellent, et, pour chacun de nous, la révélation d'une bonté infinie ! ....

Ainsi parle Renan. Et il termine son grand discours à l'Académie française par cet aveu spiritualiste et concluant, qui est comme sa profession de foi nouvelle : « La haute vie de Littré l'a mis en rapport avec l'esprit éternel qui agit et se continue à travers les siècles. »

Renan, ici, n'est autre chose qu'un parfait spiritualiste. Si, ailleurs, il tient un autre langage, il est en contradiction flagrante avec lui-même. Dans ses paroles, que nous venons de rapporter, il ne nie point, il ne doute point, mais, il affirme bel et bien la croyance en l'existence de l'Esprit éternel, qui agit et continue son œuvre à travers les siècles, et en l'immortalité de l'âme de Littré, que sa haute vie a mis en rapport avec cet esprit éternel !

Littré lui-même n'avait-il pas déjà appelé l'Être suprême, la grande et mystérieuse Souveraineté qui gouverne les hommes ?

Or, n'est-ce pas là du plus pur, du plus sublime spiritualisme ?

III

Certes, le Judaïsme n'en proclame point d'autre. Et si le positivisme de Littré et de Renan consiste à ne pas aborder l'étude des causes premières et finales, les sublimes questions de l'âme et de Dieu, questions trans-

cendantes dont la solution dépasse immensément notre pauvre intelligence, ils sont complètement d'accord avec les Sages d'Israël, avec Moïse lui-même, dont ils sont, dès lors, comme nous, les humbles disciples.

N'est-ce pas Moïse qui le premier a proclamé l'impénétrabilité de l'Essence divine ?

Pour ce grand prophète, j'allais dire pour ce grand philosophe positiviste, Dieu, c'est l'Être par excellence, c'est l'Être absolu, que nul langage humain ne saurait exprimer et que la raison incomparable de Moïse ne peut elle-même définir que par ces termes : *Je suis celui qui suis !* » (Exode III. 14.)

Cet Être, absolument indéfinissable, est, à plus forte raison, insaisissable dans sa souveraineté mystérieuse, comme dirait Littré, et ne se manifeste à l'esprit humain, même à celui de Moïse, que par les effets de sa sagesse et de sa puissance.

« Tu verras mes effets, mais ma face ne sera point vue ! » répond à Moïse dans les profondeurs de sa conscience, la Souveraineté mystérieuse dont le grand prophète aspirait vainement à connaître l'essence infinie ! (Exode XXXIII 23).

Moïse s'incline humblement dans la poussière, se voile la face et se contente de contempler avec un religieux effroi, l'effet majestueux de la présence éternelle qui se manifeste en lui-même, comme dans l'humanité, comme dans l'Univers.

Aussi, en enseignant la Vérité religieuse à son peuple, ne manque-t-il point de l'avertir, — dans un langage que Littré et Renan imitent à leur insu, — « que cette vérité ne veut être cherchée ni au-dessus des étoiles, ni au-delà des mers, mais uniquement dans notre conscience ». (Deut XXX 14).

Et à la fin de sa glorieuse mission prophétique, il a bien soin de déclarer encore « que les mystères de l'existence n'appartiennent qu'à l'Eternel, notre Dieu, et que les choses matérielles et terrestres, sont seules, et à jamais, laissées par le Créateur à notre curiosité et à celle de nos enfants, afin que nous apprenions par elles à pratiquer toutes les paroles de la Loi. » (Deut XXIX. 28).

Avec Moïse, on le voit, nous sommes en plein positivisme.

Les prophètes ont naturellement suivi la même doctrine. Ils n'exposent aux yeux du peuple que les effets de la justice, de la sagesse, de la puissance, de la bonté du Créateur. Ils ne se permettent jamais de parler de son essence infinie, ils ne s'occupent que de « sa gloire qui remplit toute la terre ! » (Isaïe).

Pour eux, d'ailleurs, « l'humilité devant Dieu, était la première des vertus, et constituait avec la pratique du bien, de la justice et de la charité, la seule et vraie piété. » (Osée).

Quant aux docteurs de la Synagogue, leur positivisme philosophique et religieux est d'une évidence incontestable.

« Mieux vaudrait, disent-ils au Traité Haguiga, ch. 2, mieux vaudrait ne pas être venu au monde, que de s'occuper de ce qu'il y a au-dessus et au-dessous de nous, avant et après nous ! »

« Ne recherche point, ajoutent-ils, ce qui dépasse ta portée. Ne scrute point ce que tu ne saurais comprendre. Réfléchis uniquement à ce qu'il t'est donné de savoir. Les choses mystérieuses ne sont pas faites pour toi ! » (Haguiga, 13). »

Ces conseils, qui sont la règle des Sages d'Israël et

que Ben Sira reproduit mot à mot, dans son Ecclésiastique (ch. III, v. 21-23), refrênent, certes, notre imprudente et orgueilleuse curiosité, touchant les questions des causes premières et finales, dont le secret ne nous sera jamais dévoilé ici-bas.

Il n'y a plus à en douter, le Judaïsme est une religion positiviste. Il n'a pas attendu qu'Auguste Comte, Littré ou Renan vinssent au monde, pour imposer de sages limites à la curiosité inquiète et audacieuse de l'esprit humain, et pour circonscrire dans les phénomènes terrestres le champ de nos laborieuses investigations.

Mais, de ce qu'il nous est interdit d'élever nos regards vers la Cause des causes, vers l'Auteur suprême de tout ce qui existe, dont l'essence ne peut être contemplée par aucun être vivant, il n'en résulte pas que nous soyons autorisés à écarter de notre esprit l'idée de cette Cause, de cette Essence infinie, et de nos cœurs l'adoration que cette idée sublime doit y implanter.

Puisque, d'après Renan lui-même, « la vie, telle qu'elle nous a été octroyée, est un don excellent pour chacun de nous et la révélation d'une bonté infinie », ne serions-nous pas coupables d'ingratitude envers l'Être suprême et tout-puissant, qui nous a octroyé cette vie et qui nous a révélé par elle son infinie bonté, si nous ne tournions constamment notre pensée et notre cœur vers cette bonté sublime, dont l'essence ineffable est pour nous insaisissable, mais que ses effets innombrables dans le monde et en nous-mêmes, en nous en attestant l'existence, présentent à notre adoration !

Les plus illustres penseurs de tous les siècles et de toutes les nations, se sont inclinés avec respect devant les manifestations visibles de l'Être invisible qui a créé tout ce qui existe, et plutôt que de chercher inutilement

à comprendre et à saisir cet Être ineffable, dont l'essence nous dépasse infiniment, ils ont gardé à son égard le plus respectueux silence, et l'ont adoré en contemplant son œuvre immense, monument de sa bonté, de sa puissance, de sa justice et de sa gloire !

« Pour toi, Eternel, s'écrie le chantre d'Israël, la seule louange convenable c'est le silence ! » — « Que toute chair se taise devant l'Eternel ! » s'était écrié le prophète Osée — « Taisez-vous, ô mes pensées, s'écriait Bossuet, taisez-vous devant mon Créateur ! »

Salutaire leçon faite aux négateurs insensés, qui osent s'imaginer qu'il n'y a point de Dieu, parce qu'ils ne savent pas humilier leur faible raison et veulent dans leur orgueilleuse folie saisir l'insaisissable !

Moins audacieux que les négateurs, les positivistes prétendent pouvoir rester dans le doute, et croient agir sagement, comme Renan et Littré, en se gardant à la fois de la négation et de l'affirmation, touchant l'âme et la Divinité.

Plus sages que les positivistes, qui sont, d'ailleurs, inconséquents avec eux-mêmes, nous l'avons prouvé, nous, positivistes israélites, nous nous résignons, comme Moïse, à ignorer ici-bas l'essence sublime de notre saint Créateur, mais, comme Moïse, nous l'adorons dans les manifestations de sa gloire.

Et cette adoration qui constitue notre piété, ouvre notre cœur aux nobles aspirations, donne satisfaction à nos instincts supérieurs, laisse pénétrer en nous la lumière qui émane de la raison éternelle et qui éclaire notre conscience sur tous nos devoirs.

Et notre Créateur, qui se révèle à nous comme le type inimitable de la bonté et de l'amour, nous excite à

nous rapprocher de sa sainteté par la pratique de toutes les vertus, par l'observance de tous ses préceptes.

Tel est le positivisme israélite, selon que le proclame l'immortel auteur de l'Ecclésiaste, le plus sage des sages, selon Renan lui-même :

« Conclusion finale de toutes les hypothèses sceptiques qui viennent d'être entendues sur Dieu, sur l'âme et sur le monde : Crains Dieu, et observe ses commandements, car c'est là toute la destinée humaine ! »

Là, aussi, se trouve la source du calme de notre esprit, de la tranquilité de notre conscience, du repos de notre âme, repos bienfaisant qui nous est indispensable pour l'accomplissement de notre mission.

« O Eternel ! s'écriait le psalmiste, mon cœur ne s'est pas enorgueilli, mes yeux n'ont pas été hautains, je ne me suis pas laissé aller à scruter les choses grandes et merveilleuses qui dépassent mon entendement ; j'ai contemplé tes œuvres, j'ai imposé silence à mon âme, qui s'est reposée en toi comme un enfant sevré se repose sur le sein de sa mère !

« Comme moi, ô Israël, mets en Dieu pour toujours ton espérance ! » (Ps. CXXXI).

Terminons par ces paroles du plus grand philosophe du monde et du plus grand poète de l'humanité, et formons des vœux pour que nos jeunes générations surtout s'en inspirent. Elles s'éloigneront alors, à tout jamais, de l'absurde positivisme qui rendrait si criminel le tyran de nos aïeux en Egypte, et qui, laissant leur raison sans règle, et leur cœur sans enthousiasme, sans idéal, les exposerait à être, sinon de grands coupables, du moins de grands égoïstes, préoccupés uniquement de leur bien-être personnel et étouffant, sous le poids de leurs calculs et de leurs passions, la voix de leur cons-

cience qui leur crie comme le Sage : « Crains Dieu et observe ses commandements, pour accomplir ta destinée !

Tel est notre positivisme : nous humilier avec un religieux respect devant la Souveraineté mystérieuse dont l'Essence infinie échappe à notre entendement : l'adorer, cette Souveraineté toute-puissante, dans les manifestations de sa sagesse, de sa justice et de sa bonté ; nous conformer à sa Loi, que nous lisons dans les profondeurs de notre conscience et qui nous dicte la règle de nos devoirs de justice, de vérité, de charité et de bonté ; entretenir en nous et inculquer à nos enfants le sentiment de toutes nos obligations,par la pratique d'un culte historique, édifiant et moralisateur, expression de notre piété et de nos hommages envers la Providence, qui sauva nos aïeux, protégea notre race et nous protège nous-mêmes ; dans toutes les circonstances de notre vie, heureuses ou malheureuses, placer notre confiance et notre espoir dans l'amour de notre Créateur, et faire taire tous nos doutes pour nous reposer sur la bonté divine comme un nourrisson s'endort sur le sein de sa mère, voilà notre positivisme, tel que l'ont connu nos docteurs, nos sages, nos prophètes et Moïse lui-même.

De combien est-il préférable à celui qui proclame le doute, touchant les plus hautes questions qui préoccupent impérieusement l'esprit humain, comme un acte de sagesse ?

Le doute, un acte de sagesse ! Mais, ne glace-t-il pas tout ce qu'il touche, ne flétrit-il pas tous les généreux sentiments ? Pauvre sagesse ! qui a pour résultat de troubler notre vie et de nous vouer au désespoir sans

règle et sans lumière, au milieu des épreuves inévitables de notre fragile existence !

Arrière cette sagesse dangereuse qui est féconde pour nous en fruits si amers ! Mais, soyons positivistes à la façon de nos aïeux :

Gardons-nous d'aborder les questions supérieures que nous n'arriverions jamais à résoudre ; n'élevons point notre curiosité sacrilège vers notre saint Créateur ; soyons humbles et respectueux devant l'Auteur suprême de notre existence ; ayons confiance en son amour, ayons foi en sa justice ; reposons-nous en sa bonté, comme le nourrisson chéri sur le sein de sa mère !

Cette pieuse confiance sera notre sauvegarde, comme elle fut celle de nos aïeux ; elle nous inspirera les actes les plus honnêtes et les plus purs ; elle nous fera accomplir courageusement notre mission et supporter bravement nos épreuves ; elle nous rendra dignes des bienfaits continuels du souverain Maître de nos destinées, qui ne cesse de nous aimer et de nous bénir, comme un père ne cesse d'aimer et de bénir ses enfants !

LE SECRET DE LA VIE

O notre père, ô notre roi, inscris-nous dans le livre de la vie. (Rituel).

I

Pendant le mois de Tischri que le Judaïsme consacre à la pénitence, à la réparation de nos torts, à notre reconciliation avec nos semblables et avec Dieu, qui est la justice suprême, la règle éternelle de nos devoirs, nous ne cessons, dans nos prières, de demander la vie au souverain Maître de notre existence.

Cette vie, ainsi demandée ardemment, ne peut être que la vie morale, que la force de nous consacrer tout entiers, durant notre passage sur cette planète, au développement de notre être intérieur, afin de l'ennoblir par la connaissance et par la pratique des saintes choses, et de l'élever à la hauteur de la glorieuse destinée que le Créateur lui réserve dans l'éternité.

Il est bon, néanmoins, de considérer ce vœu par son côté terrestre, le seul, d'ailleurs, que vulgairement l'on ait en vue, quand on adresse cette supplique au Tout-Puissant.

A ce point de vue, donc, qui consiste à demander

une longue vie sur la terre, nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'enseigner à tous ceux qui demandent à vivre, le secret de la longueur des jours, tel que Rabbi Zéïra le communiquait à ses disciples.

La connaissance de ce secret précieux et des moyens d'en faire pour soi-même l'heureuse application, vaudra mieux, assurément, pour la longueur de notre existence, que tous nos vœux répétés à satiété, lesquels, bornés à de vaines paroles sans être suivis d'actes efficaces, ne peuvent que demeurer stériles et sans effet sur le changement de notre destinée.

Le vénérable docteur, interrogé par ses disciples sur la cause de sa belle vieillesse, leur dit :

1° « Jamais je ne me suis mis en colère chez moi :

2° « Jamais je n'ai pris le pas sur un homme plus important que moi ;

3° « Jamais je n'ai médité les paroles de la loi dans des lieux impropres ;

4° « Jamais je n'ai marché quatre coudées sans m'entretenir de la loi et sans porter les phylactères !

5° « Jamais je n'ai dormi à l'école, pas même d'un léger sommeil ;

6° « Jamais je ne me suis réjoui du malheur de mon prochain ;

7° « Enfin, jamais je n'ai appelé mon prochain par une honteuse désignation, fût-ce même une désignation de famille, transmise de père en fils. » (Meguila, 28, a).

II

A cette réponse, on comprend aisément que le noble et généreux docteur ait dépassé la limite ordinaire de la vie des hommes, puisque la conduite invariable dont il

s'applaudit, repose, d'une part, sur des vertus de famille et des vertus sociales, qui produisent la tranquillité d'esprit et de cœur ; et, d'autre part, sur l'étude assidue de la loi, de la science religieuse et morale, qui élève l'âme, la fortifie, la dirige et la conduit avec modération, avec prudence, avec sagesse.

Ces vertus, qui peuvent se traduire par la patience, l'indulgence, le respect du prochain, l'humilité, la générosité et la méditation de la parole divine, sont, en effet, de nature à seconder le développement d'une heureuse constitution, sans laquelle, assurément, notre docteur n'aurait pu compter tant de jours.

Mais, si la santé du corps est la condition indispensable de toute longue existence, elle ne saurait être conservée que par la pratique constante des vertus paisibles et douces, qui entretiennent l'harmonie des organes, en assurent l'équilibre et la durée, jusqu'à l'épuisement successif et complet des forces naturelles et vitales qui constituent notre être.

Or, la patience au foyer est une source de repos et de bien-être. Dans cette vie intime, où les époux, unis par des liens indissolubles, sont constamment en face l'un de l'autre, il est rare qu'il n'y ait pas à passer des moments d'humeur et de caprice. Chacun nous portons nos imperfections naturelles qui se heurtent nécessairement, dans un commerce de chaque heure, de chaque instant. Les unions les mieux assorties, les plus harmonieuses, ont parfois des nuages passagers qui les couvrent. Que sera-ce de ces alliances trop nombreuses, où le seul intérêt préside et enchaîne à jamais des caractères qui s'ignorent et qui, à peine en contact, se froissent, se repoussent et restent engagés dans un continuel supplice ?

Mais, sans mettre les choses au pire, quel est le foyer conjugal où l'emportement des conjoints n'engendre parfois des ennuis et prendrait souvent des dimensions déplorables, qui auraient de non moins déplorables conséquences, si celui des époux, qui est le plus raisonnable, n'opposait la patience à la vivacité ?

Que de maux cette patience ne préviendrait-elle pas, si elle était la règle des rapports conjugaux !

Mais, du moins, tous les esprits intelligents devraient-ils la mettre en pratique. Par la patience, ils arrêteraient les débordements d'un caractère impétueux et irascible, lui épargneraient bien des regrets et s'épargneraient à eux-mêmes des émotions fatiguantes qui usent leurs forces, affaiblissent leur santé et finissent par leur devenir funestes, par abréger leurs jours.

Aussi notre sage docteur attribue-t-il en partie la longueur de son existence au calme impertubable qu'il apportait en toutes choses, à son humeur égale, à son attitude bienveillante, à ses dispositions pacifiques, toujours prêtes à apaiser chez les siens, par la douceur, toute colère, toute irritation.

Il devait également son âge avancé à plusieurs vertus sociales, qui évitent à l'homme bien des chagrins rongeurs.

L'indulgence pour autrui, le respect du prochain, de ses droits acquis, de ses titres mérités ; l'humilité devant les supérieurs en âge, en position, en intelligence, en vertus ; la pitié, la compassion, la générosité pour ceux qui tombent, pour ceux qu'accable un sort contraire ; enfin, les égards pour la dignité humaine, non-seulement dans la conduite, mais encore dans le langage, dans les moindres discours ; tels étaient les sentiments qui remplissaient ce cœur d'élite, qu'aucune mauvaise

passion ne troublait, qu'aucune haine n'agitait, qu'aucune joie coupable n'emportait, qu'aucun vice n'altérait, et qui, par conséquent, restait toujours égal à lui-même, au milieu des troubles et des agitations du monde, au milieu même des injustices et des jalousies dont il pouvait être l'objet.

Mais, ces injustices et ces jalousies, si communes, ne devaient pas même l'atteindre. En leur opposant sa patience caractéristique, son indulgence habituelle, son pardon et sa bonté, il devait désarmer les plus opiniâtres. Les rayonnements de son âme si tendre devaient, en se communiquant à ses adversaires, les adoucir et leur inspirer, au moins, à son endroit, des sentiments exceptionnels de bienveillance, dont il profitait pour l'épanouissement de ses facultés, pour le bien-être et le repos de sa vie, puisant ainsi dans ces rapports affectueux du dehors, aussi bien que dans son calme du foyer, des éléments de force, de conservation et de durée.

III

Ces éléments de vitalité, il les trouvait surtout dans l'étude assidue et approfondie de la Loi, dans la méditation continuelle de ces principes éternels qui émanent de la raison infinie et du pur amour, de la justice et de la charité suprêmes, et qui sont les fondements inébranlables du monde physique, intellectuel et moral.

Car, la loi du Judaïsme est l'expression de la sagesse même. Elle règle et pondère toutes les forces qui constituent l'être humain ; elle les développe, les étend, les harmonise, s'occupant également du cœur, de l'esprit et du corps, élevant l'âme vers la source de

l'intelligence et de la raison, remplissant le cœur de bienveillance et de bonté, et donnant pour le corps des préceptes de pureté et d'hygiène qui doivent en faire la saine et vigoureuse enveloppe et l'organe puissant de l'être merveilleux que le Créateur a placé ici-bas, pour qu'il se perfectionne et se forme à une plus haute destinée.

Et c'est l'oubli de ces lois hygiéniques, qui arrête le corps dans son développement naturel, qui l'expose à des crises fréquentes, à des souffrances cruelles, à une mort prématurée, de même que l'oubli des lois intellectuelles et morales, arrête l'esprit dans son essor vers la vérité, et le cœur dans son épanouissement pour la vertu.

Notre docteur était trop sage pour négliger de puiser dans la loi divine, tous les trésors de vie dont elle est pleine. Aussi faisait-il de cette étude sa constante occupation. Fidèle au précepte qui nous ordonne de la méditer nuit et jour, il ne faisait pas quatre pas sans réfléchir à ses salutaires enseignements, sans en porter sur son front et sur son bras, les insignes commèmoratifs. Il avait, pour cette loi sainte, une vénération tellement profonde, qu'il voulait non-seulement être pur pour la méditer, mais encore, que le lieu où il se livrait à cette pieuse méditation, fût approprié à ce noble usage. Enfin, il craignait tellement de passer un seul instant de sa vie sans se perfectionner par cette étude édifiante, qu'il y portait une attention infatigable, bravant toute fatigue, tout sommeil.

Mettant ainsi son plaisir dans la loi de l'Eternel et la méditant jour et nuit, il eut le bonheur de réaliser l'idéal célébré par le chantre sacré, et de ressembler à « un arbre verdoyant planté sur des cours d'eau pure,

qui produit son fruit en son temps et dont la feuille ne se flétrit jamais ! » (Ps. I).

Il eut le bonheur de vivre d'une existence prospère, d'arriver à une heureuse vieillesse, de s'offrir en exemple à ses disciples, inclinés devant ses cheveux blancs : vénérable couronne, brillante récompense d'une vie de patience, d'indulgence et de bonté, d'humilité et de modestie, incomparable et glorieux diadème de la Loi !

Telle est le véritable secret de la vie, telle est la source d'une longue et heureuse existence sur la terre, et de l'éternité du bonheur qui attend le sage au monde des purs esprits !

Voulons-nous, comme Rabbi Zéira, arriver à une paisible vieillesse, couler des jours calmes et sereins, vivre, en un mot, toute notre vie sans secousses, sans obstacles, sans souffrances ? Imitons ses pacifiques vertus, soyons comme lui, patients, indulgents, bons, généreux, humbles et modestes ; comme lui, appliquons-nous à connaître la loi divine, à en comprendre les règles salutaires, pour y éclairer notre raison, pour y réchauffer notre cœur, pour y fortifier tout notre être ; renonçons à nos emportements insensés, à notre humeur inquiète et chagrine, à nos douleurs imaginaires ; renonçons à nos passions haineuses et jalouses, à nos rancunes, à nos vengeances, à tous les tourments qui nous rongent et nous consument ; ayons en horreur, surtout l'ignorance, cette plaie funeste, qui engendre nos misères et nos maux, qui abrège nos jours.

A ces conditions seules, nous vivrons au gré de nos désirs, nous irons tranquillement au bout de l'existence qu'il a plu à notre Créateur de nous accorder, comme passage à la vie éternelle, où nous nous élèverons, comme le sage, grâce à nos lumières, à nos bonnes

œuvres, à nos vertus, qui recevront, la-haut, les couronnes immortelles, qu'elles auront méritées dans ce terrestre séjour !

LE CULTE DES MORTS

« Ceux qui passent dans la
« vallée des pleurs, la transfor-
« ment en une source salutaire,
« et s'y trouvent entourés des
« bénédictions du céleste Pasteur.

(Ps. LXXXVI.)

I

Sur quelle idée repose le culte des morts ? Qu'en pense le Judaïsme ?

L'idée fondamentale sur laquelle repose le culte des morts, c'est évidemment le respect de la créature humaine, dans sa forme, dans son enveloppe corporelle, enveloppe usée, tombée en ruines, d'un être supérieur, moral et divin ; c'est le respect de la dignité de l'homme par l'homme, qui distingue son semblable de la brûte, par les soins empressés et religieux accordés à ses restes matériels.

Aussi tous les peuples civilisés qui ont eu le sentiment de la valeur de l'homme, se sont-ils occupés de son cadavre.

Les Egyptiens l'embaumaient ; les Grecs, les Romains et les Gaulois le brûlaient et puis déposaient le corps ou la cendre dans des lieux réservés, dans des urnes, abritées contre toute atteinte et laissées à la vénération des

parents et des amis, au culte de l'affection. Obéissant au même sentiment, les Hébreux ont de tout temps enterré le cadavre humain. Seuls, parmi tous les peuples, ils étaient guidés par ce principe que le corps venant de la poussière doit retourner à la poussière, se dissoudre et rendre à chacun de ses éléments constitutifs, tout ce qu'il en avait reçu du Créateur :

« *Ki haphar ata ve el haphar taschoub* (Gen. III-19) Car, tu es poussière et tu retourneras à la poussière. »

Destiné à être confié à la terre, il l'a toujours été, en Israël, avec les soins les plus délicats, les plus attentifs.

L'inhumation qui est aujourd'hui en usage dans tous les pays civilisés et qui y a été répandue par le christianisme, est, sans contredit, d'origine hébraïque.

Notre premier patriarche, Abraham, s'empresse d'inhumer sa femme Sara, après l'avoir pleurée et honorée.

Jacob, au lit de mort, conjure ses enfants d'aller inhumer ses restes dans la caverne de Machpella, où reposaient Abraham et Sara, Isaac et Rébecca, et où lui-même avait inhumé Léa : *Vescham kabarti eth Léa.*

Le texte biblique ne manque pas d'honorer la mémoire de Débora, nourrice de Rebecca, ainsi que la mémoire de Rachel, femme préférée de Jacob, en constatant qu'elles furent ensevelies l'une sous un cyprès, appelé depuis *cyprès des pleurs, Alon Bachouth*, et l'autre, sur la route d'Ephrath à Bethléem, d'où, quelques siècles plus tard, d'après le prophète, elle éleva sa voix plaintive pour pleurer le malheur de ses enfants, exilés de leur patrie par un impitoyable envahisseur !

Le texte biblique signale avec le même soin, l'ensevelissement de Miriam, d'Aaron, de Moïse lui-même, inhumé par Dieu qui déroba le sépulcre de son prophète à la vénération idolâtrique de son peuple.

L'inhumation était le suprême honneur auquel aspirait tout enfant d'Israël. C'était un droit dont nul n'était privé, pas même le criminel. Le cadavre du pendu devait, dès la nuit, être confié à la terre.

Tandis que chez les Romains on jetait dans une fosse commune, comme dans une voirie, les hommes du peuple et les esclaves, tous, en Israël, devaient recevoir les honneurs de la sépulture, de la sépulture individuelle, personnelle, afin que chaque individu pût être l'objet de la prière et du culte de sa famille éplorée.

La sépulture était un tel honneur dans le Judaïsme, que sa privation était le plus grand des malheurs que l'Hébreu pût éprouver.

« Le plus grand des malheurs pour l'homme, s'écrie l'Ecclesiaste, c'est d'être privé de sépulture ; mieux vaut être un avorton que d'être privé de cet honneur ! » *Tob mimènou hanaphel.* (VI-3)

Cette privation était aussi le châtiment le plus ignominieux qui pût être infligé aux criminels.

Isaïe annonce aux grands, aux rois, aux prêtres, aux faux prophètes, au peuple coupable, que pour prix de leur idolâtrie, ils tomberont sous le glaive, ils ne seront pas ensevelis et serviront de pâture aux oiseaux des cieux et aux animaux de la terre. — Dans sa fameuse apostrophe au roi de Babylone, il met le dernier trait à sa mordante ironie, en lui annonçant qu'il sera rejeté de son sépulcre, comme une plante horrible, comme un cadavre méprisé : *Véata hoschlachta mikibrecha* ! (XIV-19)

Jérémie prédit au roi Jéhoïakin, fils de Josias, que, pour prix de ses crimes et de son impiété, il aura la sépulture de la brûte, qu'il sera jeté à la porte de la ville, comme un animal immonde.

On sait que deux autres rois impies furent privés des

honneurs de la sépulture, et que cette privation fut le plus grand des outrages infligés à leur mémoire.

L'inhumation était non-seulement un honneur en Israël, mais encore une douce récompense.

A ce repos de la tombe, à ce respect de son cadavre, Job aspirait dans son infortune : (ch. III-22) «Alors je dormirai, s'écrie ce sombre poète, et je goûterai le repos ! Joyeux et transportés d'allégresse sont les malheureux en songeant au sépulcre, où, côte à côte, sont couchés les grands et les petits, où l'esclave repose libre auprès de son maître ! »

Hasseméhim éléhghil, yassissou ki ymtschou kaber — katon vegadol scham hou vehébeth hophschi méadonav.

C'est ce repos suprême de la sépulture que la vertueuse moabite, Ruth, voulait partager avec sa belle-mère Noémie, quand elle s'écriait dans un beau mouvement de tendresse : « Je veux mourir où tu mourras et je veux partager ton sépulcre ! »

Scham Amouth vescham Ekaber (Ruth 1-12.)

Enfin, la sépulture était tellement un honneur en Israël, que la pensée seule de l'abandon des tombeaux de ses pères, était le motif le plus puissant qu'invoquait le patriote Néhémie, quand il demandait à son maître, le roi de Perse, la permission d'aller relever les murs de la ville sainte, de la ville où se trouvaient les sépulcres de ses aïeux : *El hir kibroth abotaï* ! (ch. II-5).

L'inhumation est donc incontestablement d'origine israélite. Elle n'a cessé d'être en usage en Israël. Elle s'y rattachait, d'ailleurs, à des idées fondamentales, admises comme principes dans le Judaïsme.

C'est, premièrement, une idée naturelle, énoncée dès la Création, en ces termes, déjà rapportés plus haut : « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière. »

C'est le retour aux éléments constitutifs du corps humain.

C'est, secondement, une idée de dignité, de respect humain : ne touchons pas au cadavre, laissons le à l'action providentielle.

L'embaumer, comme faisaient les Egyptiens, ce serait se méprendre sur l'idée d'une conservation de la forme humaine, car, l'embaumement n'était qu'une défiguration du corps ; le cadavre embaumé n'était plus l'être humain. Le corps, après avoir été dépouillé de ses organes vitaux, était plongé pendant quarante jours dans du natron en ébullition, (espèce d'asphalte), et il en était retiré tout noir, presque carbonisé, pour être entouré de bandelettes et déposé dans une bière. Y avait-il là encore quelque chose de l'être vivant, quelque chose de l'être tant aimé, tant vénéré ? N'eût-il pas mieux valu dérober à jamais par l'inhumation, cet être défiguré, dégradé, aux regards des proches qui devaient s'en détourner avec horreur ?

L'embaumement n'avait pu être motivé en Egypte, que par une considération hygiénique, et afin de préserver le pays de la peste.

Il est avéré, de nos jours, que jadis en Egypte on inhumait les cadavres, et que les débordements du Nil, faisant longtemps séjourner ses eaux dans les plaines, elles se corrompaient au contact des cadavres en putréfaction, qu'elles emportaient, en se retirant, des éléments morbides et dangereux qui enfantaient la peste et la mort. L'embaumement des cadavres y devint donc un bienfait, puisqu'il en faisait disparaître les causes de l'épidémie.

En Gaule, en Grèce et à Rome, la crémation des cada-

vres avait peut-être également une raison de salubrité publique.

Le Judaïsme n'a pas plus adopté la crémation que l'embaumement, l'un et l'autre étant une égale atteinte à la forme humaine, sur laquelle la nature seule a des droits.

Quant à la salubrité publique, le Judaïsme y a avisé suffisamment par les conditions d'inhumation et de profondeur de sépulcre, qu'il a toujours imposées à ses fidèles.

Aux idées de loi naturelle et de dignité humaine, sur lesquelles la croyance israélite fait reposer l'usage de l'inhumation, viennent s'ajouter deux idées traditionnelles, qui ont parmi nous une haute importance. Ce sont : l'idée de la souffrance du cadavre humain et celle de sa résurrection.

La tradition enseigne que durant onze mois, le cadavre conserve toute sa sensibilité et qu'il ressent les morsures des vers qui le rongent, comme si elles étaient autant de piqûres d'épingles. Elle ajoute que l'âme, à son tour, souffre aussi longtemps des souffrances de son cadavre, dont la mort l'a séparée. Cette souffrance du cadavre durant onze mois, est appelée en termes thalmudiques le *Hibout hakéber : la peine du sépulcre*. Cette peine est plus ou moins poignante selon que le défunt a été plus ou moins coupable durant sa vie. (Berachoth).

C'est à cette peine sépulcrale que se rattache l'obligation, pour les enfants, de prier, pendant onze mois, pour le repos de leurs pères et mères décédés.

Cela étant, quelle cruauté n'y aurait-il pas eu à tourmenter le cadavre humain, soit par l'embaumement, soit par la crémation ! C'eût été soumettre le cadavre humain et l'esprit qui l'avait animé, à des tortures

inouïes et sacrilèges. Le Judaïsme traditionnel devait s'y opposer énergiquement.

Il le devait d'autant plus qu'il enseigne à ses fidèles la croyance à la résurrection, croyance fondée sur la célèbre prophétie d'Ezechiel, soufflant sur les cadavres d'Israël, et les rappelant à la vie corporelle. D'après lui, lorsqu'à l'époque messianique, le Tout-Puissant jugera les humains, les morts se relèveront de leurs sépulcres pour écouter leur sentence et pour assister, s'ils en sont dignes, à l'œuvre immense et merveilleuse de la délivrance universelle. Il fallait donc nécessairement que les cadavres fussent respectés dans leur dissolution, confiée à la Providence qui, à l'heure marquée par sa sagesse, ordonnerait elle-même leur résurrection.

C'est sur ces croyances fondamentales du Judaïsme traditionnel,— corroborées elles-mêmes par le grand principe de la loi naturelle et par celui, non moins grand, de la dignité humaine, élevée nulle part plus haut que dans la loi juive qui déclare l'homme créé à l'image de Dieu, sublime ressemblance, où il puise une incomparable noblesse — c'est sur ces croyances, dis-je, que s'est fondé en Israël le devoir d'inhumer les cadavres humains.

L'inhumation a donc éte, de tout temps en usage en Israël.

On conçoit, dès lors, les lois traditionnelles relatives au respect du cadavre et à celui des lieux de sépulture eux-mêmes.

II

Nous sommes tenus de purifier et de revêtir le défunt avec décence, de le veiller avec attention, de l'escorter avec piété, de l'inhumer avec des prières et des homma-

ges, de faire en son honneur le deuil de sept jours, celui de trente jours et celui de onze mois, d'observer ses anniversaires et de respecter constamment sa mémoire, soit en prononçant son nom, soit en visitant son sépulcre. Et pour que notre conduite envers nos chers défunts soit irréprochable, quelques uns de nos docteurs n'ont pas hésité à affirmer que l'âme du décédé assiste aux démonstrations qu'il provoque, jouit des hommages qu'on lui rend, mais, aussi, souffre du manque d'égards dont sa mémoire est l'objet.

Ce religieux respect que nous devons aux morts, s'étend naturellement aux lieux où ils reposent.

Pour nous, tout ce qui tient aux sépulcres est inviolable : la terre qui les couvre ou qui les avoisine, les arbres qui y croissent, les fruits qu'ils portent, l'herbe qui y pousse, tout doit être respecté ; on ne saurait s'en servir à aucun usage, ni en tirer aucun profit, aucune jouissance.

On ne doit pas même se livrer, dans le cimetière, à aucun autre entretien que celui qui regarde les morts et bien moins encore, à aucune causerie frivole et légère. Notre attitude, notre tenue, doivent y être sérieuses et dignes comme dans tout sanctuaire.

Le cimetière n'est-il pas le sanctuaire le plus sacré que nous puissions avoir ici-bas ? Consacré au culte des morts, au culte du souvenir et de l'affection, il nous rappelle les mérites et les bonnes œuvres de ceux qui y dorment, et les offre à notre imitation. De plus, en nous invitant à prier pour ceux qui ne sont plus auprès de nous, il nous amène à prier pour nous-mêmes et à nous améliorer par la prière. Enfin, en exposant à nos regards le spectacle de la fragilité humaine, en nous faisant voir où aboutissent fatalement notre cupidité, notre égoïsme

et notre orgueil, il nous donne une éloquente leçon d'humilité et nous prédispose à la pratique de toutes les vertus.

Le cimetière est donc par excellence un lieu d'édification, de recueillement et de piété.

Nos sages lui ont reconnu ce saint caractère. Ils en ont fait le rendez-vous de la communauté ayant à adresser au Ciel de ferventes supplications, en certaines circonstances ou à certaines époques solennelles de l'année. Les prières pour demander à Dieu la pluie, en temps de sécheresse et de disette, doivent se faire au cimetière, afin que les âmes des morts puissent joindre leurs supplications à celles des vivants, et les rendre plus efficaces auprès du Créateur. La veille des grands jours de pénitence et d'expiation, c'est au cimetière que les fidèles doivent se rendre, afin d'invoquer en leur faveur les mérites des hommes vertueux qui y reposent, et de se prédisposer eux-mêmes au repentir, à la conversion au bien, aux énergiques et honnêtes résolutions, grâce au spectacle de notre destinée terrestre, qui s'y étale dans toute sa réalité. Enfin, le matin du jeûne d'Ab, ce triste anniversaire de la ruine de notre sanctuaire et de notre antique nationalité, nous devons aller au cimetière déplorer les catastrophes de notre race, supplier avec ferveur le souverain Maître des nations de nous épargner à tout jamais des malheurs pareils à ceux qu'éprouvèrent nos aïeux !

Transformé parfois en sanctuaire pour la communauté d'Israël, le cimetière n'en est-il pas un continuel pour chacun de nous, qui, à notre tour, hélas ! venons y répandre d'amères larmes sur des êtres bien aimés, trop tôt ravis à notre amour ! J'en appelle à tous ceux qui ont pleuré, à tous ceux qui pleurent ! Le tombeau sur le-

quel vous avez courbé votre front, n'a-t-il pas été plus d'une fois le témoin silencieux de vos invocations, de vos prières, de votre piété, de vos élans vers Dieu et aussi vers les âmes chéries, dont vous pleuriez la cruelle absence, mais dont le langage mystérieux descendait en vos cœurs pour vous dire : Courage ! consolation ! espérance !

Non ! une âme affligée ne vient pas prier sur une tombe, sans y recevoir un baume fortifiant, sans y sentir des effluves divines, sans y puiser le calme et la résignation.

C'est que les tombeaux sont des sanctuaires où les âmes des vivants et des morts se rencontrent, s'embrassent, à travers l'immensité, dans une suave étreinte, et se parlent le langage mystérieux du céleste amour, sous les regards, sous les bénédictions du Maître de nos destinées, selon cette parole du chantre sacré, proclamée sans doute dans un lieu de sépultures.

Hobré behémek habacha mayan
Yeschitouhou, gam berachoth yaheté moré,

« Ceux qui passent dans la vallée des pleurs, la transforment en une source salutaire et s'y trouvent entourés des bénédictions du céleste Pasteur ! » (Ps. XXXIV-7)

Les lieux de sépulture, déjà sanctifiés par les restes vénérés de la créature humaine, sont donc, en raison des idées religieuses que notre croyance y rattache et des cultes publics et privés qui s'y pratiquent, comme des temples, où les fidèles se recueillent, où ils entrevoient, comme Jacob, la porte du ciel : *En zé Ki im beth Elohim vezé schahar haschamaïm.* (Genèse)

Mais, en attendant que cette porte céleste s'ouvre pour nous, comme elle s'est ouverte déjà pour les âmes bé-

nies qui nous ont devancés dans la vie éternelle, ne nous laissons pas décourager par nos épreuves terrestres, demeurons fermement au poste du devoir où la Providence nous a placés, accomplissons chacun dignement notre tâche, et puisse le Ciel nous être favorable, fortifier et bénir l'œuvre de nos mains :

« *Vihi noham Adonaï Elohènou halenou, ou mahassé yadènou konnèna halènou, ou mahassé yadènou Konnenèhou !* » (Ps. LXXXIX).

Puisse-t-il nous laisser longtemps à ceux que nous élevons, que nous formons à la vie !

Puisse-t-il conserver longtemps aux enfants leurs pères et mères, et aux pères et mères leurs enfants !

Puisse-t-il éloigner longtemps de notre sein, toute brêche, toute cruelle séparation !

Puisse, enfin, arriver le jour messianique, annoncé par Isaïe (XXV-5) « où l'Eternel essuiera tous les pleurs, où il anéantira la mort, où il fera disparaître de toute la terre, la honte dont on couvre son peuple, et où nos cœurs seront inondés à jamais de lumières, de joies et de bénédictions ! »

Selon ces paroles de l'Eternel : « Tes morts revivront ;
« tes cadavres se relèveront ! Eveillez-vous et chantez,
« ô vous qui dormez dans la poussière ! ...

« Car, ta rosée, ô Eternel, est une rosée de lumières et, à ta sublime splendeur, la terre rejettera ses ombres !.....» (Isaïe XXVI-19)

TABLE DES MATIÈRES



